LE DEVENIR DES ENFANTS D'IMMIGRÉS DEMEURÉS AU PAYS D'ORIGINE :

REGARDS CROISÉS PÈRES/ENFANTS

Rapport de recherche réalisé à la demande de la Sonacotra et du Comité français pour l'Unicef

être père à distance france

PAR AVION
MIT LUFTPOST
BY AIR MAIL

SONACOTRA

Jacques Barou, chargé de recherches au CNRS

Avec la collaboration de Ismael Maïga, université de Paris VIII
Louisa Moussaoui, université de Lyon II
Khalid Zekri, université de Paris XIII

COMITÉ FRANÇAIS unicef

Editos

La Sonacotra a construit son histoire autour des hommes venus seuls en France pour des raisons de survie en laissant au pays des enfants qui ont ainsi bénéficié d'un apport économique propice à l'amélioration de leur condition sociale.

Les salariés de la Sonacotra connaissent bien la solitude des pères du Maghreb. Ils sont aussi les témoins de cette solidarité qui s'installent pour combattre ces solitudes, entre des hommes devenus de « nulle part », si ce n'est du foyer. Ils connaissent bien aussi cette vie communautaire, quasiment villageoise et beaucoup plus joyeuse des pères vivant au sein des communautés d'Afrique sub-sahelienne.

Rien n'était, en revanche, dit du regard de ces enfants attendant le retour du père comme le passage du Père-Noël et construisant leur vie loin du modèle dans des structures familiales reconstituées du fait de « l'absent ».

L'étude menée sous la direction de Jacques Barou, lequel connaît tous les foyers de la Sonacotra et bon nombre de ses résidents, nous permet aujourd'hui de mettre des mots sur cette raison originelle sans laquelle l'immigration n'existerait pas.

Le sacrifice des pères est considérable : ils ont interrompu leur histoire, donné leur temps et peut-être leur vie, pour que leurs enfants soient mieux, soient autres. Ce témoignage est le fil de cette étude et fait aussi partie de l'histoire de la Sonacotra.

Michel Pélissier
Président de la Sonacotra

Agir pour les enfants est la raison d'être de l'Unicef. Agir pour les enfants, c'est agir sur leur environnement familial, social et économique pour que leurs conditions de vie soient meilleures dans ce qui est primordial pour tout être humain, la nourriture, la santé, l'éducation, l'eau…

En s'associant à la Sonacotra dans l'étude conduite par Jacques Barou, chargé de recherches au CNRS, sur « Le devenir des enfants d'immigrés demeurés au pays d'origine », le Comité français pour l'Unicef a porté son regard sur ces enfants, Algériens, Marocains, Tunisiens, Maliens et Sénégalais, dont les pères ont décidé, pour des raisons économiques, de venir travailler en France, seuls, loin de leurs familles. Ces jeunes, à l'instar de ceux de la planète, peuvent et doivent bénéficier de la Convention relative aux droits de l'enfant adoptée en 1989 et ratifiée par la France en 1990.

Pour ces hommes qui ont choisi d'« Etre père à distance » et pour leurs enfants, la séparation a généré des effets positifs, des conditions matérielles bien meilleures pour ceux restés au pays, mais a également réaffirmé la nécessité de se mobiliser pour trouver des solutions à des problèmes qui sont, pour certains, au cœur des programmes de l'Unicef notamment l'instruction de base et la scolarisation des filles.

110 jeunes et pères de famille ont témoigné. Ils se sont exprimés sur la séparation et sur le maintien des liens familiaux, sur les retrouvailles. Ils ont raconté leur histoire de l'immigration. Bien des interrogations, toujours actuelles, appellent des solutions. Par cette collaboration, la Sonacotra et l'Unicef expriment, au travers des responsabilités de chacun, leur volonté de prendre en compte une réalité humaine et la nécessité de l'intégrer dans leur réflexion.

Jacques Hintzy
Président de l'Unicef France

Etre père à distance

Le devenir des enfants d'immigrés demeurés au pays d'origine : Regards croisés pères/enfants

SOMMAIRE

Prologue p.2
Introduction p.3

Première partie : Du côté des pères
- Présentation du groupe enquêté p.9
- Les conditions de départ du pays d'origine p.13
- La première séparation p.15
- La prise en charge des enfants au pays p.17
- Les relations à distance p.21
- Les retours au pays p.23
- Le bilan de l'expérience p.25

Deuxième partie : Du côté des enfants
- Le groupe enquêté p.31
- Le départ du père p.34
- Les relations avec le père au pays p.37
- Les retrouvailles avec le père en France p.40
- L'avenir des enfants p.45

Conclusion p.51

“La vie d’un immigré, c’est ça. Il travaille dans la journée et le soir, il faut qu’il rentre se préparer à manger et des fois, la nuit, le sommeil ne vient pas car il pense à ses enfants. L’Aïd est proche, on aimerait être avec eux. Chacun vit comme un orphelin, orphelin de ses enfants ici pour le père et là-bas, orphelin de leur père pour les enfants “
(**Tunisien, 64 ans, foyer Benoît Bernard**)

Prologue

Ce travail qui a été demandé conjointement par la Sonacotra et le Comité français pour l’Unicef témoigne d’un intérêt pour un aspect de la vie des travailleurs immigrés logeant en foyers qui n’avait guère suscité l’attention jusque là : celui du vécu de la séparation de la famille et de l’éloignement des enfants. La plupart de ces immigrés sont aujourd’hui assez âgés et une partie de leurs enfants sont maintenant adultes. Il leur a été demandé au cours de ces enquêtes de faire un retour sur un passé parfois douloureux. Ils ont été amenés à évoquer ainsi des souvenirs tantôt heureux, tantôt malheureux mais qui laissent toujours planer un doute sur la réussite d’une vie passée en grande partie loin des leurs. Ils se sont pourtant prêtés de bonne grâce à nos questions, trouvant même là une occasion de parler de problèmes personnels qu’ils peuvent rarement aborder dans le cadre de leur vie quotidienne. Ils ont ressenti très positivement l’intérêt que cette recherche manifestait pour la dimension familiale de leur condition d’immigré. C’est la raison pour laquelle nous avons fait le choix dans le rendu de ce travail de leur laisser la parole le plus souvent possible et de retranscrire fréquemment leurs propres propos, tant ceux-ci sont révélateurs de leur vécu et rendent compte, tout autant que les commentaires et analyses, de la réalité d’une expérience de paternité à distance. Ces propos ont été recueillis et traduits avec beaucoup de compétence par nos collègues Ismael Maïga, Louisa Moussaoui et Khalid Zekri à qui nous tenons ici à exprimer nos remerciements, de même que nous les exprimons aussi à la représentation de l’Unicef au Maroc et aux services du ministère des domaines de l’Etat du Mali qui nous ont apporté un précieux appui logistique pour la réalisation des enquêtes auprès des enfants des immigrés demeurés dans les pays d’origine de leurs pères.

Introduction

A côté des immigrations familiales qui ont abouti, sur plus d'un siècle d'installation, à la formation de près du cinquième de la population française actuelle, il existe depuis longtemps une importante immigration d'hommes seuls, venus travailler en France pendant plusieurs années en laissant leurs familles au pays d'origine. Cette immigration a été particulièrement encouragée dans les années 50 et 60, période de très forte activité économique au cours de laquelle les zones traditionnelles de recrutement de la main d'œuvre situées en Europe du Sud et en Europe de l'Est ne pouvaient plus satisfaire à la demande des entreprises françaises et où il fallut faire appel aux travailleurs du Maghreb, de l'Afrique subsaharienne ou de la Turquie pour répondre aux nombreuses offres d'emplois disponibles dans les secteurs délaissés par les Français. C'est pour ce type d'immigration qu'a été créée en 1956 la Société Nationale de Construction pour les Travailleurs Algériens, devenue aujourd'hui la Sonacotra. Le type de produit qu'elle a développé à l'origine, le foyer-hôtel pour travailleurs migrants, représentait la solution d'hébergement la mieux adaptée aux besoins d'une population dont le séjour en France devait en principe soit rester provisoire, soit se transformer en installation plus durable avec le regroupement familial si cela s'avérait opportun.

Dans les faits, on observe aujourd'hui qu'il existe une population importante qui aura passé deux ou trois dizaines d'années en France en vivant toujours en foyers, sans jamais se réinstaller définitivement au pays d'origine et sans jamais se faire rejoindre par la famille. Ces hommes seuls étaient par ailleurs aussi des maris et des pères. Comment ont-ils vécu ces longues années de séparation avec leurs épouses et leurs enfants ? Comment les familles demeurées au pays d'origine ont-elles vécu l'absence du père ? C'est à ces deux questions que ce rapport de recherche veut s'efforcer de répondre.

Pour ce faire, nous avons choisi de partir du vécu de la séparation familiale tel qu'il pouvait être exprimé par les personnes concernées : pères ayant passé l'essentiel de leur vie en foyers de travailleurs et enfants demeurés longtemps loin de leur père. Nous avons recueilli un grand nombre de témoignages de la part de ces deux catégories au cours d'entretiens semi-directifs qui ont été menés en France auprès de résidents des foyers de travailleurs ou auprès de certains enfants, adolescents et jeunes vivant encore dans le pays d'origine ou arrivés récemment dans le cadre de regroupements familiaux. Ce matériau de base a été complété par des informations recueillies auprès de personnes impliquées de manière plus ou moins directe dans la relation entre les pères émigrés et leurs enfants restés au pays : parents assumant la charge des enfants au pays en l'absence du père, enseignants, maires et chefs des villages de forte émigration, magistrats ayant eu à intervenir dans des conflits familiaux liés à l'éloignement du père.

Cette question qui n'avait jusque là que très peu attiré l'attention des divers spécialistes de l'immigration se révèle très complexe à analyser. Les discours et les attitudes des pères par rapport au devenir de leurs enfants demeurés au pays varient beaucoup en fonction des cultures auxquelles ils appartiennent et des stratégies migratoires qu'ils ont tenté de mettre en place. Les ressources qu'ils peuvent mobiliser du côté de leur parenté restée au pays pour s'occuper de leurs enfants en leur absence diffèrent beaucoup selon le type de structure familiale qui prédomine dans la zone d'origine et selon le caractère rural ou urbain de la zone en question. Les images que les enfants ont de leur père parti travailler en France sont elles aussi très variées en fonction du type de contact qu'ils ont pu maintenir avec lui et en fonction de l'entourage familial qui est le leur en son absence. Ces images se transforment aussi à l'occasion d'un retour définitif du père au sein de sa famille ou à l'occasion de la venue des enfants en France. L'absence avait contribué à former une certaine image du père aux yeux des enfants, image que le rapprochement peut remettre en cause. Tout mouvement dans la distance père/enfant déclenche ainsi une redéfinition des relations, ce qui ne va pas sans difficultés affectives pour les uns et les autres.

Il apparaît très vite que rien n'est simple. La séparation entraîne presque toujours de la souffrance mais un certain équilibre finit par s'instaurer dans les relations familiales et cet équilibre peut être bouleversé par des retrouvailles qui dépassent le cadre habituel des brefs retours à l'occasion des vacances. L'éloignement, malgré les frustrations affectives qu'il génère chez les pères immigrés permet aussi de donner un sens à l'effort qu'ils accomplissent et à la souffrance qui en résulte. Leur exil devient ainsi un sacrifice nécessaire pour assurer l'avenir des enfants. Ils trouvent une forte compensation à travers le fait que leur travail à l'étranger permette non seulement d'entretenir la famille mais aussi de lui assurer une certaine promotion sociale dans le milieu d'origine, promotion qui se traduit souvent par la construction d'une maison et parfois par l'accès des enfants à une scolarité plus poussée. Mais tout ceci est fragile. En cas d'incapacité à continuer d'assurer l'entretien de leur famille, les pères sont amenés à interrompre les relations et à choisir parfois de ne plus rentrer au pays. Les conséquences d'un tel abandon sont différentes selon le type d'organisation familiale qui existe sur place. Dans certains cas, la défaillance du père peut être compensée

par un appui trouvé au sein de la famille étendue ou par le relais pris par un proche parent. Dans d'autres cas, on arrive au divorce et au remariage de la mère, tandis que le père subit de la part de l'environnement local un opprobre qui lui rend difficile tout retour chez lui. Même en cas de maintien de la capacité du père à entretenir la famille, le sens positif qu'il peut trouver à son émigration peut être remis en cause si le retour auprès des enfants est générateur pour lui de déceptions.

Si la séparation est difficile à vivre et peut parfois déboucher sur des ruptures, les retrouvailles durables avec la famille le sont tout autant et parfois même davantage. Que ce soit dans le cadre du retour définitif du père au pays ou dans le cadre de l'installation en France de la famille, on assiste à une redéfinition des relations entre les uns et les autres, ce qui présente de nombreux risques de conflits et provoque toujours d'inévitables déceptions.

Enfin, bien que ce travail ait été centré sur la relation entre le père et les enfants, nous nous sommes vite aperçu que le rôle des mères restées au pays était fondamental pour le maintien de la cohésion familiale et la réussite du projet migratoire de leur mari. Elles ont souvent à assumer beaucoup de choses en son absence, non seulement en ce qui concerne leurs enfants mais aussi en ce qui concerne leur belle-famille. Elles doivent aussi supporter le regard soupçonneux de l'environnement villageois sur leurs faits et gestes ainsi que les éventuelles ingérences de la parenté du mari dans leur vie familiale, quand elles ne sont pas placées par celui-ci sous la tutelle de l'un de ses frères ou sous celle de ses parents.
Dans certaines régions de forte émigration, l'absence du père est parfois devenue la norme et toute la vie familiale s'est depuis longtemps réorganisée en fonction de cette absence. La stratégie de ceux qui sont partis vise à la reproduction du système et le but principal des pères est de faire en sorte que leurs fils puissent partir à leur tour, dans des conditions toutefois meilleures que celles qu'ils ont connues eux-mêmes, d'où en général un certain intérêt de leur part pour la scolarisation de leurs enfants. Dans d'autres régions où l'émigration est apparue plus récemment, le fait de partir en laissant la famille au pays n'est pas encore inscrit dans les habitudes. La séparation est encore vécue comme provisoire et les hommes aspirent plutôt au regroupement familial. Des freins importants apparaissent toutefois dans ce projet. Les premiers sont liés aux difficultés financières et administratives pour bénéficier du regroupement familial. Les autres sont liés aux appréhensions des pères quant aux difficultés d'élever des enfants dans un pays étranger. Les exemples qu'ils rencontrent parfois autour d'eux chez certains compatriotes qui vivent en familles renforcent leurs craintes à ce niveau.

L'immigration des hommes seuls séparés de leurs familles est donc marquée par une grande diversité au niveau du vécu. Certains expriment une nette conscience de réussite dans leur projet migratoire et dans l'éducation de leurs enfants restés au pays. Les difficultés qu'ils ont connues au cours de leur exil se chargent alors d'une signification positive. D'autres font des constatations plus mitigées. Certains enfin expriment plutôt un sentiment d'échec.

Pour expliquer une telle diversité, nous avons organisé le recueil des informations et défini notre méthode d'enquête à partir d'une problématique initialement construite pour identifier les facteurs qui pouvaient conduire à la réussite ou à l'échec d'un projet migratoire impliquant une séparation entre les pères et les enfants.
Nous avions en effet formulé en premier lieu l'hypothèse que les conditions de départ du pays d'origine vers la France, la période à laquelle il se déroulait et les conditions de travail que rencontraient les hommes au cours de leur séjour avaient des incidences sur la manière dont ils pouvaient vivre la séparation avec leur famille. La majorité de ceux que nous avons pu interroger est arrivée à une époque de plein emploi où il était possible de retourner au pays pour des séjours assez longs puis de faire une nouvelle migration en France si les besoins matériels réapparaissaient. Ceux-là ont pu vivre dans un premier temps la séparation avec leurs enfants de manière pas trop douloureuse. Ils parvenaient à se rendre deux ou trois mois par an au pays. Les employeurs facilitaient ce type d'organisation dans la mesure où ils n'avaient pas de mal à trouver un candidat à l'embauche susceptible de remplacer le salarié qui prolongeait son séjour au pays en prenant des congés sans soldes. Par la suite, les conditions de travail se sont dégradées. La crainte de perdre leur emploi a incité les gens à réduire le temps de leur séjour au pays. Un autre facteur a eu des incidences sur l'espacement des relations avec la famille restée au pays. Le chômage, la précarisation de l'emploi, le passage au R.M.I ont réduit les ressources des immigrés et du même coup limité leurs possibilités de distribuer argent et cadeaux lors des retours au pays. Beaucoup ont préféré s'abstenir de rentrer plutôt que d'affronter la déception de leurs familles habituées à plus de générosité de leur part. Les plus anciens expriment une satisfaction par rapport à leur projet migratoire. Ils ont pu, grâce à une période de pleine activité assez longue assurer à leurs enfants un bien-être matériel considérable et parfois soutenir leur réussite scolaire et professionnelle. Ceux qui sont arrivés à la fin des années de prospérité ou au cours de la crise ont vite rencontré des difficultés pour assurer des envois conséquents à leur famille. Ils ont souvent

aussi du espacer les relations avec leurs enfants, même s'ils s'efforcent toujours de les aider au maximum, conscients que la situation dans le pays de départ reste encore plus défavorable que la situation en France. Ceux-là regrettent parfois de n'avoir pu réaliser le regroupement familial quand il était encore possible de le faire. L'évolution des pays d'origine joue aussi un rôle dans l'appréciation que les gens portent sur leur trajectoire migratoire. L'absence d'avenir pour les jeunes qu'ils constatent aujourd'hui dans certains pays les amène à regretter leur départ dans la mesure où les sacrifices qu'ils se sont imposés n'ont pas permis la promotion sociale qu'ils espéraient pour leurs enfants. Ils se consolent en constatant qu'ils ont tout de même réussi à leur éviter la pauvreté qu'ils ont souvent eux-mêmes connue avant leur départ. Les difficultés actuelles de l'Algérie, la pauvreté persistante des pays d'Afrique sahélienne ont des incidences sur les stratégies des immigrés par rapport à leurs enfants. Cela peut les amener à souhaiter qu'ils puissent émigrer comme eux alors qu'initialement ils étaient partis pour leur permettre de rester au pays et leur éviter les souffrances de l'exil. Certains s'efforcent même de préparer les enfants à l'idée du départ en leur donnant les moyens de mieux réussir en immigration grâce à une scolarité au moins élémentaire dont eux-mêmes n'ont souvent pas pu bénéficier. Consciemment ou non certains agissent de manière à perpétuer le cycle migratoire alors même qu'ils dénoncent les souffrances de la vie d'immigré.

Enfin, du côté des familles restées au pays, nous pouvions formuler l'hypothèse que les valeurs d'entraide existant encore entre parents, le maintien de modes d'organisations familiales traditionnelles pouvaient fournir des ressources appréciables pour permettre une bonne éducation des enfants en l'absence de leur père.
Afin de retrouver les divers facteurs susceptibles d'expliquer les différences dans le vécu de la séparation pères/enfants à travers l'immigration, nous avons tenté de constituer un corpus de personnes à enquêter qui permette de faire apparaître les incidences des diverses périodes d'arrivée et de séjour en France des immigrés, de la situation économique et politique des pays d'origine et des structures sociales et familiales dans les aires culturelles de départ.

La réalisation d'une enquête statistiquement représentative étant impossible dans le délai imparti pour achever ce travail, nous avons élaboré une méthode d'approche qualitative à partir d'un corpus limité mais qui s'efforce de prendre en compte l'essentiel des facteurs susceptibles d'influer dans un sens ou un autre sur le vécu de la séparation familiale dans le cadre de la migration : périodes d'arrivée en France, durée du séjour, pays de provenance, culture de la société d'origine.

Il s'avère que cet éventail ne peut être extrêmement étendu dans la mesure où la population des hommes seuls vivant en foyers est assez homogène, avec une dominante des personnes ayant dépassé la cinquantaine et arrivés pour la première fois en France avant 1975. Les personnes plus jeunes et venues plus tardivement sont minoritaires. Quant aux pays d'origine, ils se limitent pour l'essentiel aux trois pays du Maghreb, Algérie surtout, Maroc et dans une moindre importance Tunisie ainsi qu'aux deux principaux pays d'Afrique sahélienne concernés par ce type d'immigration, c'est-à-dire le Mali et le Sénégal.
C'est à partir de ces considérations que nous avons constitué l'échantillon des personnes à rencontrer en France afin d'obtenir de leur part une information permettant l'analyse de la diversité du vécu des pères immigrés séparés de leurs enfants.
C'est de ce vécu dont nous rendons compte dans la première partie de ce rapport.

Du côté des pères

PREMIERE PARTIE

" Tu ramènes les enfants ici, ils oublient leur origine, renient leur pays, perdent leur culture… Tu les laisses, tu es seul et malheureux… C'est toujours compliqué pour les immigrés. Ils sont ici, ils rêvent d'être là-bas. Ceux qui sont là-bas rêvent d'être ici. L'impasse, quoi ! "

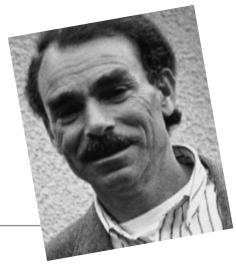

Présentation du groupe enquêté

De manière à disposer de toutes les données permettant de traiter la diversité des situations possibles, nous avons interrogé 70 personnes, pères de familles immigrés vivant en France en situation d'isolés. Ces enquêtes se sont déroulées dans les lieux de résidence des personnes concernées, principalement en région parisienne mais aussi à Lyon. Les personnes enquêtées habitaient Gennevilliers au foyer des Grésillons et au foyer Henri Barbusse, Saint-Denis aux foyers Romain Rolland et Siqueiros, Bobigny, La Courneuve, Le Bourget, Montreuil, Clichy, Saint-Cyr l'Ecole, Vitry-sur-Seine et à Paris, rue de Charonne. A Lyon, les personnes rencontrées habitaient les foyers Debourg, Benoît Bernard et Vaise Saint-Cyr.

Du point de vue des origines, on distingue deux principaux groupes : un groupe de Maghrébins composé de 40 personnes (24 Algériens, 12 marocains, 4 Tunisiens) et un groupe d'Africains composé de 30 personnes (25 Maliens et 5 Sénégalais). Ces nationalités sont très représentatives des populations vivant en isolés dans les foyers de travailleurs et reflètent assez bien les principales composantes de la clientèle de la Sonacotra.

Du point de vue des âges, on trouve une majorité de personnes ayant dépassé la cinquantaine. Les Maghrébins et particulièrement les Algériens constituent les groupes les plus âgés. Les âges vont de 26 ans à 67 ans et se répartissent de la façon suivante entre les diverses nationalités :

Nationalités	20-30 ans	30-40 ans	40-50 ans	50-60 ans	+ de 60 ans	Total
Algériens		2	2	12	8	24
Marocains			2	7	3	12
Tunisiens				3	1	4
Africains	3	10	8	5	4	30
Total	3	12	12	27	16	70

Il y a un contraste très net entre le groupe des Maghrébins et celui des Africains, les premiers ont très majoritairement dépassé la cinquantaine alors que les seconds présentent une répartition beaucoup plus équilibrée au niveau des tranches d'âge, avec près de 50% de moins de 40 ans. Un tel contraste reflète les différences de stratégie migratoire entre les deux groupes. L'immigration maghrébine ne s'est que faiblement renouvelée depuis la suspension des entrées pour raisons économiques décrétée par le gouvernement français en 1974. Les gens les plus jeunes ont réalisé le regroupement familial et ont quitté les foyers. On note toutefois depuis quelques années l'arrivée de jeunes Algériens fuyant la situation difficile qui existe dans leur pays et qui parviennent à faire régulariser leur situation grâce à diverses procédures. Ils se retrouvent en foyers, aux côtés de compatriotes plus âgés, souvent de proches parents, parfois même leurs propres pères. Un tel phénomène ne se retrouve pas pour l'instant chez les Marocains et les Tunisiens.

Chez les Africains et en particulier chez les Maliens, il existe une volonté de perpétuer la migration vers la France dans la mesure où celle-ci est devenue un élément fondamental pour la survie de certaines zones rurales. Les jeunes parviennent à venir en France malgré les difficultés administratives et se retrouvent dans les foyers où vivent de nombreux compatriotes de leurs villages d'origine. Souvent ils relaient leur père ou un frère aîné qui peut ainsi retourner au pays. Malgré ces possibilités de relais, on note tout de même le maintien dans les foyers d'un certain nombre d'hommes approchant la soixantaine ou l'ayant dépassé et qui exercent encore une activité professionnelle. La lourdeur des charges familiales qui pèsent en Afrique sahélienne sur les pères de famille explique cette volonté de se maintenir en France le plus tard possible pour continuer à envoyer de l'argent au pays.

Les âges déclarés par les résidents ne correspondent pas toujours à la réalité. Certains qui étaient mineurs au moment de leur départ du pays ont du se vieillir auprès de l'état civil afin d'obtenir un passeport. Ainsi un Marocain retraité de la Régie Renault dont l'âge officiel est de 64 ans déclare avoir en fait dix ans de moins du fait que pour quitter son pays à l'âge de 16 ans on lui a attribué 26 ans sur son passeport.

Malgré les âges élevés des personnes rencontrées, presque tous ont encore des enfants à charge au pays. Les plus âgés ont des enfants nés à des périodes très espacées. Les aînés ont près de la quarantaine, sont mariés et indépendants tandis qu'il reste encore un ou deux enfants mineurs au

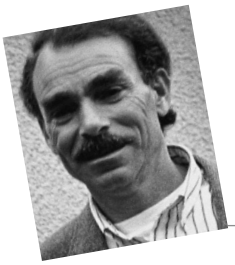

foyer. Ainsi un Algérien de 67 ans déclare avoir 7 enfants dont les âges s'échelonnent de 41 ans à 14 ans. Cet espacement important des naissances s'explique par le mode de vie des immigrés qui font des séjours auprès de leurs épouses entrecoupés par de longues absences durant parfois quelques années. On note aussi une tendance au remariage avec des femmes plus jeunes à la suite d'un veuvage ou d'un divorce et quelques cas de polygamie surtout chez les Africains.

Les hommes les plus âgés sont ceux qui ont le plus grand nombre d'enfants. Chez les Maghrébins qui ont autour de la cinquantaine, la moyenne est de 3,2 enfants par homme, les écarts allant de 1 à 7. Chez ceux qui ont dépassé la soixantaine, la moyenne est de 6,4 enfants et les écarts vont de 6 à 11. La durée de vie plus longue ne suffit pas pour expliquer un tel écart. Il y a là le reflet d'une différence de mentalités entre deux classes d'âge qui ne sont séparées que par un peu plus d'une dizaine d'années. Les plus jeunes ont choisi d'avoir moins d'enfants. Ceux qui ont davantage connu la crise économique en France sont sensibles à la lourdeur des charges que représente un grand nombre d'enfants. Les difficultés à leur assurer un avenir dans le pays de départ sont également évoquées comme un frein à l'agrandissement de la famille. Ils sont aussi plus ouverts à l'idée de la régulation des naissances. Certains précisent que leur femme utilise des contraceptifs en accord avec eux.

Chez les Africains noirs, le mariage est plus tardif. Il est conditionné par la capacité du jeune homme à verser une dot relativement conséquente à la famille de sa future épouse, ce qui exige souvent plusieurs années de travail et d'épargne et fréquemment une première migration en tant que célibataire. Les hommes de moins de 40 ans que nous avons rencontrés dans nos enquêtes en France sont mariés depuis peu de temps. Ils ont en général peu d'enfants et ceux-ci sont encore très jeunes. Les plus âgés des Africains rencontrés sont par contre souvent polygames et ont parfois un grand nombre d'enfants ayant des âges très voisins. Le cas le plus caractéristique de cette immigration traditionnelle est celui d'un Malien de 63 ans ayant quatre épouses et quatorze enfants dont les âges s'échelonnent de 36 ans à 17 ans. Deux de ses enfants sont d'ailleurs venus le rejoindre en France pour travailler et contribuer ainsi à l'aide financière à la famille étendue restée au pays. Les âges des enfants révèlent le rythme des séjours au pays. Un polygame pourra avoir ainsi deux ou trois enfants du même âge suivis quelques années plus tard à nouveau par deux ou trois enfants du même âge. Il est difficile de dire si les jeunes pères africains se limiteront volontairement à un petit nombre d'enfants ou s'ils suivront l'exemple de leurs aînés dans la mesure où la taille modeste de leur famille peut aussi bien résulter de contraintes économiques momentanées que d'un choix reflétant une différence de mentalité par rapport aux aînés.

La situation professionnelle des hommes rencontrés en France est aussi très liée aux différences d'âge. Les Maghrébins qui ont autour de la soixantaine ont occupé souvent des emplois stables pendant plusieurs années. Ils ont commencé leur vie active en France dans des secteurs où le travail était pénible mais bien payé : houillères du Nord, fonderies de l'Est. Beaucoup ont ensuite pu se faire embaucher dans de grandes entreprises comme Renault, Peugeot, Citroën ou Chausson où ils ont passé plusieurs années. D'autres sont restés longtemps dans le secteur du bâtiment et des travaux publics et ont pu bénéficier des primes de déplacement attribuées aux travailleurs de chantiers. Leur situation professionnelle s'est dégradée en fin de carrière mais grâce aux années de travail stable et au passage dans les grandes entreprises ils ont pu réaliser des investissements chez eux et jouissent d'une retraite substantielle. Les personnes qui ont autour de la cinquantaine ont connu beaucoup moins d'années de salariat stable et ont du se diriger plus vite vers l'emploi temporaire avec de fréquentes périodes de chômage. Certains ne semblent pas pouvoir espérer mieux que le R.M.I jusqu'à la fin de leur existence tant leurs retraites promettent d'être modestes en raison du faible nombre d'années de pleine activité qu'ils ont pu vivre en France. Les plus jeunes, bien que plus qualifiés et disposant d'un meilleur niveau d'instruction générale ne connaissent que les emplois intérimaires depuis qu'ils sont en France.

Chez les Africains, on a un cas de figure assez similaire. Les plus âgés sont encore en activité. Certains sont éboueurs à la ville de Paris depuis leur arrivée en France et disposent d'un salaire stable et assez conséquent. Les plus jeunes déclarent tous travailler comme intérimaires, souvent dans des secteurs peu qualifiés : manutention, nettoyage quelquefois bâtiment.

Dans l'ensemble les personnes rencontrées au cours des enquêtes ont des revenus très modestes qui se situent en moyenne autour de 4000 F mensuels. Certains disent avoir eu beaucoup plus

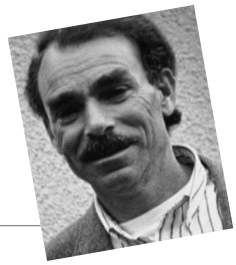

dans le passé et expriment quelquefois le regret de ne pas avoir profité de cette période faste pour réaliser le regroupement familial. Toutefois grâce au bénéfice de l'A.P.L qui leur permet de réduire leur effort pour se loger à une dépense moyenne de 400 F mensuels et grâce au mode de vie très ascétique qu'ils s'imposent, ils parviennent presque tous à envoyer régulièrement de l'argent au pays. Le poste de dépense le plus élevé reste celui du retour au pays. Il faut souvent économiser toute l'année pour financer le voyage et acheter les cadeaux à distribuer à la famille. Les plus aisés parviennent à faire deux séjours par an. Ceux qui connaissent des difficultés économiques espacent les retours tous les deux ou trois ans. Certains enfin disent ne plus être allés chez eux depuis plusieurs années.

La trajectoire résidentielle est souvent semblable. Chez les Maghrébins les plus âgés, on trouve encore beaucoup de gens qui ont connu le logement de fortune, les bidonvilles, les garnis insalubres partagés avec les compatriotes de la même tribu ou l'habitat de chantier. L'entrée en foyer a représenté plutôt une promotion pour eux. Depuis ils n'en sont plus sortis. Ceux qui sont un peu plus jeunes n'acceptent ce type d'habitat que par défaut. Il symbolise trop leur statut d'immigré séparé de sa famille et contraint à vivre en isolé au milieu d'une collectivité de moins en moins homogène et solidaire. Le foyer reste toutefois le meilleur recours possible en cas de difficulté. Nous avons rencontré plusieurs hommes divorcés qui étaient revenus en foyers à la suite de l'attribution du bénéfice du logement familial à leur ex-épouse. Pour l'ensemble des résidents, ils représentaient le cas extrême de l'échec par rapport au projet migratoire.

Chez les Africains noirs, la trajectoire résidentielle est plus uniforme. La plupart n'ont connu comme habitat que le foyer où ils résident encore aujourd'hui. Ils y ont d'abord été hébergés par des parents, quelquefois pendant plusieurs années, avant de finir par y obtenir un titre de résident. Certains y sont revenus après une expérience avortée de vie en famille dans un appartement des environs et ont repris la vie communautaire après un échec dans la vie conjugale. Du fait qu'ils retrouvent dans ces établissements nombre de leurs parents et de leurs voisins du village, ils associent moins que les Maghrébins ce type d'habitat à une condition de solitude. L'ambiance conviviale qui règne dans les foyers où ils vivent contribue à leur faire davantage oublier la séparation avec la famille.

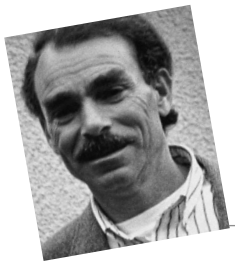

Les enfants demeurés au pays d'origine

Le regard des pères

- Le départ pour la France p.13
- La séparation familiale p.15
- L'éducation des enfants p.17
- Les retours au pays p.23
- Le bilan de l'expérience p.25

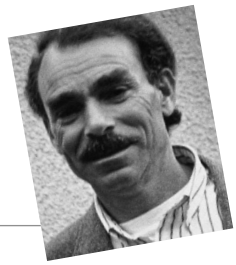

Les conditions de départ du pays d'origine

Les personnes interrogées utilisent souvent les mêmes expressions pour définir leur principale motivation à l'émigration vers la France.

«Je suis parti pour le pain» disent les Maghrébins quand ils s'expriment en arabe dialectal, signifiant bien par là la cause essentiellement économique de leur départ. Ils mentionnent souvent les conditions de pauvreté dans lesquelles ils vivaient dans le pays d'origine.

«Je suis natif de Tiznit où j'ai travaillé comme agriculteur. Je travaillais toujours chez les autres pour très peu d'argent. C'est pour ça que j'ai décidé de venir en France. Je me suis débrouillé tout seul pour trouver un contrat directement avec l'employeur.» **(Marocain, 63 ans)**

«C'est le pain qui m'a amené ici en France, sinon, je ne serai pas venu !» **(Algérien, 61 ans)**

Certains sont partis très jeunes et célibataires, souvent poussés au départ par leurs parents qui étaient parfois déjà en France. C'est surtout le cas de ceux qui sont partis dans les années 50 et au début des années 60.

«Je suis arrivé en France en 57, à l'âge de 14 ans. J'ai commencé tout de suite dans le bâtiment avec mon père à Marseille. Nous habitions un foyer. Je ne suis jamais allé à l'école.» **(Algérien, 60 ans)**

«Je suis arrivé en 1959. J'avais 19 ans. Je suis venu avec l'idée d'un retour. Je n'ai jamais pensé que j'allais rester aussi longtemps. Mon père travaillait à cette époque en France. Il m'a envoyé un certificat d'hébergement.» **(Marocain, 61 ans)**

Même quand les parents ne vivaient pas eux-mêmes en France, ils ne voyaient pas d'inconvénient à ce que leurs fils quittent le pays. Les recrutements menés directement dans les villages par certains agents mandatés par les entreprises françaises pour engager du personnel provoquaient une émulation au départ. Les familles étaient plus sensibles aux envois d'argent effectués par les fils émigrés qu'à la douleur de la séparation. Dans le sud du Maroc, les «tournées» fréquentes effectuées dans les années 60 par M.Moura, «sélectionneur de main d'œuvre «pour le compte des Houillères du Nord-Pas-de-Calais déclenchaient chaque fois une ruée des candidats au départ avec le plein accord de leurs parents, quand ils n'étaient pas incités autoritairement par eux à partir. Plusieurs des personnes que nous avons interrogées au cours de ces enquêtes disent avoir été recrutés par ce personnage et avoir d'abord travaillé dans les mines avant de se diriger vers un autre secteur.

«J'étais berger au pays. Mon père louait le bétail des gens et je gagnais 60 dirhams l'année. C'était mon père qui percevait mon salaire. Et quand Moura est arrivé chez nous pour recruter la main-d'œuvre, je me suis présenté et j'ai obtenu un contrat pour travailler dans les mines du Nord. Mon père était content....Nos parents étaient aussi séduits par ceux qui partaient en France et revenaient riches. Pour nous tous, Moura était la fin de la misère.» **(Marocain, 61 ans)**

Les parents, motivés essentiellement par l'aide que le fils pourrait leur faire parvenir se préoccupaient parfois de faciliter ses conditions d'arrivée en France.

«Je suis venu en France en 1963, je devais avoir 16 ans. Mais sur les papiers, j'ai déclaré 26 ans. Mon père était aisé. Il m'a donné 4500 dirhams pour venir en France et faire un départ sans trop de problèmes. Il avait beaucoup de connaissances de sa région qui travaillaient en France. Ma mère suivait mon père dans ses décisions. Mon départ a été préparé dans le pays pour que je puisse être accueilli par la famille du village en France.» **(Marocain, 54 ans)**

Ces propos reflètent le fonctionnement d'une société qui était encore fortement patriarcale à l'époque et où l'envoi d'un fils en France représentait un investissement dont on attendait des bénéfices. Les souffrances liées à cette première séparation avec les parents ne sont que rarement mentionnées par les personnes interrogées. Les jeunes se faisaient avant tout un devoir d'obéir aux injonctions paternelles à émigrer et vivaient la perspective de l'exil comme une garantie de promotion ultérieure pour eux. L'arrivée en France ne donnait guère lieu à une période d'errance qui laissait quelque loisir de regretter d'être parti. Les personnes rencontrées qui appartiennent à cette génération précisent qu'elles ont commencé à travailler pratiquement dès leur arrivée. Aucun ne dit avoir connu la solitude au départ. Ils se retrouvaient en général entourés par les membres de leur famille ou de leur tribu, logeant dans les mêmes garnis ou les mêmes foyers. La comparaison avec la situation présente les rend plutôt nostalgique de cette époque. Ils connaissaient à ce moment là à la fois une pleine occupation par le travail et une forte solidarité à l'intérieur de leur groupe, contrairement à aujourd'hui où ils vivent une oisiveté forcée et souvent une plus grande solitude, les groupes familiaux et tribaux s'étant souvent défaits au fil du temps.

Ces personnes ont effectué un premier retour au pays quelques années après leur première arrivée

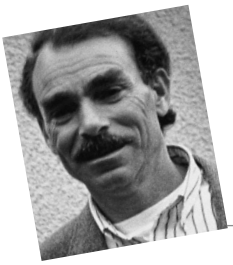

en France. Ce retour a été souvent marqué par le mariage. On retrouve là aussi les caractéristiques de la société traditionnelle. La première immigration permettait de pourvoir aux frais du mariage. Celui-ci était décidé par la famille et se faisait souvent selon la coutume qui veut que l'on épouse sa cousine en ligne paternelle. Beaucoup mentionnent qu'ils ont été mariés par leurs parents et qu'ils ont accepté ce choix.

«Je suis venu à 17 ans en avril 1958. J'ai fui la guerre…Je suis retourné après 7 ans en France, en 1965. Je me suis marié en 1965 avec une cousine au pays.» **(Algérien, 60 ans)**

«Mon premier retour s'est fait en 1968. Je suis revenu pour 23 jours et il fallait se marier pendant cette période. Je me suis marié avec ma cousine car mes parents l'ont voulu. Ma mère m'a dit : «Que penses-tu de ta cousine ?». J'ai répondu : «C'est toi qui sait mieux que moi !». Pensez-vous qu'un jeune d'aujourd'hui dirait ça ?» **(Marocain, 61 ans)**

Dans les générations qui viennent ensuite, on retrouve moins cette pratique du mariage organisé par la famille qui se déroule après un premier séjour en France. Elle n'apparaît jamais chez les quelques moins de 40 ans que nous avons rencontrés au cours des enquêtes. Lors de leur première venue en France, ils étaient pour la plupart déjà mariés. La société maghrébine traditionnelle semble avoir commencé à changer dans ses pratiques matrimoniales et familiales au cours des années 60. Progressivement, les entrées en France sont aussi plus contrôlées et réservées aux personnes majeures. La dégradation de la situation en France a rendu aussi les gens moins empressés à voir partir leur fils. Un Marocain, arrivé en France pour la première fois en 1974, témoigne d'un changement dans l'attitude des parents vis-à-vis de la nécessité d'émigrer :

«J'avais seulement mon père. Je travaillais alors comme maçon. Chez nous, nous nous contentions de manger ce qu'il y avait de disponible. Mon père m'avait dit au moment où je préparais mon départ : «s'il y a quelque-chose à faire là-bas, vas-y, sinon, reste avec nous. Ce n'est pas la peine de perdre du temps à travailler uniquement pour gagner de quoi remplir ton ventre. Nous mangerons ensemble ce qu'on a ici»… à l'époque, l'immigration devenait difficile, c'était le début des difficultés.» **(Marocain, 53 ans)**

Dans les pays du Maghreb, la crise économique qui a touché la France à partir de 1974 semble avoir eu rapidement des effets sur la vision de l'émigration et sur son opportunité.

Chez les originaires d'Afrique sahélienne, les pratiques traditionnelles se sont maintenues plus longtemps. Les anciens sont aussi partis très jeunes lors de leur première migration vers la France, obéissant à l'injonction de leurs parents et retrouvant souvent les aînés de leur famille en foyers. Les voyages semblent avoir été encore plus planifiés, laissant le moins de temps possible entre le moment du départ et le début de l'activité dans le cadre de l'immigration.

«Je suis parti en 1966 de Dakar à bord de l'Ancerville. Le bateau mettait six jours pour arriver à Marseille. Mon frère aîné était déjà en France. Mon père voulait que j'aille là-bas pour que lui puisse revenir et se marier. Je suis arrivé à Marseille le 24 avril 1966 et le soir à 22h30, j'ai pris le train pour Paris. Je suis arrivé le lendemain matin. Deux jours après, je commençais à travailler dans une petite entreprise à Montreuil. Après, j'ai travaillé chez Renault, à Billancourt pendant six ans. Je suis revenu au pays en 1974 et je suis allé dans mon village pour me marier. Mon petit frère était venu en France avant que moi je reparte.» **(Malien, 60 ans)**

Ces propos illustrent remarquablement bien le système migratoire mis en place par les Soninké dans les années 60. Il y avait toujours alternance entre les frères pour les séjours en France et les séjours au pays, ce qui permettait à chacun de rentrer se marier sans que la famille ne soit privée des envois de fonds depuis la France. Certains découpages de cette organisation migratoire se maintiennent encore aujourd'hui dans ce groupe ethnique. Les gens partent encore une première fois jeune et célibataire et le but de cette première migration reste le gain des biens matériels en vue du mariage qui se déroule lors du premier retour.

«Chez nous, les Soninké, on va d'abord en émigration pour pouvoir ensuite rentrer et se marier.» **(Malien, 40 ans)**

Mais les choses changent aussi. Il devient plus difficile de maintenir le même niveau d'organisation dans un contexte où les entrées en France sont plus contrôlées. La première migration ne se fait plus directement vers la France mais plutôt vers un autre pays africain où il est possible de trouver des possibilités de travail mieux rémunéré que chez soi : Côte d'Ivoire, Gabon, Congo, Libye etc. Deux ou trois ans après les personnes rentrent au pays, se marient parfois à cette occasion et entreprennent ensuite une migration vers la France. La plupart des moins de 40 ans que nous avons rencontrés au cours des enquêtes n'étaient arrivées en France que quelques années après leur premier départ du pays

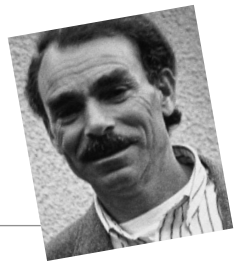

ayant dans l'intervalle «fait» quelques pays africains. Les motivations au départ sont toujours liées à une volonté de sortir de la pauvreté et font référence à la nécessité économique mais expriment aussi une conformité à ce qui semble être devenu un rituel initiatique. Il faut partir pour prouver sa valeur. L'expression utilisée désormais pour désigner le départ en migration, c'est *«faire l'aventure»*, ce qui fait bien ressortir la dimension culturelle qu'a fini par prendre la migration parallèlement à sa dimension économique. De ce fait la première migration se fait toujours seul et reste majoritairement le fait des jeunes célibataires.

«L'homme part seul en aventures.» **(Malien, 35 ans).**

Mais du fait que beaucoup ont déjà réalisé une première migration de quelques années dans un pays africain, nous avons rencontré beaucoup de personnes effectuant leur premier séjour en France et qui étaient déjà mariés, cas qui était extrêmement rare il y a une quinzaine d'années. Les gens arrivent d'ailleurs de moins en moins jeunes pour la première fois en France. Le voyage étant coûteux et plus rarement pris en charge par les aînés, il faut d'abord consacrer quelques années de travail et d'épargne pour le financer individuellement. De ce fait les gens les plus jeunes rencontrés en milieu africain au cours de nos enquêtes approchaient la trentaine, alors que dans les années 70, on trouvait dans les foyers nombre de jeunes de moins de vingt ans.

Dans certaines ethnies où l'immigration est apparue récemment, il semble que le départ se décide au niveau purement individuel sans accord nécessaire des parents.

«Je suis parti seul parce que j'étais jeune. Je n'avais pas de moyens pour emmener ma femme et je n'avais pas l'accord de mes parents.» **(Malien, 38 ans, ethnie malinké)**

Réalisée de façon plus individuelle et par des hommes moins jeunes qui ont souvent déjà fondé une famille, les nouvelles migrations vers la France impliquent plus souvent la séparation avec le conjoint et les enfants. Comment celle-ci est-elle vécue ? Quels regrets ceux qui sont partis éprouvent-ils à la suite de leur décision ? Comment justifient-ils leur choix ?

La première séparation

Dans nombre de cas, le fait d'être marié et chargé de famille apparaît comme une raison supplémentaire de partir. Il faut en effet assumer des responsabilités économiques plus lourdes et le départ pour améliorer les conditions de vie de la famille apparaît comme un devoir impérieux même s'il n'efface pas les souffrances de la séparation. A l'époque du plein emploi en France, le départ semblait devoir assurer sans problèmes une garantie de gains suffisante pour améliorer les conditions de vie de la famille restée au pays.

«Je ne travaillais pas et j'ai pu venir en France par le Bureau de l'Immigration qui nous a recrutés en Algérie. C'était en 1970. Je m'étais marié en 1969. C'est surtout pour ma famille que je suis parti. On savait tous à l'époque que le travail était facile à trouver en France. Les gens gagnaient en plus bien leur vie.» **(Algérien, 54 ans)**

Certains disent ne pas s'être posé la question de ce que deviendrait leur famille en leur absence et n'avoir pris en considération que l'aspect économique des choses. L'impératif matériel éclipsait toute autre considération. C'est ce que dit ce père de famille venu pour la première fois en France en 1973 à l'âge de 35 ans.

«Ma famille m'a encouragé à partir en France. A l'époque, je ne me préoccupais pas de ce que ma famille deviendrait pendant mon absence. J'avais quand-même laissé trois enfants au bled. Ce qui importait, c'était de gagner ma vie et d'assurer à ma famille des revenus.» **(Marocain, 59 ans)**

Pour d'autres, il y a eu dilemme autour du départ mais l'espoir d'une amélioration du bien-être matériel de toute la famille a fini par déterminer la décision de partir.

«La séparation était difficile. Mais les circonstances m'ont obligé à partir. Ma famille a préféré la séparation à la pauvreté. Mes parents étaient pauvres. Nous vivions dans une seule maison, mon premier garçon, ma femme, moi et mes parents…On était habitués les uns aux autres et le jour du départ n'était pas gai. Mais ils savaient que j'allais gagner ma vie et qu'ils ne vivraient pas dans la misère. Alors, ça nous motivait tous.» **(Marocain, 46 ans)**

Nous n'avons rencontré aucun cas de premier départ avec la famille ou au moins avec l'épouse. La question ne se posait pas dans la mesure où les personnes recrutées dans le cadre d'un contrat de travail n'obtenaient qu'un titre de séjour pour eux seuls et devaient attendre d'être plus installés en France pour espérer un regroupement familial. D'autres considérations entraient pourtant en ligne

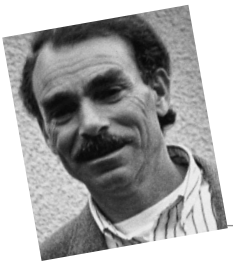

de compte pour justifier le choix d'un départ en solitaire chez les hommes mariés et pères de famille. Certains mentionnent la difficulté à trouver un logement familial alors qu'il est toujours relativement simple de trouver une place en foyer. D'autres parlent du coût du voyage qu'ils ne pouvaient pas assumer à ce moment là. D'autres mentionnent le coût excessif de la vie en France pour entretenir la famille alors qu'en restant en milieu rural, l'épouse et les enfants coûtent peu et vivent bien grâce au pouvoir d'achat considérable que leur donne l'argent envoyé par le père. Dans la mesure où la migration est pensée comme une nécessité matérielle, une logique économique s'installe dans les comportements qui tend à balayer les considérations affectives et les soucis quant à l'éducation des enfants en l'absence du père.

«Ma femme est restée avec mes parents. Je ne voulais pas la ramener avec moi. La vie est difficile en France. Si tu ramènes les enfants, tu ne pourras rien faire, rien économiser. Il y a beaucoup de charges ici et les enfants en France sont exigeants. Quand on est seul ici, on arrive à économiser de l'argent et à faire vivre la famille au bled. Je faisais vivre des frères, des sœurs et mes parents.» **(Marocain, 46 ans)**

On voit évoquer là une autre explication à l'absence de volonté initiale d'émigrer en famille. La conception de la famille est encore traditionnelle. La famille nucléaire constituée autour du couple a peu de réalité. La famille étendue qui englobe les grands parents et les collatéraux s'impose encore comme la référence. En laissant leur femme et leurs enfants auprès de leurs parents et de leurs oncles ou frères, les hommes n'ont pas le sentiment de les abandonner. Souvent aussi, quand les parents sont âgés, c'est une nécessité de laisser son épouse auprès d'eux.

«J'avais ma mère et mes petits frères et sœurs ; il fallait travailler pour nourrir tout ce monde. J'étais l'aîné. Ma femme devait rester avec la vieille et les enfants. On ne pouvait pas laisser la vieille toute seule avec ses enfants encore jeunes !» **(Algérien, 54 ans)**

Le fait que l'épouse soit souvent une cousine germaine fait qu'elle est aussi habituée plus tôt à vivre auprès de ses beaux-parents qui sont souvent aussi ses oncles et tantes et qu'elle se sente plus de devoirs envers eux.

L'idée de demander l'avis de l'épouse quant à l'opportunité pour elle de rester ou de partir avec son mari et ses enfants ne semble pas avoir traversé l'esprit de certains hommes. Quelques uns mentionnent qu'elle leur avait demandé de partir mais qu'ils ont refusé en fonction de considérations économiques ou familiales. D'autres disent avoir attendu le décès de leurs parents pour envisager de se faire rejoindre par leur épouse. Certains disent simplement que chez eux, ça ne se faisait pas d'émigrer avec sa famille, que ce n'était pas dans les coutumes. Quelques uns disent cependant avoir proposé à leur femme de partir avec eux mais s'être vu obtempérer un refus de sa part.

«J'ai pensé ramener ma famille au début dans les années 70 mais, c'est eux qui n'ont pas voulu, surtout ma femme ! Je ne sais pas pourquoi ; Elle avait peur. Elle ne connaissait personne ici alors que là-bas, il y avait sa famille pas très loin.» **(Algérien, 64 ans)**

Chez les Africains qui ont conservé un fonctionnement en famille étendue encore plus fort que les Maghrébins, la question d'un départ initial avec l'épouse ne se pose pas. Ce n'est pas dans les traditions.

«Chez nous, on part seuls et après, on emmène la femme et les enfants» **(Malien, 26 ans)**

«L'homme voyage toujours seul la première fois. Partir avec sa femme, ça ne se fait pas. Dans mon village, je n'ai jamais vu personne faire comme ça !» **(Sénégalais, 50 ans)**

On retrouve là la dimension initiatique de la migration. Il faut d'abord faire ses preuves seul et réaliser un premier retour avant de songer à partir avec sa famille.

Beaucoup d'hommes mariés récemment et pères de jeunes enfants n'ont pas envisagé de partir avec leur épouse lors de leur première installation en France mais se posent la question d'un regroupement familial ultérieur. Les ressources qu'offre la grande famille souvent polygame permettent d'être sûr qu'il y aura toujours quelqu'un pour s'occuper des vieux et la hantise de les laisser seuls est moins présente que chez les Maghrébins

Par ailleurs l'idée d'abandon de l'épouse et des enfants est encore moins possible dans la mesure où les oncles et les grands-parents sont des substituts possibles du père, les hommes d'une même génération se considérant tous comme investis de responsabilité vis-à-vis de la génération de tous leurs enfants, qu'il s'agisse de neveux, de petits neveux aussi bien que d'enfants et de petits enfants.

La première séparation semble n'avoir pas laissé de mauvaise conscience chez ceux qui sont partis. Le vide affectif causé par le départ a été compensé en général par les retrouvailles avec des membres de la parenté déjà installés en France.

«Je me suis retrouvé au foyer de Saint-Maur, chez

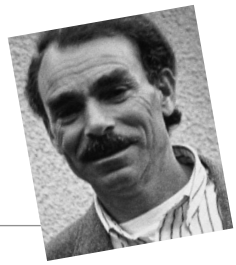

mon oncle. Je me sentais très bien. J'étais comme chez moi. Je n'ai pas eu de difficultés.» **(Malien, 46 ans)**
Toutefois, quand il s'agit de personnes appartenant à des ethnies minoritaires au sein de l'immigration africaine en France, le choc de la séparation est beaucoup plus dur à vivre.
«Je ne travaillais pas. Je n'avais pas de connaissances dans ce foyer. Ma famille m'a beaucoup manqué. Les premières semaines ont été très dures.» **(Malien, 30 ans, ethnie malinké, arrivé en 2000)**
«Le premier mois a été le pus dur, je pensais sans cesse à ma famille. Le deuxième mois aussi a été dur. Je cherchais du travail et je n'en trouvais pas. Après, on finit par s'habituer !» **(Malien, 26 ans, ethnie Khassonké)**
«La première semaine, je voulais retourner au pays» **(Malien, 26 ans, ethnie peul)**
Les Maghrébins arrivés il y a longtemps se souviennent aussi avoir retrouvé les membres de la famille lors de la première venue en France, ce qui a représenté pour eux une compensation appréciable au choc de l'éloignement de la femme et des enfants. Ceux qui sont venus plus récemment n'ont pas toujours pu bénéficier de l'accueil de ce milieu traditionnel reconstitué dans un foyer ou dans un quartier investi par les compatriotes. Avec le temps beaucoup d'anciens sont rentrés au pays et ceux qui restent vivent souvent dans une situation personnelle difficile qui ne les rend guère disponible pour accueillir les nouveaux arrivants. Les personnes venues plus récemment ressentent donc plus douloureusement le choc de la séparation. Tous disent que les premières semaines ou les premiers mois en France ont été les plus durs et ce d'autant plus que le travail qui constituait le principal mobile du départ est aujourd'hui plus difficile à trouver. L'inactivité forcée qui s'impose à beaucoup laisse l'esprit plus disponible pour douter du bien fondé du départ et regretter la séparation avec l'épouse et les enfants.
Les Maghrébins jeunes, mal insérés dans les réseaux familiaux et les Africains appartenant à des ethnies minoritaires récemment engagées dans le cycle migratoire ressentent plus que les autres la dureté de la séparation. Ce sont souvent ces raisons qui les amènent parfois à souhaiter un regroupement familial rapide alors que les anciens qui ont pu longtemps bénéficier de l'appui matériel et affectif de la communauté villageoise reconstituée disent n'avoir jamais envisagé une telle hypothèse.

La prise en charge des enfants au pays

Si la famille étendue ne joue plus toujours son rôle dans l'accueil des nouveaux venus en France, elle semble pour l'instant représenter encore, dans la plupart des cas rencontrés, une ressource appréciable pour la prise en charge des enfants demeurés au pays d'origine. Les pères immigrés disent dans l'ensemble avoir confiance dans leur famille pour s'occuper de leurs enfants en leur absence. Chez les Maghrébins, on mentionne surtout le rôle des grands-parents, un peu moins souvent celui des frères du père, plus rarement celui des frères de la mère. Chez les Africains noirs, ce sont surtout les frères du père qui reçoivent une délégation pour s'occuper de la famille restée au pays. Les grands-mères paternelles sont aussi citées assez souvent. Dans les deux groupes, le rôle des épouses n'est pas mentionné systématiquement. Dans de nombreux cas, on a l'impression qu'elles sont mises sous la tutelle de la famille du mari au même titre que les enfants. Certains hommes, surtout parmi les jeunes générations, font toutefois état de la confiance qu'ils ont en leur épouse pour assurer l'éducation des enfants et soulignent ses qualités de mère de famille, ventant parfois l'autorité qu'elle a su prendre sur la famille en leur absence.
Les Maghrébins les plus âgés font surtout état de la délégation d'autorité qu'ils ont faite à leurs parents en ce qui concerne aussi bien l'épouse que les enfants :
«J'ai laissé ma femme avec mes parents jusqu'à leur mort….Mon père était responsable de mes enfants.» **(Algérien, 60 ans)**
«J'ai pensé ramener ma femme à certains moments mais après avoir bien réfléchi, j'ai préféré qu'elle vive là-bas. La misère de là-bas est mieux que celle d'ici. De plus, j'avais mes parents et les oncles autour d'elle. D'ailleurs, c'est eux qui se sont occupés de l'éducation des enfants.» **(Algérien, 59 ans)**
Cette délégation d'autorité aux parents du mari sur sa femme et ses enfants n'est pas uniquement le fait des hommes d'une certaine génération. Nous avons rencontré des moins de 40 ans qui, à la suite d'une expérience conjugale malheureuse suivie d'un divorce se sont remariés au pays et se sont empressés de reprendre les vieilles habitudes.
«J'ai divorcé…Je suis rentré au pays dégoûté. Finalement, j'ai épousé quelqu'un du bled. J'ai un garçon et une fille. Tous vivent avec mes parents. Même si on me met le couteau sous la gorge en me disant : «Ramène les enfants ici», je ne ramènerai ni ma femme ni mes enfants. Plutôt mourir ! Il y a

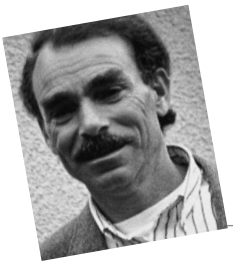

trop de liberté ici…Ils sont tous sous l'autorité de mes parents avec la culture de chez nous.» **(Algérien, 31 ans, divorcé d'une compatriote née en France)**

Quelquefois, la délégation d'autorité se justifie plus par la compétence reconnue en matière d'éducation de celui à qui on confie les enfants. Le père peut alors s'effacer derrière cette personne et pratiquement abdiquer de son rôle. Ainsi un homme de 61 ans qui n'est pas rentré depuis six ans au pays pour des raisons financières semble avoir démissionné de son rôle au profit d'un de ses frères qui est devenu, selon lui, le véritable père des enfants :

«Ils (mes enfants) se comportent avec moi comme si j'étais leur copain sans aucun respect pour ma place de père. Ils ne m'obéissent pas…Mes enfants ont vécu en ville avec leur mère. Mes deux frères leur rendent visite de temps en temps. Surtout mon frère, instituteur, qui joue le rôle de moralisateur. L'autre est coiffeur mais n'est pas aussi impliqué dans leur éducation. Mes enfants voient dans leur oncle, l'instituteur, un véritable père. De toutes façons, je ne peux pas revenir au Maroc. Il n'y a pas de travail, surtout à mon âge. On va vivre comme ça jusqu'à ce que Dieu nous prenne la vie.» **(Marocain, 61 ans)**

La compétence en matière d'éducation de celui qui prend le relais du père en son absence n'est pas toujours une incitation à se reposer systématiquement sur lui. C'est le plus souvent une garantie supplémentaire de confiance qui ne dispense pas le père d'exercer ses responsabilités. Il compense son absence par une aide financière régulière et un engagement plus grand pour assurer l'avenir matériel des enfants. Ainsi ce Tunisien qui manifeste sa gratitude à ses frères qui ont bien élevé ses enfants en contribuant au maintien de la propriété familiale et en investissant pour assurer un patrimoine à ses enfants.

«Nous sommes quatre frères près de Gabès. Nous avons une palmeraie de huit cents arbres. J'ai un frère qui est pharmacien, un autre qui est instituteur. Ils se sont bien occupés de mes enfants. Grâce à eux, ils ont bien réussi. Ma fille aînée est en médecine à Sfax. Mon fils a fait mécanique. Je leur téléphone tous les dimanches. Il faut assurer. J'envoie des mandats. Ils ne manquent de rien. J'ai acheté des terres pour faire construire pour les enfants quand ils auront grandi. Mes enfants s'occupent de la palmeraie. Ils y travaillent tous les dimanches. J'envoie de l'argent pour payer le conditionnement des dates. On les vend à la coopérative, ça fait des revenus pour toute la famille.» **(Tunisien, 54 ans)**

La délégation de responsabilité vis-à-vis de la famille peut s'étendre au delà de la parenté quand il n'y a pas de grands parents ou d'oncles à proximité. Dans ce cas là, le père joue à distance un rôle plus actif. Il soutient parfois financièrement ceux qui s'occupent des enfants en son absence.

«C'est surtout ma mère qui s'occupe des enfants. Mais il y avait aussi mon père avant son décès. La clef, c'est le père. S'il est absent, les choses ne se font pas comme on l'aurait souhaité. Quand on demande aux autres de s'occuper de ses enfants, ils ne le font pas gratuitement. Quand tu donnes l'argent, on s'occupe de ta famille, sinon, on démissionne ! Mon voisin se charge de me prévenir en cas de dérapage. Je lui ai donné l'autorisation d'intervenir s'il voyait quelque-chose d'inconcevable dans le comportement de mes enfants. Je lui ai dit que c'étaient également ses enfants. Je suis content des services qu'il me rend.» **(Marocain, 61 ans)**

Nous avons aussi rencontré certains hommes qui ne souhaitent pas que leurs parents ou voisins se mêlent de l'éducation de leurs enfants. Ils justifient cela tantôt par la méfiance, tantôt par l'indifférence croissante aux problèmes des autres qu'ils constatent dans la société locale.

«J'ai des frères là-bas sur place. Mais chacun reste à sa place. Chacun s'occupe de son foyer. Ma femme s'est toujours débrouillée toute seule avec les enfants. C'est mieux comme ça. Il n'y a pas d'histoires !» **(Marocain, 56 ans)**

«Avant, c'étaient les grands-parents qui s'occupaient de ma femme et de mes enfants, un peu les oncles mais aujourd'hui, tu ne peux compter que sur toi-même. Les choses ont beaucoup changé» **(Algérien, 62 ans)**

«C'est leur mère qui les a éduqués. J'ai des frères là-bas, mais chacun vaque à ses occupations. Il n'y a plus de fraternité. Ils sont dévorés par la jalousie…J'observe une dégradation dans les relations et dans les mœurs.» **(Marocain, 62 ans)**

Le fait de vivre en ville plutôt que dans le village originel favorise une prise de distance par rapport à la famille et facilite l'autonomie de l'épouse pour la gestion de l'éducation des enfants. Beaucoup d'hommes ont encouragé le déplacement de leur famille du village vers la ville pour offrir à leur épouse et à leurs enfants un meilleur confort et un accès plus facile aux différents services. Même si le projet de permettre une plus grande indépendance des femmes vis-à-vis de la belle-famille ne faisait pas partie de leurs attentes conscientes lors de ce déménagement, c'est souvent une conséquence du passage du monde rural à la ville. Les villes du fait des équipements et des services de proximité

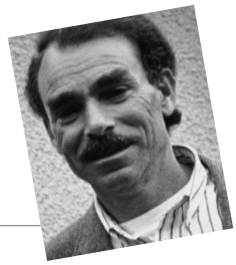

qu'elles offrent rendent moins utiles le recours à l'aide de la parenté. Les investissements réalisés par les émigrés ont permis un certain enrichissement des villes situées à proximité des zones de forts départs. Dans le sud marocain, une ville comme Tiznit a connu une forte croissance grâce à l'émigration. Ceux qui y ont installé leur famille constatent que rien ne manque pour la vie familiale. Tous les équipements existant dans les villes françaises y ont été reproduits, parfois grâce à des investissements privés : jardins d'enfants, écoles de tous niveaux, cliniques, super-marchés, centres sociaux… Pour l'épouse restée seule avec les enfants, la possibilité de recourir à ces différents services permet de se passer plus facilement de l'appui de la famille étendue et d'éviter ainsi ses inévitables ingérences. L'émigration qui, par ailleurs, permet souvent de maintenir les sociétés locales dans leur fonctionnement traditionnel, favorise ici au contraire la modernisation des comportements familiaux.

Avec le temps, les femmes restées sur place assument une part de plus en plus importante de responsabilité et les hommes acceptent de le reconnaître, exprimant parfois une forte gratitude par rapport aux résultats de l'éducation qu'elles ont donnée aux enfants.

«Les filles ont réussi grâce à l'éducation de leur mère. Franchement, c'est elle qui les a poussées. Moi, je ne retournais qu'un mois par an…C'est ma femme qui a tout fait, qui a élevé ses enfants et ses petits enfants. Ils travaillaient tous bien à l'école…Moi, j'ai travaillé ici, mais pour l'éducation des enfants, c'est ma femme.» **(Algérien, 67 ans, 7 enfants, dont trois ont fait des études supérieures)**

L'absence du père et la diminution progressive du rôle de sa parenté masculine amène une redéfinition de la répartition des fonctions éducatives vis-à-vis des enfants. Dans la famille maghrébine traditionnelle, la mère s'efforce de *«serrer»* ses filles et se montre souvent plus que compréhensive envers ses fils, laissant son mari exercer l'autorité à leur égard. Dans un certain nombre de cas, les mères restées au pays ont étendu leur autorité également sur les garçons, ce qui représente une petite révolution dans les structures familiales locales.

«Elle est très respectée. Elle tient la maison. Même l'aîné lui demande la permission. Elle peut lui demander ce qu'elle veut, il obéit !» **(Tunisien, 64 ans)**

Dans une société où la mère passe traditionnellement, en l'absence du mari, sous la tutelle du fils aîné dès que celui-ci est adulte, ce renversement des rapports n'est pas une petite chose. Le fait qu'il s'agisse d'une famille tunisienne est aussi significatif des efforts déjà anciens des dirigeants de ce pays pour promouvoir un droit de la famille plus favorable aux femmes.

Dans le cas des Africains noirs, en raison de la plus grande vitalité de la famille étendue et de la fréquence de la polygamie, les mères ont plus de mal à affirmer un rôle éducatif. Elles interviennent surtout auprès des plus jeunes. Le mariage précoce des filles et le départ de plus en plus tôt des garçons en émigration saisonnière ne leur laisse guère l'occasion de s'occuper des adolescents. En milieu traditionnel, il est aussi admis qu'une partie de l'éducation des enfants se fait à travers la participation aux activités de groupes de jeunes appartenant aux mêmes classes d'âge, groupes qui sont très autonomes par rapport aux adultes. Les garçons dès l'âge de dix ans passent la plus grande partie de leur temps au sein de ces petites collectivités informelles qui constituent un milieu propice à leur socialisation et à leur apprentissage de la vie d'adulte. Les parents sont nantis d'une forte autorité et exigent de nombreuses marques de respect de la part des enfants mais ils ne cherchent pas à intervenir dans la vie des groupes d'adolescents et ne se préoccupent guère de ce que leurs enfants peuvent faire dans le cadre de ces bandes. La relation au père est essentiellement une relation de respect et d'obéissance et ce type de relation doit se répercuter vis-à-vis de tous les hommes adultes de la génération du père. De ce fait, un oncle peut assez facilement se substituer au père. L'éducation prodiguée est surtout axée sur l'apprentissage du respect dû aux aînés et des nombreuses règles de politesse qui permettent de l'exprimer. Les grands-mères jouent aussi un rôle éducatif important auprès des jeunes enfants à qui elles transmettent un certain nombre de savoirs traditionnels dans une relation de tendresse et de protection. Mais ce rôle ne doit pas se prolonger quand les enfants commencent à grandir. On dit alors qu'elles *«gâtent»* les enfants.

La totalité des Africains interrogés au cours des enquêtes dit avoir laissé la famille sous la responsabilité d'un de leurs frères ou de leurs parents. Beaucoup mentionnent la présence de leur mère auprès de l'épouse et des enfants. Quelquefois, les enfants sont dispersés dans différents foyers. Les plus grands ne sont pas toujours avec leur mère. En fonction de la scolarité qu'ils suivent, ils sont confiés à un parent vivant à proximité de l'école fréquentée. Les hommes interrogés expriment une forte confiance en ces personnes à qui ils ont délégué leurs

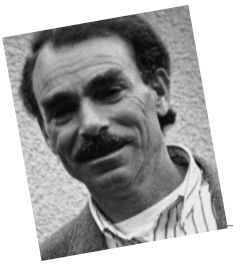

responsabilités. Le fait de confier ses enfants à autrui est une habitude fréquente, même en dehors du contexte de la migration lointaine. Ceux à qui on confie les enfants se voient ainsi honorés et on s'interdit de les critiquer même si on est mécontent de la manière dont ils s'occupent des enfants. La plupart des personnes interrogées se disent satisfaites des services de ceux à qui ils ont confié les enfants, sans que cela signifie forcément que cet jugement exprime autre chose qu'une politesse de convenance. Ainsi un Malien qui dit avoir eu l'impression que ses enfants souffraient au pays et étaient misérables adresse cependant un satisfecit à son frère aîné qui en a la charge en son absence.
«Mon grand frère les éduque comme je l'aurai fait. Il traite mes enfants comme les siens.» **(Malien, 47 ans, 2 épouses et 4 enfants)**
Un homme précise même que ses enfants sont sans doute mieux éduqués que si lui-même s'en occupait :
«Mes enfants vivent dans notre famille avec ma femme. Ma femme et mon frère s'occupent d'eux. Je suis très satisfait de leur aide. Les enfants sont scolarisés près de la famille. Ils sont bien éduqués. Ils sont sur la bonne voie. D'ailleurs mon absence est une bonne chose car moi je les gâte trop.» **(Malien, 46 ans)**
Quelques rares hommes expriment toutefois des doutes sur la qualité des services rendus par ceux à qui ils ont délégué l'éducation de leurs enfants en leur absence. Un homme qui a divorcé de sa femme après avoir vécu en France quelques années avec elle a renvoyé les enfants au village d'origine où ils sont élevés par sa mère. Malgré la confiance qu'il dit avoir en celle-ci, il se dit insatisfait de l'éducation qu'elle donne à ses deux enfants âgés de 14 et 12 ans.
«Vraiment, j'ai eu envie de repartir avec eux car je n'étais pas content de leur éducation. Leur grand-mère les a trop gâtés. La manière dont ma maman les a élevés ne me plait pas trop et pourtant j'ai plus confiance en elle qu'en quiconque.» **(Malien, 36 ans)**
Si la plupart des pères vivant en France demeurent attachés à l'éducation traditionnelle que les membres de leur parenté peuvent aussi bien dispenser qu'eux en leur absence, certains, surtout parmi les plus jeunes, seraient sans doute plus satisfaits d'avoir leurs enfants auprès d'eux.
«Quand je suis allé là-bas, j'avais envie de repartir avec eux car je ne voulais plus les quitter. Je suis satisfait du soutien de ma maman pour leur éducation mais s'ils étaient en France ce serait mieux pour eux car je pourrais m'occuper d'eux moi-même.» **(Malien, 33 ans)**

L'expérience de la vie en France contribue tout de même à changer peu à peu le regard des hommes sur la relation à leurs enfants et les amène à souhaiter jouer un rôle plus personnel et plus actif dans leur éducation plutôt que de s'en remettre systématiquement à la famille étendue pour les élever.

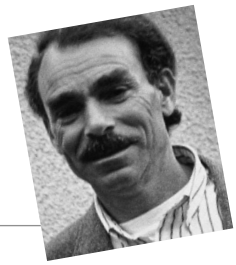

Les relations à distance

La communication avec la famille demeurée au pays d'origine a évolué avec le temps et les moyens disponibles pour échanger des nouvelles. Les anciens se souviennent que dans les années 60 et 70, on communiquait surtout par courrier. Ce n'était pas selon eux un moyen satisfaisant. Comme beaucoup ne savaient pas écrire, il fallait trouver quelqu'un pour rédiger les lettres et lire les réponses. Avec l'apparition des magnétophones les gens se sont mis à enregistrer des cassettes et à les envoyer au pays. Aujourd'hui ces deux modes de communication sont abandonnés par les Maghrébins au profit du téléphone.

«Dans le temps, oui, on écrivait, on se faisait écrire les lettres. Aujourd'hui, il faut 4 ou 5 mois pour que la lettre arrive. Un coup de fil, maintenant et tu as des nouvelles ! J'appelle au bout de 3 jours. Des fois, je reste 15 jours, ça dépend du moral…» **(Algérien, 59 ans, R.M.I)**

Depuis qu'il y a les portables, il est possible d'appeler dans des villages isolés situés dans des pays qui bénéficient d'une couverture par un réseau. Cela a permis d'augmenter la fréquence des communications :

«En ce qui concerne les appels téléphoniques, je contacte mes enfants deux à trois fois par mois. Mais depuis qu'on a pu avoir accès aux portables, j'appelle aussi souvent que je peux. Parfois, j'appelle deux ou trois fois par semaine. Nous n'avons pas la possibilité d'avoir un téléphone fixe dans notre village. Le portable facilite maintenant le contact.» **(Marocain, 53 ans)**

Pour les Africains qui viennent de zones rurales qui ne sont pas équipées du téléphone et ne peuvent pas encore bénéficier d'une couverture par un réseau de téléphonie mobile, on utilise encore les cassettes. Ceci permet d'éviter d'avoir recours aux services d'un compatriote sachant écrire devant qui on est obligé de révéler certains problèmes familiaux. Ces cassettes sont confiées parfois à des amis ou des parents qui doivent séjourner au pays. A cette occasion, cette personne pourra répondre aussi aux demandes d'information supplémentaire formulées par la famille. Les compatriotes de retour sont aussi les messagers de la famille auprès de l'émigré. Ces moyens de communication traditionnels satisfont cependant de moins en moins les Africains qui font des efforts collectifs importants pour parvenir à financer des moyens plus modernes. Au cours de la mission menée au Mali dans le cadre de cette recherche nous avons vu quelques villages qui investissaient l'argent envoyé par les émigrés dans l'installation d'un téléphone public.

La fréquence des appels téléphoniques au pays est variable selon les personnes interrogées. Elle est tout de même révélatrice de l'intérêt du père pour garder le contact avec ses enfants. Chez les Maghrébins, ceux qui témoignent de fortes préoccupations pour l'avenir de leurs enfants les appellent souvent une fois par semaine en moyenne. Le budget téléphone n'est pas négligeable. Certains disent acheter en moyenne deux cartes de 50 unités par semaine. Ce sont toujours eux qui appellent pour éviter à leur famille des dépenses considérées comme excessives dans l'autre sens. Souvent le père téléphone et les enfants lui envoient des nouvelles plus détaillées par lettre.

«Je me suis toujours préoccupé de ma famille car on est loin les uns des autres. Je leur téléphone toutes les semaines. J'appelle environ deux fois par semaine. Mes filles m'envoient des lettres. Elles me demandent toujours de rentrer au pays. Elles s'inquiètent pour ma santé. Moi aussi, je leur donne des conseils pour qu'elles restent obéissantes à moi et à leur mère qui s'occupe de leur éducation.» **(Algérien, 54 ans)**

Les conversations téléphoniques n'ont pas toujours ce contenu affectueux. Certains se plaignent d'entendre avant tout des demandes d'argent de la part de l'épouse et des enfants.

«Quand je leur téléphone, ils me parlent un peu de la pluie et du beau temps et puis, très vite, ils demandent de l'argent.» **(Algérien, 55 ans)**

L'argent est aussi un moyen de maintenir le lien avec la famille. L'envoi régulier d'argent fait partie du contrat implicite de l'émigré quand il quitte sa famille. C'est sa contribution principale à l'éducation des enfants et c'est cela qui justifie son départ. L'absence d'envoi d'argent équivaut pratiquement à un abandon de famille et empêche l'émigré de retourner au pays. Dans les pays du Maghreb, celui qui n'envoie plus d'argent subit une réprobation de l'ensemble de la communauté villageoise. Au Mali, les femmes n'hésitent pas à demander le divorce si leur mari n'envoie plus rien. Les juges interrogés lors de notre enquête dans ce pays disent le leur accorder régulièrement, en conformité avec la loi malienne qui prend en compte les demandes de divorce pour défaut d'entretien et abandon de famille.

La totalité des hommes interrogées au cours de l'enquête ne remettent pas en cause cette obligation d'envoyer de l'argent au pays et déclarent faire tout ce qu'ils peuvent pour s'y conformer, même quand leur situation financière est devenue difficile. Cela ne signifie nullement que tous les

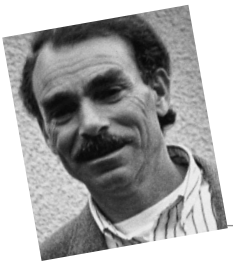

immigrés éloignés de leur famille soient dans cette logique d'effort pour continuer à envoyer de l'argent. Certains n'ont sans doute rien envoyé depuis plusieurs années, soit en raison du manque de moyens, soit parce qu'ils préfèrent dépenser pour eux-mêmes ce qu'ils gagnent. Dans le cadre d'une enquête portant sur les relations avec la famille restée au pays, ces personnes ne pouvaient guère se sentir concernées et n'avaient pas de raison de se prêter à un entretien. Sachant que leur comportement est désapprouvé par l'ensemble de leurs compatriotes, ils se sont abstenus de répondre à nos demandes d'interviews.

Les réponses formulées par les personnes qui ont accepté de nous rencontrer ne sont donc pas forcément représentatives des comportements de l'ensemble des immigrés.

Les personnes qui ont un emploi stable ou des ressources régulières liées à une retraite substantielle envoient en moyenne entre 2000 F et 3000 F chaque mois. Ceux qui n'ont qu'un travail de type intérimaire ou une retraite plus modeste envoient parfois jusqu'à 1000 F par mois. Quant à ceux qui n'ont que le R.M.I ou une allocation chômage, ils disent envoyer de l'argent «quand ils peuvent» mais ne jamais rester très longtemps sans rien envoyer du tout.

«J'envoyais 500 dinars avant quand ça allait bien, par mandats bien sûr. Aujourd'hui, c'est pas pareil. On change avec ceux qui viennent ici. Et puis ma retraite, c'est 4400 F, c'est pas beaucoup ! Il faut payer la chambre, vivre et faire son possible pour envoyer quand même.» **(Algérien, 67 ans)**

Les besoins de la famille n'ont pas forcément diminué quand les enfants sont devenus adultes. La hausse régulière du coût de la vie dans les pays d'origine et la dégradation de la situation de l'emploi, en particulier en Algérie, amène la poursuite et même l'amplification de l'effort chez les retraités qui ont déjà contribué pendant toute leur vie active à l'entretien de leur famille.

«Même les grands, je suis obligé de les aider de temps en temps.. Avant, j'envoyais des mandats de 300 F, 400 F, ça suffisait ! Aujourd'hui, tous les mois, j'envoie 1000 F à ma femme… Certaines périodes, j'envoie un peu plus.» **(Algérien, 67 ans, trois enfants dont deux ont un emploi)**

Dans l'ensemble, il existe encore une éthique très forte dans le milieu des immigrés isolés par rapport à l'obligation d'assurer la prise en charge économique des enfants à distance en acceptant les privations que cela implique.

«Je touche actuellement 2670 F par mois. Je serai bien retourné là-bas mais je n'ai pas assez de ressources. Je serre la ceinture pour envoyer un peu là-bas. J'ai une fille et un garçon marié mais j'ai encore deux garçons et une autre fille à la maison. Je suis responsable. Je dois assurer.» **(Algérien, 67 ans)**

«Je me prive de loisirs, de femmes, parfois de nourriture, pour envoyer de l'argent à mes enfants.» **(Marocain, 61 ans)**

C'est à travers cette aide financière que les immigrés ont le sentiment de remplir leur rôle de père et c'est cela qui les dédouane de leur absence et de l'impossibilité d'assurer en conséquence un rôle éducatif plus concret.

«Le meilleur père, c'est celui qui envoie de l'argent là-bas et qui fait des économies pour y aller le plus souvent possible.» **(Marocain, 56 ans)**

Grâce à leur soutien financier ils estiment bénéficier de la considération de leur entourage et en particulier, selon eux, de leurs enfants.

«Moi, j'ai toujours envoyé ce que je pouvais comme argent et je suis retourné régulièrement. Je ne les ai jamais oubliés. C'est pour ça q'on est considérés, pas comme ceux qui ont oublié leur famille, leur pays.» **(Algérien, 64 ans)**

«Oui, mes enfants sont fiers d'avoir un père immigré en France parce qu'ils vivent mieux que les autres. Ils ont tout ce qu'il faut. Ceux qui ne sont pas fiers, c'est ceux dont les parents n'envoient pas d'argent ou dont le père est clochard en France ou a une mauvaise réputation ou ceux qui ne peuvent pas rentrer régulièrement au pays.» **(Algérien, 59 ans)**

S'acquitter de cet appui financier en maintenant un lien régulier avec les enfants constitue la finalité principale du projet migratoire. Les hommes interrogés savent que cela ne va pas de soi et qu'il existe de nombreux dangers susceptibles de faire échouer ce projet. Pour se prémunir de ces dangers, certains disent s'être imposé de nombreuses abstinences.

«J'évite de tromper ma femme pour que mes enfants n'entendent pas de mal de moi. Ceux qui trompent leur femme ici perdent leur vie. Les femmes leur font dépenser tout leur argent et ils finissent clochards dans le métro.» **(Marocain, 56 ans)**

Avoir une liaison en France ou même simplement quelques aventures représente le plus grand danger de dérive par rapport à l'objectif de la migration mais beaucoup s'imposent aussi une privation de tout loisir susceptible d'entraîner des dépenses. Au cours des quelques enquêtes réalisées le samedi ou le dimanche, les personnes rencontrées nous faisaient remarquer qu'elles restaient dans le foyer tout le week-end pour éviter les dépenses qu'auraient occasionné une sortie.

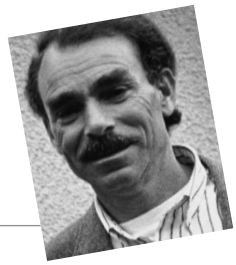

«Comme vous pouvez le constater quand je ne travaille pas, je suis toujours ici. J'évite de sortir. Je ne vais ni au café ni au cinéma. Je ne vais même pas faire un tour dehors car on pourrait avoir une occasion de dépenser.» **(Sénégalais, 49 ans)**

Une attitude aussi ascétique n'est pas forcément représentative de celle de l'ensemble des immigrés vivant en isolés. Les familiers de l'univers des foyers savent bien qu'on y rencontre aussi des *«accros»* du tiercé et des jeux de hasard, des buveurs, des gens qui ouvrent volontiers leur porte aux prostituées de passage et même certains qui entretiennent une liaison régulière avec une maîtresse. Les gens qui se sont prêtés à cette enquête étaient fortement dans la logique du sacrifice imposé par la migration et étaient parmi ceux qui avaient la plus forte conscience de leurs devoirs paternels. Ils désapprouvaient ceux de leurs compatriotes qui avaient oublié leurs obligations.

«Il y a des parents qui oublient leur pays. Ils ont des tentations ici. Ils sont rassasiés, ils ont la belle vie ici. Ils ont tout oublié. D'autres se sacrifient, vivent mal ici, pensent à leurs enfants…J'ai un exemple, quelqu'un qui travaille avec moi. Il n'est pas parti au pays depuis 30 ans, il a abandonné sa femme et ses enfants. Il a une femme ici.» **(Tunisien, 64 ans)**

Pour se maintenir dans la logique du projet migratoire initial, les personnes interrogées s'appuyaient sur de fortes convictions religieuses et revendiquaient souvent leurs qualités de droiture et de sérieux comme des valeurs typiques de leur groupe ethnique d'appartenance.

«Nous les Chleuhs (berbères du sud), on n'est pas comme les Rifains ou les Arabes qui font n'importe quoi ici et ne pensent pas à leur famille. On respecte la France, pas comme les Algériens qui ont mangé pendant 130 ans dans l'assiette des Français et qui, après les mordent comme des chiens. Il n'y a de Dieu qu'Allah et il n'y a rien de mieux que les Chleuhs !» **(Marocain, 56 ans)**

Les retours au pays

Les retours réguliers au pays constituent aussi une des obligations auxquelles les immigrés s'efforcent de répondre et en même temps, ils marquent des retrouvailles avec la famille qui permettent de juger de la qualité de l'éducation des enfants et de tester la gratitude qu'ils ont envers leur père.

Le coût de ces retours représente souvent le poste principal du budget des immigrés. Ils doivent toujours s'accompagner de la distribution généreuse de nombre de cadeaux. Leur rythme varie beaucoup selon les personnes interrogées. On trouve un nombre non négligeable de personnes qui disent rentrer deux fois par an. Les retraités sont souvent dans ce cas et ce sont eux qui effectuent les séjours les plus longs, de deux à six mois. On trouve aussi un certain nombre de travailleurs en activité qui effectuent deux séjours par an. Ce sont souvent des gens en fin de carrière qui occupent des emplois temporaires qui leur laissent le loisir de partir au cours des périodes creuses. Certains enfin ne sont pas rentrés au pays depuis plusieurs années du fait qu'ils n'ont pas les moyens de revenir en sacrifiant au traditionnel rituel de la remise d'argent et de présents à l'entourage. Ils disent souffrir de ne pas pouvoir rentrer. De l'avis général, il était plus facile de rentrer au pays dans les années de plein emploi. On pouvait se permettre de séjourner plus longtemps sans crainte de ne pas retrouver d'emploi. Le fait que l'on gagnait bien sa vie permettait aussi de payer plus de voyages. Un Algérien de 62 ans dit avoir fait 104 voyages entre la France et l'Algérie depuis qu'il est arrivé en France en mars 1965, soit en moyenne plus de 3 voyages par an. Les employeurs à cette époque là accordaient plus facilement des congés supplémentaires. Les grandes entreprises facilitaient la concentration des congés sur une même période de deux ou trois mois.

«Avant, je passais jusqu'à trois mois de congé au bled dont deux sans soldes. A l'époque, Renault faisait beaucoup de facilités avec nous.» **(Marocain, 60 ans)**

Par la suite, les choses ont été plus difficiles. Ceux qui ont voulu poursuivre ce rythme des longs séjours au pays ont souvent perdu leur emploi.

«Nous avons perdu le travail à cause de la famille. A force d'essayer de prolonger le séjour en demandant un congé maladie, nous avons été virés.» **(Algérien, 61 ans)**

Les retours au pays restent cependant un grand moment de la vie pour ceux qui peuvent se les permettre dans de bonnes conditions.

Tant pour les pères que pour les enfants, ils

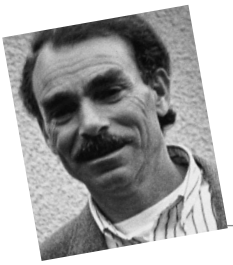

représentent un *«temps fort»* qui laisse des souvenirs marquants.

«Quand je reviens, ils disent que la maison s'illumine. Je me sens très, très bien auprès des miens. La veille de mon départ, je ne dors pas de toute la nuit, pressé d'arriver au pays. Le retour est toujours difficile ; les enfants pleurent, la femme aussi. Il me faut du temps pour me réadapter ici. Et là-bas, mon fils me dit : la maison est sombre depuis que tu es parti.» **(Tunisien, 64 ans)**

Quand ces retours ne peuvent plus avoir lieu dans les mêmes conditions, ils laissent un regret particulièrement amer.

«Dans le temps quand je retournais là-bas, la valise pleine de robes et tout, on égorgeait le mouton le jour de mon arrivée. Quel bonheur ! Quelle fierté ! Aujourd'hui, c'est plutôt les pleurs» (**Algérien, 67 ans)**

La distribution de cadeaux, sans être une obligation formelle, constitue un rituel qui permet au père de se valoriser davantage aux yeux de sa famille et de son entourage. Gâter excessivement ses enfants lors des séjours au pays représente aussi une forme de compensation affective aux longs mois de séparation.

«Quand je rentre voir ma famille, je suis bien reçu… Je donne à chacun un cadeau : thé chinois, parfum, vêtements…Il y a longtemps, c'était rare de voir des objets français circuler dans le village. Ma femme et mes enfants en étaient fiers. Ils étaient heureux de me voir riche…Si tu ne donnes pas des présents à tes enfants, ça les afflige !… Ma présence les enrichit : ils mangent bien, s'habillent bien. Je les accompagne à la plage. Je dépense beaucoup d'argent pour leur faire plaisir. La séparation est dure car on ne sait pas si on aura le temps de se revoir ou pas.» **(Marocain, 59 ans)**

Ces propos sont particulièrement révélateurs du type de relation que les pères émigrés entretiennent avec leurs enfants restés au pays. Ils se font une fierté d'assurer une prise en charge maximum, même quand les enfants sont adultes. Plusieurs mentionnent que, chaque fois qu'ils rentrent, ils amènent encore des cadeaux à leurs filles mariées. Beaucoup disent héberger gratuitement les aînés qui ne travaillent pas. Ils assument leur rôle et en même temps savourent l'importance qu'ils ont pris pour leur famille.

Les retours au pays comportent aussi leurs effets pervers. Ils sont, pour le père, l'occasion de remise en question de son choix de vivre seul à l'étranger. Si les retrouvailles sont chaleureuses, les séparations sont frustrantes et laissent toujours le regret de ne pas avoir ramené les enfants en France.

«Je retourne tous les ans deux mois. Quand je retrouve mes enfants, mon esprit est bouleversé. Je me dis que je ne retournerai plus en France.» **(Algérien, 59 ans)**

«On n'a pas eu le temps de connaître nos enfants. Tu as à peine le temps d'apprendre à les connaître que le mois est déjà passé et qu'il faut revenir ici.» **(Algérien, 59 ans)**

Si toutes les personnes interrogées soulignent la qualité de l'accueil que leur réserve leur famille, certains s'interrogent sur la sincérité des sentiments qui leur sont exprimés et se demandent si ce n'est pas seulement l'argent et les cadeaux qui entraînent les manifestations de gratitude. Les retours et les retrouvailles avec les enfants sont ainsi parfois sources de déceptions.

«Je rentre en France une fois par an. Je suis reçu avec joie. Mais on m'accueille bien parce qu'on attend le retour de l'argent, ça les arrange d'ailleurs que je parte en France pour leur envoyer de l'argent. C'est très clair. Tout est clair. Ils sont cupides ! Avant quand ils étaient petits, ils avaient de l'affection pour moi. Ils me le montraient à mon départ. Aujourd'hui, ils rigolent à mon départ…Mon autorité n'est plus reconnue. J'aurai du les laisser se débrouiller et souffrir pour vivre au lieu de leur envoyer de l'argent.» **(Marocain, 63 ans)**

D'autres font à l'occasion de ces retours la pénible constatation de la distance et de l'incompréhension qui se sont installées entre eux et leurs enfants.

«Les enfants qui ne grandissent pas auprès du père ne lui montrent pas leur amour. Celui qui élève ses enfants dès le départ n'est pas comme celui qui les voit rarement. Quand on se retrouve, je ne m'habitue pas à eux et vice-versa. J'ai été élevé par mes parents, je les aime. Mais ce n'est pas comme eux qui voient leur père tous les deux ou trois ans. Je vois qu'il y a entre nous une absence de sentiments.» **(Marocain, 61 ans)**

La fréquence des retours est une condition importante pour maintenir un lien avec les enfants. Tous ceux qui ne peuvent assurer au moins un retour annuel constatent que leur relation avec les enfants se dégradent.

Le retour est plus facile et moins coûteux pour certains immigrés que pour d'autres. Les Marocains peuvent faire en trois jours l'intégralité du voyage en bus. A Gennevilliers, la présence d'une importante communauté marocaine a incité les transporteurs à proposer des prix très intéressants. On peut ainsi se rendre depuis la région parisienne jusqu'à Agadir pour un peu plus de 300 F. Les Algériens et les Tunisiens sont obligés d'emprunter plus souvent le

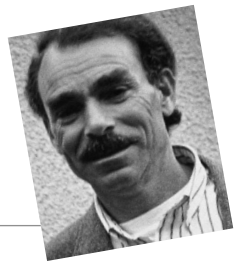

bateau ou l'avion, ce qui renchérit le coût du voyage. Les Maliens et Sénégalais sont plus désavantagés pour les séjours au pays. Les hommes qui ont près de la soixantaine s'en accommodent, ayant toujours espacé de plusieurs années des séjours au pays qui duraient souvent quelques mois, voire plus d'un an et étaient souvent l'occasion d'un nouveau mariage. Encore imprégnés des traditions familiales consistant à confier leurs enfants à un frère ou à leurs parents, ils ne mentionnent que rarement les difficultés de la séparation après le séjour au pays. Les plus jeunes ont une conception différente de la relation avec les enfants. Tous disent avoir eu envie de repartir en France avec leurs enfants après le premier retour qu'ils ont fait au pays, séjour au cours duquel ils ont souvent découvert des enfants qu'ils avaient engendrés plusieurs années auparavant.

«Ils étaient contents de me voir mais ils ne me connaissaient pas vraiment comme père. J'ai eu du mal à les quitter car c'était la première fois que je passais du temps avec eux. C'est là que les ai vraiment connus.» **(Malien, 38 ans)**

Ce qui contrarie pour l'instant un tel projet, outre les difficultés administratives et matérielles du regroupement familial, c'est la crainte de ne pouvoir élever leurs enfants en France de façon conforme à leurs valeurs et à leur culture ainsi que la hantise de rencontrer des difficultés d'entente avec leurs épouses dans une société où les relations entre homme et femme leur apparaissent comme très différentes de ce qu'elles sont chez eux. Cette double crainte est partagée par de nombreuses personnes de tous âges et de toutes origines rencontrées au cours de l'enquête. C'est souvent elle qui est évoquée par les uns et les autres pour justifier le choix de ne pas avoir amené la famille en France.

Le bilan de l'expérience

Quel bilan, ces hommes qui auront passé presque toute leur vie loin de leurs enfants font-ils de cette expérience de paternité à distance ? En quittant leur pays, ils avaient conscience d'agir dans l'intérêt de leurs enfants. Selon beaucoup, ce départ n'a pas été un véritable choix car il relevait de la nécessité. Par la suite, ils auraient pu se faire rejoindre en France par leur famille. Certains disent qu'ils ont eu l'occasion de le faire à une époque où c'était beaucoup plus facile qu'aujourd'hui mais qu'ils ont préféré ne pas le faire. Quelles raisons donnent-ils à ce choix de laisser les enfants au pays alors qu'eux-mêmes étaient déjà bien installés en France et auraient pu demander à bénéficier du regroupement familial comme nombre de leurs compatriotes ?

C'est souvent en se référant à l'exemple de ces compatriotes qu'ils tentent de légitimer le choix de continuer à vivre loin de leur famille, un choix qui est loin de signifier une moindre conscience de leurs responsabilités paternelles. Ils disent constater que les enfants des immigrés élevés en France qu'ils voient autour d'eux n'ont pas reçu une bonne éducation. Pour beaucoup, c'est pour permettre une meilleure éducation de leurs propres enfants qu'ils les ont laissés au pays, estimant que leurs conditions de vie en France ne leur auraient pas permis de les élever selon les valeurs de leur culture.

En dehors de leur situation personnelle d'immigré, ils estiment que l'ambiance générale qui prévaut en France dans les rapports entre parents et enfants est trop éloignée de ce qui existe chez eux. Ils mentionnent le plus souvent les différences des principes d'éducation qu'ils constatent entre la France et leurs pays d'origine et stigmatisent surtout l'excès de liberté accordée selon eux aux jeunes par les lois françaises.

Ce point de vue sur la société d'immigration qui ne constituerait pas un milieu favorable pour donner une bonne éducation aux enfants est partagé par une forte majorité des personnes rencontrées quelque soit leur origine et leur âge.

Les gens s'appuient d'abord sur des a priori et des craintes liées à leur mauvaise connaissance initiale de la société française. Les rumeurs colportées par les compatriotes jouent beaucoup pour former une image repoussoir des enfants d'immigrés élevés en France.

«Quand j'ai eu des enfants, je m'étais dit que leur éducation pourrait échouer en France. J'entendais les gens qui vivaient avec leurs enfants ici se

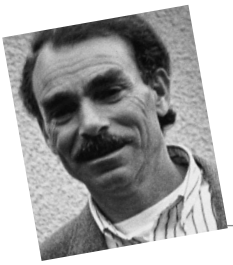

lamenter tout le temps de leur femme, de leurs enfants. Cela m'a aussi découragé. On disait que les enfants qui avaient grandi en France étaient mal élevés» **(Marocain, 53 ans, 5 enfants)**

Le comportement des femmes et des jeunes filles en France qui, vu depuis les sociétés rurales traditionnelles des pays du sud de la méditerranée est mal compris et interprété comme un comportement de dévergondage constitue une des premières causes d'appréhension sur les difficultés que pourrait induire le regroupement familial. Au Maghreb où les femmes portent l'honneur de la famille, les craintes sur le risque de «perdre» l'épouse et les filles sont amplifiées par les ragots rapportés par les émigrés de retour et par les images de permissivité que renvoie la société française à travers le cinéma et les faits divers.

«J'avais quatre filles à ce moment là. Mon frère m'a dit : emmène ta famille. Je lui ai dit, non, j'ai des filles, j'ai peur. Elles vont être en danger ! Jusqu'à présent, j'ai peur. Mes filles ne sont jamais venues en vacances en France depuis que je suis ici.» **(Algérien, 67 ans)**

Certains se réfèrent à des cas qu'ils ont vu au cours de leur séjour en France et qu'ils tendent à généraliser, mettant toujours l'évolution négative des femmes et des filles sur le compte de l'influence de la société française.

«Quand j'avais les moyens de faire le regroupement familial, mes parents ne voulaient pas. En plus, les risques de mauvais voisinage peuvent entraîner la femme à désobéir à son mari. Les femmes sont influençables ! J'en vois qui viennent chez des hommes ici au foyer. Quand on n'a que des garçons, on peut risquer le regroupement familial, mais avec des filles, il faut être très vigilant.» **(Marocain, 53 ans)**

L'image traditionnelle de la femme, frivole, cupide, influençable qui hante encore l'imaginaire des hommes maghrébins a représenté initialement pour beaucoup le premier obstacle au regroupement familial puisqu'on ne peut que difficilement partir avec ses enfants en laissant son épouse au pays. En fait beaucoup craignent que l'immigration contribue à remettre en cause le rapport habituel qui leur est favorable dans le couple.

Cet a priori de départ ne demande qu'à se renforcer au fil des expériences qui tendent à confirmer l'influence négative de la société française sur les familles immigrées et les conséquences défavorables qui en résultent pour le mari. Beaucoup signalent la présence dans leur foyer de compatriotes qui ont divorcé et qui se retrouvent misérables pendant que leur ex-épouse pavoise, ayant conservé tous les biens du ménage et bénéficiant de diverses allocations.

«Il y en a qui ont ramené leur femme et leurs enfants. Elle les a foutus à la porte ! Ils sont là dans le foyer et ils ont les mains qui tremblent quand ils se font un peu de café, les pauvres… Pendant ce temps là, la vieille est au marché, rayonnante et elle récupère l'argent des services sociaux et lui, ici, pauvre hère ! Qu'ils meurent de faim là-bas, je ne ramène pas mes enfants ici. Ici les lois sont différentes. Ici, on donne tous les droits aux femmes ! Là-bas, nous ne sommes pas des dictateurs, mais les femmes tiennent la maison. Ici, ce que l'on voit nous chagrine beaucoup…Il y a des gens qui ont ramené leur famille ici, ça va pour 1%, c'est tout, les autres, ça ne me plait pas !» **(Algérien, 59 ans)**

Les exemples négatifs rencontrés dans le voisinage immédiat sont toujours évoqués pour justifier le refus de ramener les enfants en France. La société française leur paraît représenter un danger pour la stabilité de la famille et en fin de compte, c'est toujours selon eux, l'homme qui y perd.

«Je n'ai pas envie de les élever dans un pays où il n'y a pas d'autorité. Au foyer, nous voyons des compatriotes qui ont regretté d'avoir ramené leurs enfants. La femme contacte les salopes d'assistantes sociales qui lui bourrent la tête et cassent le ménage. Les enfants sont toujours avec leur mère. Elle peut leur raconter n'importe quoi sur leur père et ils finiront par le détester.» **(Marocain, 60 ans)**

Ces hantises par rapport aux conflits conjugaux qui résulteraient de la venue en France de la famille et qui se termineraient immanquablement par un divorce défavorable au père n'est pas le propre des Maghrébins de la génération de plus de cinquante ans. On la retrouve aussi chez des plus jeunes et également chez les Africains, malgré la plus grande acceptation de la liberté féminine qui existe dans leur société.

«J'ai préféré ma femme au pays, car ici les femmes ne respectent pas le mari.» **(Malien, 26 ans)**

Nous avons pu constater au Mali qu'il se colporte dans les villages quantité d'histoires sur les femmes qui à peine arrivées en France se mettent à tromper leur mari, lui posent divers problèmes, demandent le divorce et obtiennent systématiquement la garde des enfants. Un fait divers concernant des enfants maliens ramenés au pays par leur père et qui avaient pris la fuite pour retourner en France où vivait leur mère a beaucoup ému les populations sur place. Les personnes rencontrées disent avoir mal accepté la décision de la justice française qui avait confiée les enfants à la mère et surtout avoir mal vécu la

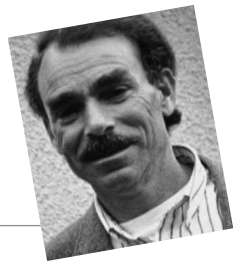

diffusion de cette affaire par la télévision française. L'inévitable amplification par la rumeur de ce type d'événement tend à laisser penser que la France intervient systématiquement dans les affaires familiales des immigrés et donne d'eux une image défavorable. La hantise de la honte qui résulterait de la mise sur la place publique des affaires de ce type joue un rôle tout aussi fort que la crainte de la séparation elle-même.

L'intervention des institutions se fait aussi, selon les personnes interrogées, au niveau des relations entre père et enfants et contribuent à désavouer le père dans l'exercice de son autorité. Il y a une amplification et une généralisation de faits qui ont pu éventuellement se produire ici ou là de manière à justifier la crainte de voir les enfants s'appuyer sur les droits que leur donne la société française pour refuser d'obéir à leur père.

«Ici, les enfants font ce qu'ils veulent. Il n'y a personne pour les tenir. Il y a trop de liberté. Ils te disent qu'ils sont majeurs et si tu leur donnes une gifle, ils vont se plaindre au juge.» **(Algérien, 60 ans)**

C'est toutefois surtout le spectacle du comportement des enfants de certains compatriotes qui est évoqué à l'appui de la décision de ne pas avoir fait de regroupement familial.

«Moi, je vois ce qui se passe ici. Les jeunes n'ont aucun respect ! Les parents ne tiennent pas, la drogue, la boisson… Les filles, leurs mères ne les tiennent pas, les garçons, c'est pareil. C'est honteux, vraiment !» **(Tunisien, 64 ans)**

«J'ai honte de voir ce qu'on voit. Ils salissent leur père par leur comportement indigne.» **(Algérien, 60 ans)**

Certains expliquent cette dérive des enfants d'immigrés par la situation économique.

«Si j'étais plus jeune et si j'avais des enfants au pays, je dirai : il vaut mieux qu'ils restent là-bas pour ne pas se retrouver ici à errer, à devenir des voyous. Il n'y a plus de travail comme avant. Nous, nous avons tout fait dans le bâtiment. Il y a des jeunes de 18, 20, 22 ans qui viennent ces dernières années, je les vois tourner en rond…Alors, ils vont voler, faire des bêtises.» **(Algérien, 66 ans)**

Pour d'autres, c'est la différence de contexte culturel qui explique les difficultés rencontrées par les parents immigrés dans l'éducation de leurs enfants.

«Les enfants des Français sont bien éduqués parce qu'ils sont élevés par leurs parents dans leur pays.» **(Marocain, 56 ans)**

Certains, très minoritaires dans notre échantillon, sont plus nuancés dans leurs jugements, faisant remarquer que la réussite dans l'éducation des enfants dépend avant tout du comportement des parents.

«Les enfants et la famille, c'est comme un arbre. Si on le plante bien, il monte bien ; si on le plante mal, il monte mal, que ce soit ici ou là-bas…Ici, quand ça se passe mal, c'est le papa qui gère mal» **(Algérien, 58 ans)**

«En 1978, j'ai eu envie de les ramener. Mais j'ai eu des problèmes pour trouver un logement. J'aurai amené ma famille car je considère que tout est une question d'éducation. Si tu laisses ta fille rentrer à onze heures du soir et que tu ne lui dis rien, c'est normal qu'elle continue.» **(Algérien, 59 ans)**

Chez les Africains, il y a par contre chez certains un projet de faire venir les enfants mais seulement quand ils seront grands afin qu'ils travaillent et permettent au père de retourner au pays.

«Les enfants élevés ici prennent des habitudes de blancs et sont pervertis… Je préfère qu'ils restent au Mali et qu'ils aillent à l'école et ne soient pas des illettrés comme moi. Ils seront des migrants mais ils seront instruits. Plus tard, je voudrais rejoindre mon village et que mon fils aîné vienne prendre le relais.» **(Malien, 36 ans)**

Faire venir les enfants quand ils sont petits risque au contraire de compromettre la possibilité pour le père de rentrer au pays et de perturber ses projets.

«Tant que les enfants sont petits, ils vont au pays avec les parents. Mais dès qu'ils deviennent majeurs, ils se débrouillent seuls et préfèrent rester entre amis. Ils finissent par abandonner le Maroc. Dès que le père meurt, ils vendent ses biens : l'argent gagné en France revient ainsi en France…Les enfants refusent de rentrer s'installer au Maroc et leur mère les soutient. Moi, je n'ai rien à craindre : mes biens sont au Maroc et mes enfants aussi.» **(Marocain, 53 ans)**

Après plusieurs années de vie en France, certains affirment ne regretter absolument pas de ne pas avoir fait venir leurs enfants. Ils ont souffert de la séparation mais ils sont satisfaits de constater que leurs enfants ont conservé les valeurs de leur culture et leur témoignent du respect.

«C'est dur la séparation, mais ce sacrifice vaut bien la peine quand on voit comment se comportent les jeunes ici… Grâce à Dieu, les grands-parents et les oncles se sont bien occupés de mes enfants. Ils sont tous respectueux. Mon fils baisse les yeux quand il me voit. Ici les enfants disent merde à leurs parents.» **(Algérien, 59 ans)**

D'autres, peu nombreux tout de même, disent franchement regretter de ne pas avoir fait venir leur famille auprès d'eux.

«J'étais bête, j'aurai du ramener ma famille près de moi. On vit comme des chiens, sauf votre respect

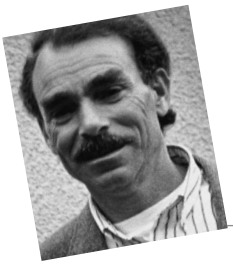

quand on est loin de sa famille…J'ai ramené dernièrement un de mes enfants pour ne plus vivre seul et sans famille, ça m'a permis d'amortir ma souffrance.» **(Marocain, 52 ans)**

Avec la vieillesse, souvent accompagnée de la maladie, la solitude se fait plus cruellement sentir et certains doutent d'avoir fait le bon choix en vivant séparés de leur famille. Ceux qui ne peuvent envisager de rentrer au pays expriment un profond désarroi.

«Enfin, mais moi, je suis là comme un poisson au bout de l'hameçon, ni là-bas, ni ici. Je ne sais pas quoi faire. Je serai bien retourné là-bas mais je n'ai pas assez de ressources. J'avais pensé ramener ma femme. En 1967, j'avais trouvé un logement. C'est elle qui n'a pas voulu venir. En réfléchissant bien, je constate qu'elle a eu raison. Ici pas de religion pas de respect… Je regrette quand même un peu aujourd'hui. Peut-être que je serai moins malheureux, que je ne mènerai pas cette chienne de vie. Je me dis que peut-être, ils auraient réussi dans leurs études, on ne sait jamais ! En tous cas, aujourd'hui, c'est trop tard. Celui qui a quatorze ans, je ne le ramènerai pas car ici tu ne peux même pas t'adresser aux jeunes de cet âge. Ils te crachent au visage. C'est ça la vie !» **(Algérien, 67 ans, veuf, 5 enfants dont deux encore à charge)**

C'est là un cas extrême d'échec. Ses enfants restés au pays n'ont pas fait une brillante scolarité. Il est obligé de subvenir encore aux besoins des deux derniers. Sa femme est décédée quand il est arrivé à l'âge de la retraite et il se trouve de surcroît diabétique et obligé de rester en France pour se soigner.

La majorité des personnes rencontrées fait plutôt un bilan contrasté de l'expérience de la séparation. Ils ont eu à la fois le sentiment que leur sacrifice se justifiait et que leurs enfants avaient pu finalement être heureux et bien éduqués grâce à eux. En même temps, ils se demandent si ils n'auraient pas obtenu un aussi bon résultat en s'épargnant les souffrances d'une longue séparation et d'une vieillesse dans la solitude.

«Tu ramènes les enfants ici, ils oublient leur origine, renient leur pays, perdent leur culture… Tu les laisses, tu es seul et malheureux… C'est toujours compliqué pour les immigrés. Ils sont ici, ils rêvent d'être là-bas. Ceux qui sont là-bas rêvent d'être ici. L'impasse, quoi !» **(Algérien, 65 ans)**

C'est là une belle expression du paradoxe autour duquel est construite la vie de l'immigré.

Le discours des enfants

DEUXIEME PARTIE

“ Au pays, je garde le souvenir de mon père, surtout pendant le mois d’été. Il me donnait de l’argent, on sortait ensemble. Il était détendu, fier. Ici, il travaille beaucoup, il arrive fatigué, il dort… Le soir, je vois un peu mon père. Bonjour, bonsoir, ça y est ! Nous n’avons pas grand chose à nous dire. ”

Le groupe enquêté

Il était plus difficile de constituer un groupe d'enfants d'immigrés qui soit aussi important et aussi représentatif que celui des pères dans la mesure où on ne peut pas rencontrer cette population concentrée dans les mêmes lieux comme on trouve les hommes isolés dans les foyers. Nous nous sommes efforcés d'identifier les zones d'où venaient les pères rencontrés précédemment afin de nous y rendre pour y rencontrer leurs enfants. Ces zones étant quelquefois très éloignées les unes des autres, il était impossible de les couvrir toutes. Nous avons donc choisi de nous limiter à celles d'où venait un nombre significatif d'hommes rencontrés dans les foyers. Au Maroc, le Souss représente traditionnellement une zone de départs importants vers la France. Beaucoup d'originaires de cette région vivent en banlieue parisienne, en particulier à Gennevilliers. Les enquêtes se sont concentrées sur la ville de Tiznit et les villages environnants, de manière à avoir des cas d'enfants élevés en milieu rural aussi bien qu'en milieu urbain. Le Mali a constitué la seconde destination pour rencontrer les familles des travailleurs vivant en région parisienne. Nous avons pu voir quelques familles à Bamako et les autres dans la région de Kayes qui représente la plus forte zone d'émigration vers la France. Les personnes rencontrées l'ont été à Nioro du Sahel, chef lieu d'un cercle dépendant de la région de Kayes et petite ville disposant d'établissements d'enseignement secondaire où étudient des enfants d'émigrés. Nous nous sommes également rendus en milieu rural dans les communes de Yéréré et Yuri, villages de peuplement soninké des environs de Nioro ainsi qu'à Sandaré, village de peuplement bambara au cœur du Kaarta, région de passage fréquenté par divers groupes ethniques dont certains ont une tradition d'émigration très ancienne tandis que d'autres n'ont découvert les migrations que tout récemment.

Il était plus difficile d'envisager une enquête en Algérie. Les problèmes d'insécurité qui agitent ce pays rendent les autorisations d'enquête difficiles et aléatoires à obtenir. De plus les immigrés algériens rencontrés en France viennent de régions très variées et éloignées les unes des autres : petite et grande Kabylie, Aurès, Oranais, région de Sétif, oasis du Souf.

Grâce à la collaboration de Louisa Moussaoui qui intervient régulièrement pour le compte du bureau lyonnais de l'office des migrations internationales au niveau de l'accueil des familles rejoignantes, nous avons pu enquêter auprès de plusieurs jeunes Algériens venus récemment rejoindre leur père en France à la suite de l'obtention d'une autorisation de regroupement. La plupart ont été rencontrés dans le cadre d'une classe de Français Langue Etrangère du lycée Récamier de Lyon, classe destinée aux enfants d'étrangers arrivés de fraîche date. Ces entretiens se sont révélés extrêmement riches dans la mesure où ils permettaient de recueillir à la fois le vécu de ces jeunes quand ils vivaient dans leur pays loin de leur père et leur vécu depuis qu'ils sont en France auprès de lui. C'est grâce à ces entretiens, menés avec beaucoup de tact et de finesse par notre collaboratrice, que nous avons pu comprendre le type de relations qui s'instaure à distance entre le père et les enfants et le bouleversement que provoque le rapprochement.

Au total, nous avons réalisé douze entretiens au Maroc, douze au Mali et seize en France auprès des jeunes venus dans le cadre du regroupement familial, dont deux étaient déjà là depuis plusieurs années, les autres étant tous arrivés il y a quelques mois.

Il est toujours difficile d'interviewer des enfants très jeunes. Leurs propos sont souvent pauvres et stéréotypés. Un travail d'observation permet davantage de les comprendre mais il exige un temps qu'il était impossible de trouver lors de ces enquêtes réalisées dans le cadre de courts séjours. Nous n'avons donc interrogé que des adolescents et de jeunes adultes, ainsi que quelques personnes d'âge plus mûr, devenus eux-mêmes chefs de famille. Les écarts vont de 16 ans à 44 ans. Cet éventail assez large a permis de recueillir des propos qui avaient trait à la fois à l'image du père dans les souvenirs d'enfance et à la relation qui s'est instaurée ensuite avec lui à l'adolescence et à l'âge adulte. La grande majorité des jeunes rencontrés étaient encore scolarisés. Les jeunes adultes avaient un niveau d'étude au moins secondaire. Certains avaient fait des études supérieures, d'autres les poursuivaient encore. Ceci est dû au fait que c'est souvent par l'école que l'on peut identifier les jeunes et les rencontrer. Les enfants adultes dont les pères nous avaient donné les coordonnées dans le pays d'origine n'étaient pas ceux dont ils étaient les moins fiers, ce qui explique que nous n'ayons pas vu ces jeunes ayant interrompu leur scolarité ou vivant sans travail grâce aux subsides envoyés depuis la France que beaucoup d'hommes avaient pourtant mentionnés dans les enquêtes dans les foyers.

Cela permet de comprendre aussi que nous n'ayons qu'un petit nombre de filles parmi les enfants

d'immigrés interviewés, 5 au total, dont 4 rencontrées en France. Beaucoup de pères marocains ou maliens nous avaient dit qu'ils n'avaient pas poussé leurs filles à faire des études, considérant que c'était inutile puisqu'elles étaient promises à un mariage assez rapide. Dans les villages de forte émigration nous avons pu constater la brièveté de la scolarité des filles. Après quelques années de primaire, elles quittent souvent l'école. Leur mère, en l'absence du mari, a encore plus de tâches à assumer et souhaite que ses filles puissent l'aider assez tôt, ce qui explique l'interruption précoce de la scolarité. Dans certains cas, ce sont les pères qui, à distance, ont décidé l'interruption de la scolarité de leurs filles, quelquefois à la demande de leur épouse qui souhaitait une aide à la maison mais aussi parfois pour se conformer à des attitudes archaïques qui amènent à voir dans la scolarisation des filles un moyen pour elles de refuser leur condition traditionnelle.

«Les filles, dès qu'elles sont arrivées en cinquième, je les ai retirées de l'école. Après cet âge, l'école apprend l'irrespect aux filles.» **(Marocain, 56 ans)**

Au Mali, où de nombreuses écoles ont été construites dans les villages grâce aux envois des émigrés, les filles profitent peu des possibilités d'instruction. Déjà peu nombreuses à être inscrites en primaire, elles deviennent encore plus rares dans les classes à partir de la troisième année. Les jeunes villageoises qui sont envoyées en ville pour suivre le second cycle sont des exceptions. Les sollicitations maternelles pour aider aux travaux domestiques et les mariages précoces sont la cause de la brièveté de leur carrière scolaire mais on retrouve aussi le poids des préjugés.

«Toutes les filles sont inscrites à l'école puisque c'est obligatoire. Mais elles y vont très peu de temps. Ici, les gens pensent que l'islam ne veut pas que les filles aillent à l'école.» **(Secrétaire de mairie d'une commune du cercle de Nioro)**

L'émigration des hommes n'est pas toujours un facteur de progrès pour les femmes. Le directeur d'une école d'un village malien observe que quand les hommes sont trop pauvres pour payer une dot, les filles se marient plus tard et ont, de ce fait, le temps de prolonger leur scolarité. Par contre les émigrés qui peuvent assez vite trouver de l'argent épousent des filles très jeunes et les obligent ainsi à interrompre leur scolarité.

Les enfants d'immigrés que nous avons rencontrés ne sont donc pas très représentatifs de l'ensemble de la population en termes d'âge, de sexe, de niveau d'étude et d'activité professionnelle. On ne trouve pas parmi eux des gens en situation d'échec grave. Néanmoins, leurs propos témoignent d'une condition qui n'a pas toujours été facile à vivre aussi bien quand le père n'était pas là que quand ils l'ont retrouvé après des années de séparation. Ces propos remettent souvent en question le point de vue de nombreux pères rencontrés en France qui sont persuadés d'avoir fait le bonheur de leurs enfants grâce à leur émigration.

Les jeunes rencontrés ont accueilli très favorablement nos questions, car ils ont trouvé là une occasion d'exprimer aussi bien leur gratitude vis-à-vis du père que leur malaise devant certains de ses comportements ou leur révolte par rapport à un avenir qu'il leur a parfois imposé. A beaucoup, il manquait de pouvoir trouver un interlocuteur à qui dire cela car dans la culture de la plupart d'entre eux il reste encore impensable de dire le fond de sa pensée à propos de ses aînés.

Ce travail leur aura permis de dire leur vérité, une vérité qui parfois renforce celle de leur père mais souvent aussi la nuance et parfois la contredit. De ces croisements de regards sur la condition des immigrés et de leurs enfants, il résulte quelques éclairages sur ce qui peut faire le succès ou l'échec d'une vie familiale marquée par la séparation mais également beaucoup de questionnements sur ce qu'il aurait fallu faire pour que tout ceci soit moins pénible à vivre pour les uns et les autres et sur ce qu'il aurait fallu mettre en œuvre pour favoriser la réussite du projet que les pères s'efforçait à travers l'exil de réaliser pour leurs enfants.

A l'heure où il est à nouveau question de faire appel à une immigration de travailleurs, la politique française pourrait utilement s'inspirer du bilan de l'expérience de ces hommes venus dans les années de plein emploi en laissant leurs enfants dans le pays de départ.

Les enfants demeurés au pays d'origine

Le regard des enfants

- Le départ du père p.34
- Les relations avec le père au pays p.37
- Les retrouvailles avec le père en France p.40
- Quel avenir pour les enfants ? p.45

Le départ du père

Les jeunes interrogés ne se souviennent que très rarement du premier départ de leur père vers la France. Ils n'étaient souvent pas encore nés à ce moment là ou étaient trop jeunes pour se rappeler le moment de la première séparation.

Le seul cas où le départ du père s'est réalisé lorsque les enfants étaient déjà grands ne semble pas avoir été particulièrement dur à vivre pour eux. Dans les régions de forte émigration, le départ du père est dans la logique des choses et n'est pas vécu comme un abandon par l'épouse et les enfants, surtout quand il se présente comme répondant à une nécessité impérieuse.

Un jeune homme de 26 ans relate ainsi le premier départ de son père qui s'est produit en 1989 alors qu'il avait 14 ans et à une époque où il était difficile pour un travailleur d'entrer en France dans un cadre légal.

«Il est parti avec un visa en 1989 ; il a fait un mariage blanc pour obtenir une carte de séjour. Il est resté 5 ans en France avant de rentrer au Maroc après avoir eu ses papiers. Avant son départ, il travaillait dans un café à Tiznit. Le café a été vendu et il est parti pour chercher du travail. Personne ne pouvait l'en empêcher. Quand il prend une décision, on n'a rien à lui dire. Ma mère lui a dit : si tu peux trouver du travail là-bas, vas-y ! C'était la seule solution qui lui restait. Il m'avait dit qu'il allait partir et je lui ai souhaité bon départ.» **(Marocain, 26 ans)**

Rien dans le reste de l'entretien ne laisse percer une souffrance du fait de ce départ suivi d'une longue période d'absence. Mais il s'agit probablement plus des effets du temps qui ont effacé les souvenirs malheureux que d'une absence totale de souffrance au moment du départ du père. Tout montre que la famille avait organisé à l'avance les moyens de maintenir la communication à distance. Le jeune homme interrogé précise qu'ils avaient installé le téléphone chez eux avant même le départ du père et qu'il les a toujours appelés régulièrement chaque semaine. Il y a aussi des échanges réguliers de lettres depuis le départ du père. Ce départ a sans doute été vécu par la famille comme provisoire dans la mesure où le père a cherché à obtenir le regroupement familial sans y parvenir jusque là en raison des exigences de la procédure sur le plan financier.

Le départ du père n'a pas provoqué de désorganisation dans la vie de la famille. La mère a pris le relais et les oncles paternels ainsi que le grand-père ont contribué à l'éducation des enfants. Un jeune frère du père, professeur de technologie s'est particulièrement investi dans le suivi de leur scolarité. On retrouve là la délégation de responsabilité éducative en fonction des compétences qui avait déjà été mentionnée par les hommes interrogés dans la première partie de ce travail. Dans ce cas précis, le père qui avait commencé l'éducation des enfants a continué de jouer à distance un rôle plus actif que ceux qui ont quitté leurs enfants quand ils étaient très jeunes ou ceux qui sont partis avant leur naissance.

«Après son départ, c'est ma mère qui a pris le relais. Mais l'éducation se faisait toujours sous le patronage du père… Il accorde beaucoup d'importance à la réussite scolaire.»

Ceux qui étaient très jeunes au moment du départ du père ont eu du mal par la suite à le considérer comme tel. Beaucoup disent que quand il revenait pour les vacances, il leur apparaissait comme un étranger.

«Il y a une fois où il n'est pas rentré cinq années de suite. Quand il venait un mois, un mois et demi, c'était très rapide. Il paraît que quand j'étais petit, je disais à ma mère : qui c'est celui-là, qu'est-ce qu'il vient faire ici ? Je ne le connaissais pas en fait. En grandissant, je le reconnaissais bien sûr mais je ne le connaissais pas vraiment.» **(Algérien, 17 ans)**

Cette longue absence du père vécue par beaucoup depuis leur plus tendre enfance les a amenés à transférer sur une autre personne l'image du père et c'est souvent à cette personne qu'ils se sont attachés. Il s'agit parfois du grand-père, d'un oncle ou même d'un ami de la famille. Au fil du temps, cette personne prend véritablement la place du père et quand le père se rapproche à nouveau des enfants, il a du mal à retrouver sa place.

«Mon père nous envoyait des photos, nous téléphonait, mais il parlait plus avec notre mère. A l'époque, j'étais petite mais j'avais plus d'affection pour mon grand-père que pour mon père. J'ai compris par la suite que c'était pour des raisons économiques qu'il était parti mais l'affection était déjà orientée vers mon grand-père» **(Marocaine, 29 ans)**

Cette jeune femme se rappelle qu'à l'âge de huit ans son père l'a fait venir en France mais elle ne s'est jamais habituée à son contact et c'était son grand-père qui lui manquait. Elle est entrée assez vite en conflit avec le père et à l'adolescence elle est retournée au Maroc vivre chez ses grands-parents.

Une autre jeune femme d'origine marocaine dont la mère a rejoint assez vite le père en France en la laissant chez ses grands-parents a tissé avec ceux-ci une relation qui tendait à se substituer à la relation aux parents et entraînait une sorte de confusion des rôles.

«Mon père est parti la première année, ma mère l'a suivi avec mon petit frère l'année suivante et moi, j'étais restée chez mes grands-parents. C'était l'époque la plus heureuse de mon enfance. Je n'ai pas vécu cet éloignement de mes parents comme une séparation… Il y a un seuil au niveau de ma relation avec mes parents et grands-parents que je n'ai pas encore pu franchir : j'appelle mes grands-parents papa et maman et mes parents, je les appelle par leurs prénoms, ça continue, même si j'ai conscience de la relation qui me lie aux uns et aux autres. J'ai beaucoup de difficultés à rétablir la norme.» **(Marocaine, 21 ans)**

Dans d'autres cas, le transfert de la relation paternelle se fait sur un oncle, comme chez cet adolescent venu récemment dans le cadre du regroupement familial retrouver son père et sa mère et qui se sent beaucoup moins en famille ici que quand il vivait au pays chez son oncle paternel.

«…Je suis resté là-bas chez mon oncle et ma tante qui m'ont élevé depuis que je suis né. J'étais trop habitué à eux et eux également ne pouvaient se séparer de moi… Avec mon père, je n'ai jamais eu de contact. Je suis plus proche de mon oncle… Oui, bien sûr, on peut dire que je suis en famille ici aussi, mais ce n'est pas vrai. Je me considère comme seul. Mon père, c'est mon oncle, ma mère c'est ma tante donc ici, je ne me considère pas du tout en famille.» **(Tunisien, 19 ans)**

Quand l'enfant est confié à une famille de parents ou même d'amis, il arrive qu'il s'y identifie et se considère comme un des enfants de cette famille. C'est particulièrement fort en Afrique où la fonction paternelle se répartit facilement entre les frères du père, comme l'exprime ce jeune Malien :

«Depuis que mon père est parti, je vis dans la maison de mon oncle, le petit frère de mon père avec ma mère et mes quatre frères et sœurs. Mon oncle a trois enfants qui sont plus jeunes que moi. Je suis comme son fils aîné, d'ailleurs c'est comme ça que les gens m'appellent.» **(Malien, 20 ans)**

La plupart des jeunes que nous avons rencontrés ont tous vécu ce sentiment de filiation avec des hommes et des femmes qui n'étaient pas leurs parents, ce qui a contribué à atténuer considérablement le choc de la séparation mais a en retour rendu très difficile le retour à une relation du même type avec le père quand la famille biologique s'est reformée.

On retrouve là la dissociation du biologique et du social dans la fonction parentale, mise en relief par les travaux de nombreux anthropologues qui ont pu, comme Lévi-Strauss faire le constat que la parenté est avant tout affaire de manipulation sociale et non de déterminisme biologique. Le père, c'est celui qui est auprès de l'enfant, celui qui l'héberge dans sa maison quel que soit le degré de parenté biologique qu'il entretient avec lui.

Un père de famille malien qui héberge dans sa maison de Bamako de nombreux neveux et quelques enfants de compatriotes émigrés en France qui lui sont totalement étrangers précise que tous l'appelle papa et qu'il se sent également responsable des uns et des autres, sans faire de distinction avec ses propres enfants. C'est la proximité physique qui importe dans la construction de la relation entre les enfants et leur père. Les enfants d'immigrés dont le père ou parfois les deux parents sont restés longtemps éloignés ont construit une relation de parenté avec ceux à qui ils avaient été confiés. Ils ont souvent trouvé un équilibre dans cette relation et c'est quand il faut retrouver les parents réels qu'ils se sentent mal à l'aise. Cette expérience laisse toujours quelques regrets et ne conduit pas à vouloir la reproduire avec ses propres enfants.

Un homme âgé aujourd'hui de 29 ans qui a passé dix-huit ans de sa vie dans la maison d'un ami de son père après le départ de celui-ci résume très bien les avantages et les inconvénients qui résultent de cette pratique pour les enfants :

«A partir de l'âge de 7 ans, j'ai vécu chez un ami de mon père pour suivre ma scolarité Les vacances, je les passais chez ma mère mais c'est le monsieur qui m'hébergeait qui s'est occupé de mon éducation. L'épouse de ce monsieur se comportait avec moi comme si j'étais son propre fils alors qu'elle avait déjà six enfants avec son mari… Mon père a eu sa retraite et s'est installé au Maroc. Je vis avec lui dans sa maison. Il reste toujours mon père malgré son caractère rigide. Je le supporte malgré ses mauvaises humeurs… Si un jour, j'ai à faire cette expérience de l'immigration, je prendrais mes enfants avec moi. J'ai vécu le manque du père et je ne suis pas prêt à reproduire cette expérience avec mes propres enfants.»

Dans un certain nombre de cas, le départ du père a amené la mère à prendre plus de responsabilités et à jouer parfois le rôle du père tout en continuant à jouer le sien. Quand ils sont devenus adultes, les enfants prennent conscience des efforts qu'elle a du fournir et témoignent d'une certaine admiration envers elle.

«L'éducation est le fondement de tout et l'absence du père entraîne une charge sur la mère. C'était elle qui faisait tout à la maison. Elle était père et mère, ce qui n'allait pas de soi… On avait des oncles

paternels qui nous rendaient visite mais c'était rare. Notre mère vivait difficilement cette séparation. Ce n'est pas une séparation mais, c'est tout comme. Une femme seule avec des enfants n'est jamais à l'abri des mauvaises langues, surtout qu'il y a toujours des jaloux qui trouvent du mal à dire.» **(Algérien, 28 ans)**

La mère devient parfois le vrai chef de famille, représentant l'image du devoir et le père ne faisant qu'appuyer son nouveau rôle distance.

«Ma mère était plus sévère que mon père concernant la scolarité. Mon père nous disait au téléphone, il faut bien travailler, c'est ton avenir qui est en jeu. Il nous ramenait les cartables, les jeans, les baskets, tout ce qu'il faut.» **(Algérien, 18 ans)**

Du fait de l'absence du père, le lien à la mère se renforce au point de représenter presque exclusivement la dimension intime de la relation et quand il y a des retrouvailles avec le père, il ne peut plus y avoir de proximité affective avec lui. Une adolescente venue dans le cadre du regroupement familial après avoir été élevée au pays par sa mère constate qu'elle n'arrive pas à se rapprocher du père et qu'elle ne se sent à l'aise qu'avec la mère.

«Finalement, c'est avec ma mère qu'on a le plus vécu. J'ai honte de parler avec mon père. Je n'ai pas l'habitude, je suis gênée devant lui. En fait on ne se connaît pas tellement. Nous, les filles, on est plus proches de notre mère en général. Je ne sais pas. Je vois mon petit frère qui a dix ans, il est collé à ma mère, lui aussi.» **(Tunisienne, 17 ans)**

Les cas où la mère a été seule à élever les enfants sont tout de même relativement rares. Au Mali, les jeunes interrogés mentionnent toujours qu'elle vit dans le village du père chez un de leurs oncles paternels ou chez les grands-parents alors qu'eux, pour des raisons de scolarité en général, peuvent vivre chez un autre membre de la famille.

«Je suis né en France, à La Garenne, c'est tout ce que je sais. Au bout d'un an, mon père nous a renvoyés ici au Mali, ma mère et moi. Il a pris une autre femme et est reparti en France avec elle, puis il l'a renvoyée ici aussi. Maintenant il vit seul dans un foyer. Moi, je suis venu ici à Nioro chez le frère de ma mère parce qu'il n'y a pas d'école dans notre village à 67 kilomètres de là. Ma mère, elle, elle vit dans ce village chez un frère de mon père.» **(Malien, 16 ans)**

Quand le transfert de responsabilité ne se fait ni à la mère, ni à un oncle ou à un des grand-parents, les fils aînés demeurés à la maison assument parfois un rôle de chef de famille.

«Quand on était petits, c'est la grand-mère qui gérait l'économie du foyer. Quand on a grandi j'ai pris le relais pour gérer l'économie. Je suis le «père du foyer» pour l'instant. Et cela depuis l'âge de douze ans.» **(Marocain, 24 ans)**

Il arrive qu'un des fils aînés s'empare aussi de l'exercice de l'autorité dans la famille, ce qui en conséquence modifie la perception du rôle du père, celui-ci apparaissant ainsi parfois plus accessible.

«Avec mon père, nous parlions beaucoup et sans gêne. C'est mon grand frère que nous craignions le plus, que nous respections, c'est lui qui s'occupait de nous. Il avait beaucoup d'autorité.» **(Marocaine, 18 ans)**

Les pères émigrés comptent beaucoup sur leurs fils aînés pour les remplacer dans leur fonction de maître de maison et développent souvent une stratégie qui amène ceux-ci à rester longtemps à leur domicile. Beaucoup de jeunes hommes adultes vivent en effet dans la maison construite par leur père souvent sans travailler. Ils en assurent la garde en son absence et doivent la partager avec lui quand il reviendra au pays pour y passer sa retraite. Certains prévoient de construire une maison à deux étages pour que le fils aîné puisse s'installer près d'eux une fois marié. A ce niveau là, l'émigration sert à perpétuer une pratique de cohabitation entre les ménages de différentes générations qui était caractéristique des milieux ruraux traditionnels du Maghreb. Les relations entre père et fils aîné n'étant pas toujours bonnes, cette dépendance n'est pas très bien acceptée par ces derniers.

Les relations avec le père, telles que décrites par les enfants, contredisent à ce niveau assez souvent le discours des pères qui laisse la plupart du temps croire que tout va bien entre eux et leurs enfants restés au pays.

Les relations avec le père au pays

On peut distinguer trois types de relations entre les enfants et leur père émigré : celles qu'ils ont avec lui quand il revient à l'occasion des vacances, celles qu'ils ont avec lui quand ils rentre définitivement au pays et celles qu'ils ont avec lui quand ils le retrouvent en France à l'occasion d'un regroupement familial. Les premières sont souvent les plus positives mais aussi les plus superficielles. Les secondes permettent souvent de découvrir la vraie personnalité du père et incitent à porter un jugement sur lui. Les troisièmes enfin semblent souvent difficiles mais sont l'occasion d'approfondir la connaissance du père et d'avoir une idée de la vie qu'il a menée jusque là en France.

En dehors de ces occasions de rencontre, les unes relativement brèves, les autres permanentes, les relations se réduisent aux échanges de lettres et aux coups de téléphone. Les enfants disent des choses à ce niveau là qui concordent avec ce que disent les hommes interrogés en France. Dans certaines familles le père téléphone jusqu'à trois fois par semaine pour donner de ses nouvelles et en prendre de sa femme et de ses enfants. La communication est organisée de manière à ne pas coûter trop cher. Le père parle d'abord à la mère ou à l'un des fils aînés pour lui faire part de l'essentiel de ce qu'il a à dire. Ensuite les enfants à tour de rôle disent quelques mots à leur père. Le contenu de ces conversations est inévitablement très bref. Les enfants n'apprennent en général rien de la vie du père en France dans ce genre de communication. Beaucoup disent d'ailleurs que pendant des années leur père ne leur a jamais parlé de la vie qu'il menait en France et limitait les conversations téléphoniques à prodiguer quelques recommandations essentielles : respecter leur mère, obéir aux oncles ou aux grands-parents, faire leur prière, travailler à l'école. Pour brefs que soient ces contacts et pour limité que soit le contenu des conversations, ils sont tout de même appréciés des enfants et permettent de supporter quelquefois une très longue absence du père. Dans une famille où le père est resté cinq ans sans revenir en raison des difficultés administratives qu'il rencontrait, les enfants précisent que depuis son arrivée en France, il téléphonait régulièrement toutes les semaines et qu'il leur écrivait très souvent. Grâce à cela, la relation ne s'est pas distendue et lors du premier retour du père, le contact a été plus facile.

«Il nous appelle toutes les semaines depuis son départ en France. Il nous envoie des lettres dans lesquelles il demande des nouvelles de la famille. Nous répondions toujours à ses lettres et nous attendions à chaque fois ses appels téléphoniques avec impatience. La première fois qu'il est rentré après cinq ans d'absence, nous étions très contents.» **(Marocain, 26 ans)**

Chez les Africains, le contact téléphonique ou épistolaire avec le père est encore plus difficile en raison des lenteurs de la poste et de la rareté des postes téléphoniques dans les villages. Le va-et-vient des migrants entre la France et leur village permet de maintenir tout de même le contact.

«Je me rappelle que quand il y avait quelqu'un qui arrivait au village en venant de France ma mère se précipitait pour demander des nouvelles de mon père. Des fois, il y avait des gens qui venaient nous voir pour nous apporter des cadeaux de sa part, des photos. C'était toujours un moment très animé pour nous.» **(Malien, 16 ans)**

En dehors de cette difficulté matérielle pour communiquer, il existe aussi des règles de préséance qui exigent que le père passe d'abord par la personne à qui il a confié sa famille pour donner des nouvelles ou des cadeaux.

«De temps en temps, mon père envoie des cadeaux pour toute la famille. Mais il n'y a pas de contact direct avec lui. Il donne les cadeaux à mon oncle qui les donne ensuite aux enfants. Il a confiance en son frère. Pour les nouvelles, il passe aussi par l'oncle.» **(Malien, 20 ans)**

Certains précisent que les enfants des émigrés ne doivent pas recevoir plus que les autres et que l'oncle fait la distribution des cadeaux et des sommes d'argent entre tous les enfants qu'il a à charge, sans favoriser les enfants de son frère parti en France, afin d'éviter les jalousies

«Ce n'est pas sur un enfant qu'on peut voir que son père est en France, on voit ça sur l'ensemble de la famille. Tout est géré sur pied d'égalité. On ne favorise ni les épouses ni les enfants de celui qui est en France et envoie de l'argent.» **(Malien, juge, Nioro)**

Cette règle n'est pas toujours bien acceptée et certains envoient directement à leurs enfants, en évitant de trop le faire savoir.

«La grande famille tend à se fragmenter. Maintenant, les hommes envoient de l'argent à la petite famille. Les autres ne sont pas au courant quand ils envoient de l'argent.» **(Malien, maire d'une commune de forte émigration)**

Les retours occasionnels au pays revêtent une grande importance pour préserver une bonne relation entre le père et les enfants. Dans le cas des Maghrébins, les enfants dont le père rentrait irrégulièrement et consacrait peu de temps à sa

famille pendant ses séjours finissent toujours par porter un jugement négatif sur lui.

Dans la plupart des cas, ces retours annuels du père sont toujours vécus avec plaisir et laissent d'excellents souvenirs aux enfants, comme aux pères décrits précédemment. L'ambiance de fête qui est associée à ces retours occasionnels contribue en général à donner du père une image très favorable.

«Au pays, je garde le souvenir de mon père surtout pendant le mois d'été. Il me donnait de l'argent. On sortait ensemble. On rendait visite à la famille. Il était détendu, fier.» **(Tunisien, 17 ans)**

«Mon père venait deux mois. Nous étions très heureux de le voir. Nous attendions avec impatience son arrivée. C'était deux mois de fête. Exceptionnels ! Avec mon père, nous parlions beaucoup et sans gêne» **(Marocaine, 18 ans)**

A l'occasion de la venue du père, les enfants se sentaient très valorisés par rapport au voisinage. Ils devenaient le centre d'intérêt de tout le village.

«Quand mon père venait un mois en été, les valises étaient pleines de cadeaux. C'était super ! Il était gai, en forme, ça se passait très bien. Tout le monde était content. Les gens venaient prendre le café pour lui souhaiter la bienvenue, tout quoi ! Son séjour passait comme un éclair. J'étais fier, je me la jouais, moi ! Je distribuais des bonbons, des chocolats à mes copains. Je mettais du déodorant d'ici, des jeans Lewis, tout quoi !» **(Algérien, 18 ans)**

Certains pères semblent avoir bien compris l'importance de cette visite annuelle pour laisser d'eux la meilleure image possible à leurs enfants, une image tenant à la fois d'une sorte de père Noël, généreux dans les distributions de cadeaux et d'un homme «moderne», développant avec leurs enfants une relation décontractée et chaleureuse. Beaucoup accompagnaient les enfants à la plage, fréquentaient avec eux les lieux de loisirs des stations balnéaires, ne se comportant pas comme des chefs de famille traditionnels mais plutôt comme des «papas poules» à l'occidentale.

«Il venait une ou deux fois par an. On attendait son retour avec impatience. Pour nous, c'était une grande fête. Il nous accordait beaucoup de temps… Il ne nous prévenait pas de la date de son départ pour la France parce qu'il ne voulait pas qu'on compte les jours qui passent. Mais à chaque fois, la séparation était toujours pénible à vivre» **(Marocain, 26 ans)**

D'autres par contre venaient plus rarement et leur passage n'était pas forcément vécu comme un événement agréable, tant ils conservaient, malgré la distance une attitude rigide et autoritaire vis-à-vis des enfants.

«Après plusieurs années d'absence, il revenait une fois par an au mois de Juillet ou au mois d'Août. Il nous apportait des vêtements et des cadeaux. Notre relation avec lui était normale. Nous le respections parce que c'est notre père. Mais au fond, je pense qu'il est égoïste. Au début, il venait nous voir que tous les deux ou trois ans.» **(Marocain, 29 ans)**

«Il venait nous voir une fois par an pendant le mois de Juillet ou Août. La rencontre avec lui se faisait difficilement. Dès qu'on entamait avec lui une discussion sur la gestion de la maison ou sur notre avenir, il nous demandait de nous taire…Quand on le croisait à la maison ou bien dehors, on l'évitait tellement on avait peur de lui.» **(Marocain, 34 ans)**

Certains jeunes se rendent compte que ces visites occasionnelles du père, qu'elles se fassent ou non dans la joie, ne leur permettaient pas de le connaître vraiment. Beaucoup disent qu'il leur apparaissait comme un étranger.

«Quand j'apprenais qu'il venait, j'étais contente certes, mais pour moi, c'était comme un étranger. Jamais, je n'osais rien lui demander. Il me ramenait des cadeaux, oui, mais c'est pas ça qui m'intéressait, je ne le sentais pas proche.» **(Marocaine, 17 ans)**

Au Mali, les retours occasionnels du père sont encore moins l'occasion de se rapprocher de lui. Ils se produisent d'abord de façon beaucoup plus espacée. Ensuite, la famille étant souvent nombreuse et assez dispersée, l'émigré de passage est obligé de consacrer beaucoup de temps à aller voir les uns et les autres, ce qui diminue bien sûr sa disponibilité pour se consacrer à ses enfants. Les enfants d'immigrés rencontrés au Mali ne savent que très peu de choses sur leur père qu'ils n'ont vu, pour certains que trois ou quatre fois dans toute leur enfance et leur adolescence.

«Mon père, la dernière fois qu'il est venu c'était en 1997. Il ne vient au mieux que tous les trois ans. Je ne sais même pas son adresse en France. Je n'ai qu'un numéro de téléphone. Je ne sais pas ce qu'il fait comme travail.» **(Malien, 20 ans)**

Avec le retour définitif du père au pays, il est possible de mieux le connaître. Pour autant, il surprend toujours ses enfants par ses comportements, parfois même il les choque. Les immigrés ont acquis en France des habitudes qui les font toujours percevoir au pays comme des gens différents, y compris aux yeux de leurs enfants. On peut identifier deux types d'images dans les représentations des enfants qui voient leur père rentrer se réinstaller au pays. Dans les deux cas, ces images sont liées aux transformations que l'émigration et la vie en France ont fait subir au père.

Il y a d'une part le père devenu copain, accessible à ses enfants, participant avec eux à diverses activités de leur âge mais affichant aussi des comportements occidentalisés qui surprennent et parfois choquent. Il y a d'autre part le père «bougon», désocialisé par la vie d'immigré isolé, individualiste, peu sociable et affichant un mauvais caractère qui rend sa compagnie peu agréable pour ses enfants.

Que le père soit sympathique ou qu'il soit antipathique, les enfants sont souvent obligés de le supporter. Il doit en être ainsi d'abord parce que dans des société où il existe encore une forte pression à se conformer aux traditions, on se doit de manifester toujours respect et assistance à son père, quoiqu'on pense de lui et ensuite parce que les enfants sont souvent restés économiquement dépendants du père qui est propriétaire de la maison et qui aide encore, grâce à sa retraite, ses enfants qui ont des difficultés à suffire à leurs besoins ou à ceux de leur famille.

L'influence de la vie en France est tout de suite perçue dans le comportement quotidien du père.

«Il nous apparaissait d'abord comme un étranger à la famille. Mais nous le comprenons. Il a apporté avec lui les habitudes des Français. Quand il vient chez nous, il fait lui-même la cuisine pour des raisons d'hygiène, dit-il.» **(Marocain, 26 ans)**

Cette influence du séjour en France se répercute aussi sur les relations qui se développent ensuite entre père et enfants.

«Mon père se comporte avec moi comme si j'étais son ami. Il a compris que je suis à présent un adulte et que je sais ce que je dois faire. Le paternalisme protecteur est absent de notre relation. Même mes amis ont remarqué ça et me l'ont dit. La plupart des habitants du Souss gardent dans leur mentalité une distance entre le père et le fils. Ce n'est pas le cas de mon père.» **(Marocain, 24 ans)**

Cette liberté et cette proximité dans la relation avec le père sont nouvelles pour les enfants et quelquefois, cela les décontenance un peu, tant les habitudes locales impliquent qu'il y ait de la distance entre père et fils, même à l'âge adulte.

«Quand il revient, nous partons tous à la pêche et nous faisons du camping. Parfois on s'accroche pour des futilités. Mais à côté de ça, il me raconte sa vie. Il peut dire des gros mots devant moi. Au début, ça me gênait. Mais maintenant, je m'y suis habitué, ça ne me pose pas de problèmes» **(Marocain, 26 ans)**

Pour ce jeune homme, la transformation de la relation au père est directement liée à l'émigration :

«Son absence a diminué la peur que nous avions en son pouvoir»

Il a ressenti une plus grande liberté du fait de cette absence et a aussi éprouvé assez vite le libéralisme du père lors de ses retours occasionnels. Il se souvient que quand il était au lycée, sa mère lui interdisait d'aller au cinéma alors que son père l'y encourageait. Il mentionne par ailleurs que son père ne l'a jamais frappé.

D'un autre côté, il ne ressent pas de sentiment réellement filial à l'égard du père. Il a le sentiment qu'il est de toutes façons trop tard pour cela et regrette l'absence du père quand il était petit. C'est à ce moment là qu'une relation filiale aurait pu s'instaurer et que le fils aurait pu éprouver la dimension chaleureuse et protectrice de la présence du père, une dimension que beaucoup d'enfants d'immigrés auront éprouvé auprès d'un oncle ou d'un grand-père. Dans ce cas, comme dans plusieurs autres parmi les adultes rencontrés au cours de nos enquêtes, il n'y a pas eu de relation filiale au cours de l'enfance et une relation amicale s'est créée plus tard à l'âge adulte.

D'autres hommes sont revenus aigris et ne manifestent aucune attention envers leur famille.

«La relation de confiance n'est pas établie. J'ai l'impression qu'il veut transférer un système de vie qui ne marche pas ici. Il est très individualiste. Il considère ma mère comme un sac. Il ne lui accorde aucune valeur. On a essayé à plusieurs reprises de faire plaisir à notre père par tel ou tel geste mais il n'a aucune reconnaissance envers nous…Il continue à nous prendre en charge mais son caractère est de plus en plus insupportable.» **(Marocain, 29 ans)**

Malgré l'aide matérielle que le père a apporté et continue d'apporter, il apparaît aux yeux de son fils que sa vie a été un échec.

«Mon père s'occupe de notre logement, de notre nourriture mais le reste ne l'intéresse pas. Il vit à l'écart de tout. Il n'a pas d'amis pour discuter. Même avec la famille, il garde beaucoup de distance. Il n'a rien fait pour notre avenir sous prétexte qu'il fallait se débrouiller comme il l'a fait lui-même. Mais pour moi, mon père ne s'était pas débrouillé dans la vie. Il a échoué dans sa vie et ses relations.»

Ce jugement sévère contraste avec le discours des pères rencontrés en France qui expriment en général la certitude d'avoir fait tout ce qui était possible pour leurs enfants et pensent en retour avoir mérité leur gratitude.

C'est surtout le manque d'avenir qu'ils ressentent pour eux que les enfants ont tendance à reprocher à leur père.

«En ce qui concerne notre avenir, le sacrifice du père n'aura servi à rien. Tout ce qu'il a fait, c'est d'avoir

construit une maison familiale. Il n'a pas ait de projet pour notre avenir, c'est à nous de tout construire.» **(Marocain, 34 ans)**

Est-ce là les effets de la dépendance dans laquelle les a mis l'aide matérielle du père ? En fait, ils auraient voulu que leur père les assiste moins matériellement et les aide à trouver un emploi qui leur permette d'assurer eux-mêmes leur avenir.

Pour cela beaucoup espéraient que leur père les aiderait à venir en France pour poursuivre des études et chercher un travail mais ils se sont heurtés à un refus catégorique de sa part. Ils ont plus ou moins accepté que le père ne demande pas le regroupement familial quand ils étaient petits, car il y avait souvent à ce niveau là une hostilité à leur départ de la part des grands-parents et des exemples négatifs de cousins ou d'oncles qui avaient emmené leurs enfants en France et avaient rencontré de grandes difficultés avec eux.

«Quand j'étais encore enfant, mon père a pris un appartement pour nous y accueillir. Mais ma grand-mère lui a demandé de nous laisser au bled car on allait, selon elle, devenir des chrétiens. Malgré ça, j'aime beaucoup ma grand-mère.» **(Marocain, 29 ans)**

«Selon lui, les traditions et l'éducation marocaine seront perdues si les enfants sont élevés à l'étranger. Il prend comme illustration de cet échec d'éducation des cousins originaires de Mir Elleft» **(Marocain, 26 ans)**

Ce que les jeunes ne pardonnent pas au père, c'est d'avoir refusé de les aider à venir en France plus tard quand ils étaient en âge de chercher du travail ou de poursuivre des études.

«Quand j'ai grandi, j'ai demandé à mon père de m'aider à partir en France pour poursuivre mes études. Il a refusé en me conseillant d'aller ailleurs qu'en France. Selon lui, il n'y a plus rien à faire en France… Je lui reproche beaucoup le fait de ne pas m'avoir aider à aller en France sous prétexte qu'il y a de la délinquance là-bas.»

«Depuis que j'étais en troisième, je demandais à mon père de m'installer avec lui en France. Il remettait toujours ça à plus tard. Mais il a aidé d'autres compatriotes à partir. Il ne veut pas que je parte.» **(Marocain, 29 ans)**

Ceux qui ont pu retrouver leur père en France par le regroupement familial ne sont pas forcément heureux de cette possibilité. On retrouve au niveau des enfants le paradoxe de la condition d'immigré qui veut que quand on est chez soi, on souhaite être à l'étranger et que quand on est à l'étranger on désire être chez soi.

Les retrouvailles en France avec le père

Les jeunes dont il est question ici sont arrivés pour la plupart récemment dans le cadre de regroupements familiaux acceptés par l'O.M.I à la suite d'une demande formulée par leurs parents. On trouve une majorité d'adolescents ayant de seize à dix-huit ans, ce qui s'explique par le fait que la législation actuelle en vigueur rend très difficile la venue d'enfants majeurs. Pour beaucoup de parents vivant en France, il faut se dépêcher de faire venir les enfants avant qu'ils aient atteint le cap fatidique des dix-huit ans. Or à l'adolescence on est toujours très attaché à l'environnement social que l'on s'est construit. Les relations avec les amis du même âge comptent plus que les relations avec les parents. Il est douloureux de les abandonner. De plus, beaucoup d'enfants de ces tranches d'âge suivaient une scolarité de second cycle du secondaire et se préparaient à passer le baccalauréat à un horizon assez rapproché. Le changement de cadre scolaire leur pose aussi beaucoup de problèmes et leur donne l'impression de régresser. Les retrouvailles avec leur père se font donc pour eux dans un contexte de difficultés personnelles qui ne facilite pas l'établissement spontané de bonnes relations avec lui. Au cours des entretiens réalisés auprès d'eux, beaucoup disent avoir été heureux de «vider leur cœur», de parler des difficultés multiples qu'ils doivent surmonter. Arrivés pour la plupart au cours de l'année 2000, ils subissent encore de plein fouet les conséquences de la séparation du milieu d'origine et les souffrances liées à cette période d'adaptation obligée à un contexte complètement inédit pour eux. Cela explique le ton souvent douloureux de leurs discours et l'animosité qu'ils expriment contre leur père à qui il reprochent de les avoir fait venir dans un pays où ils ont l'impression de ne pas pouvoir trouver leur place. Il y a dans cela une part conjoncturelle dont il faut tenir compte pour juger objectivement du sens de leurs propos. Ils seront sans doute un peu plus à l'aise après quelques années de vie en France. Toutefois, le malaise qu'ils expriment actuellement est très profond et influe sur les relations qu'ils vont développer avec un père dont ils avaient jusque là une image très différente.

Il y a d'abord chez eux l'expression de la souffrance d'avoir été arrachés à leur environnement quotidien du pays d'origine. Beaucoup se sentent seuls et souffrent surtout d'avoir quitté les copains et la grande famille qui faisait leur environnement quotidien.

«Pour moi, la vie familiale au pays est mille fois mieux… ici tu marches seul, là-bas, il y a de l'ambiance

avec les copains, les cousins. Tu rigoles, tu racontes plein de choses. Ici, je me sens très seul.» **(Tunisien, 17 ans)**

Le choc est d'autant plus difficile à vivre que beaucoup voyaient la France comme un paradis et la déception est à la mesure des illusions entretenues depuis le pays d'origine

«Quand tu es là-bas, oh ! venir en France, c'est le rêve. Tous les jeunes veulent venir en Europe. Et quand on arrive ici, bien sûr, ce n'est pas ce qu'on imaginait. C'est presque pareil que là-bas. J'habite Les Buers ; tu n'as que des Arabes, très peu de Français. Ah! pas du tout la même mentalité. Les copains que j'avais là-bas, c'était mieux. Il y avait de l'ambiance le soir. Et puis, il y a la famille, les oncles, les tantes, les cousins. Ah ! oui, ça me manque. Là-bas, on peut partager plus de choses. On se comprend, quoi !» **(Algérien, 18 ans)**

La déception génère une nostalgie à propos de tous les aspects de la vie au pays d'origine et amène souvent à souhaiter y retourner le plus vite possible.

«Moi, avant de partir, je voyais à la télé, ça me paraissait être le paradis la France, la belle vie quoi ! Mais quand je suis arrivé, tu vois les barres, le bruit des voitures, car c'est l'autoroute au pied de chez moi. Une pièce avec une alcôve ! C'est étroit, c'est petit, c'est gris, c'est la misère, quoi !… Mes copains me disaient : Tu as de la chance, tu pars en France. Ils m'enviaient ! Ils ne se rendaient pas compte. Quand tu es de l'autre côté, tu rêves !… Ici, c'est la galère ! je te jure. Je suis dégoûté, j'ai la haine ! Si je pouvais trouver un boulot, c'est la seule issue ! Sinon, je te jure, je pars. Plutôt la misère de là-bas que la misère d'ici !» **(Algérien, 18 ans)**

La solitude est ressentie par presque tous les jeunes. Ils ont perdu la famille, les copains et ici, ils ont du mal à se faire des amis. Ils sont souvent très choqués par le comportement des jeunes d'origine maghrébine élevés en France et n'ont que très peu de contact avec les autres jeunes.

«Ça ne me plait pas ici. Ce sont les gens qui ne me plaisent pas. Les Arabes d'ici, c'est pire que tout. Ils détruisent tout ! Là où nous sommes hébergés actuellement, il n'y a qu'eux, je te jure ! Ils sont mal élevés. C'est pas possible. Je comprends que les Français aient peur et deviennent racistes. Moi, le premier, ils me font peur. Et j'ai honte. Je n'ai aucun copain dans le quartier. Je les évite, wallah !» **(Algérien, 16 ans)**

Cette image négative des jeunes Français d'origine maghrébine est partagée par tous ceux et celles que nous avons interrogés. Les références en matière d'éducation, de comportement avec les parents, de langage même, sont radicalement différentes. Cela en dit long sur les difficultés rencontrées par les parents immigrés à élever leurs enfants dans le contexte d'une société différente. Les différences de contexte éducatif arrivent à façonner des jeunes qui ne se sentent plus aucun point commun et qui ont tendance à se rejeter mutuellement.

«Moi, je dis que ceux qui sont nés là ne respectent plus rien, n'ont pas de sentiment de solidarité, de considération de l'autre et n'ont aucune valeur de là-bas. Ils sont très individualistes.» **(Marocaine, 18 ans)**

«Je suis sorti quelques jours avec une marocaine d'origine mais, ça n'a pas marché ; elle est née ici ; alors mentalité française…Les garçons, c'est pareil, ils sont nés ici, alors…» **(Algérien, 19 ans)**

Le problème est que beaucoup de ces jeunes se retrouvent dans des quartiers difficiles, à Vaulx-en-Velin, à Bron ou à Villeurbanne et qu'ils ne peuvent y rencontrer que des jeunes à problèmes avec qui ils n'arrivent pas à dialoguer malgré leurs origines communes.

«Il y a quelques voisins qui sont du Maghreb. Mais ils ont une éducation différente. Ils parlent trop, je trouve ! Et ils parlent à leurs parents n'importe comment. Aucun respect ! Ça m'a choqué. Je ne discute pas trop avec eux. Je ne comprends pas toujours ce qu'ils disent. Ils ont une langue à part.» **(Tunisien, 17 ans)**

Le seul milieu où ils peuvent se faire des amis est le lycée. Et encore, là aussi, les possibilités de créer des liens se limitent aux camarades qui sont dans la même situation qu'eux, c'est-à-dire ceux qui fréquentent la classe de Français, Langue Etrangère et qui sont peu à peu insérés dans les classes normales où ils ne parviennent pas à se faire des amis.

«Je ne demande pas aux élèves de m'aider mais de me parler, juste de parler avec moi. Je suis très vexée car là-bas à Casa, on était solidaires entre nous. Ici, 60% des Arabes t'ignorent, ça me fait de la peine. Que les Français t'ignorent, bon, je le comprends mieux. Mais les autres ! Je pensais qu'il y aurait une petite compréhension de leur part. Elles sont fières et même méprisantes. Je me sens donc très seule, c'est ça mon plus gros problème. C'est triste vraiment. J'en pleure souvent.» **(Marocaine, 17 ans)**

Si la solitude est le problème principal, il y a d'autres sujets d'inquiétude. La scolarité est difficile. Les jeunes ont des difficultés en Français et ont le sentiment de courir à l'échec alors que leurs parents leur avaient dit qu'ils les faisaient venir en France pour leur assurer un meilleur avenir grâce aux études.

«J'étais en seconde, c'était plus facile. Tout était en arabe. Ici en maths, je ne comprends pas les questions. Je ne comprends pas le français du tout. Dans notre région, je ne parle pas le français. Je pense que je me retrouverai dans un lycée professionnel, hein, à savoir !» **(Tunisienne, 17 ans)**

«Que ce soit en maths, physique, histoire et géo, c'est difficile. Les maths, on nous demande de rédiger. Là-bas, un exercice, un problème, tu le résous, c'est juste ou c'est faux. Ici, ça ne suffit pas. Il faut beaucoup d'écrit, tout expliquer. Des phrases très compliquées. Alors que là-bas, j'étais excellente, ici, je me sens en échec total. Je suis découragée.» **(Algérienne, 16 ans)**

«Mon rêve, c'était de faire médecine. Si on me laissait le choix, je retournerai tout de suite là-bas … Je t'assure, ce n'est pas facile. La vie pour moi n'a aucun goût. Je ne sais même pas si je vais pouvoir m'intégrer à une classe normale. Je me sens nul, nul…» **(Tunisien, 18 ans)**

Les problèmes matériels sont aussi une source de déceptions. Au pays, les jeunes vivaient mieux. Leurs parents, comme beaucoup d'émigrés avaient construit une belle maison. En France, ils se retrouvent souvent dans un petit appartement HLM.

«Mon père a loué un F3 pour pouvoir nous faire venir. Mais nous, on ne voulait pas venir. Là-bas, on a construit. C'est mieux, beaucoup mieux. Tout est étroit ici, l'espace, la gorge se serre, le cœur se rétrécit. On a une grande villa là-bas. Il y a une grande famille.» **(Tunisienne, 17 ans)**

«Aujourd'hui, nous avons une grande villa avec de la mosaïque, un jardin et tout. Chacun a sa chambre, une grande cuisine. C'est formidable ! Ici, ce n'est pas la même chose. Un HLM, un immeuble avec beaucoup de bruit. Pas de jardin, une petite cuisine.» **(Marocaine, 17 ans)**

Ils avaient aussi beaucoup plus d'argent de poche qu'ici alors que les tentations sont plus grandes en France.

«Là-bas, avec le change, ma mère s'en sortait bien, très bien même ! Elle avait l'argent entre ses mains. Je n'étais privé de rien. Je faisais les courses. Je m'achetais des baskets de marque. J'étais mille fois mieux que mes copains. On m'enviait. Qu'est-ce que tu crois ! Mon père envoyait des devises. J'étais privilégié…Ici, mon père ne me donne pas d'argent. Il dit qu'il a des dettes depuis qu'il nous a fait venir. Le logement, le voyage, la visite médicale et tout quoi, beaucoup de dépenses ! Alors il laisse 10 F sur la table avant d'aller au boulot pour que j'achète du pain. Ici, je n'ai rien, rien… J'ai envie de retourner là-bas. J'étais comme un roi là-bas !» **(Algérien, 18 ans)**

Avec tous ces problèmes et les déceptions que les jeunes rencontrent, le climat n'est vraiment pas idéal pour retrouver le père que l'on voyait à peine au pays d'origine et avec qui il faut désormais vivre au quotidien.

Certains expriment une rancœur contre leur père qui les a obligés à venir en France et se sentent encore plus distants de lui.

«Je n'avais jamais pensé venir avant mon bacc. Peut-être beaucoup plus tard pour une spécialité après mes études supérieures. Mon père nous a fait venir pour les vacances comme d'habitude, mes frères et moi. Et puis, au moment où je pensais qu'on allait rentrer pour reprendre nos études là-bas. Il m'a dit : pas question, tu restes. Oublie le pays. Ton avenir est désormais ici…J'ai été pris en traître, c'est ça qui est insupportable. Il savait que je n'aurais pas accepté de venir ici s'il me l'avait dit avant.» **(Algérien, 18 ans)**

Ce garçon qui avait de bons résultats scolaires en Algérie et aurait du passer le baccalauréat cette année, se retrouve en classe d'adaptation et s'intègre peu à peu à des cours dans des classes de seconde. Bien que resté très motivé par les études, il doute maintenant de pouvoir réussir. Le pays et les copains lui manquent aussi. Il garde une forte rancune à son père même s'il n'ose pas le lui dire ouvertement car il sait que celui-ci qui vient de perdre son travail a beaucoup de problèmes.

«Il a beaucoup changé depuis qu'il n'a plus de boulot. Et c'est pire maintenant, puisque c'est ma mère qui travaille au dehors. Une femme peut faire des ménages chez les gens, pas un homme. Je n'ose pas lui dire de me parler parce que je peux le comprendre mais je ne veux pas remuer le couteau dans la plaie. Je sens, je sens qu'il souffre. Déjà, une fois, je lui ai dit que si je ne réussissais pas dans mes études, ce serait à cause de lui. C'est lui qui m'a forcé à venir et m'a obligé à rester alors que je n'avais pas prévu ça. C'est une traîtrise et ça il le sait très bien. Il se sent coupable.»

L'éducation traditionnelle qui rend difficile tout refus d'obéissance au père et ne favorise pas le dialogue avec lui porte ici sa part de responsabilité dans la souffrance réciproque que vivent père et fils sans pouvoir l'évoquer franchement en raison des règles de pudeur qui les empêchent d'exprimer leurs sentiments l'un vis-à-vis de l'autre.

Pour beaucoup de jeunes, le père apparaît en France encore plus lointain qu'il ne l'était au pays d'origine. Ils découvrent souvent un homme fatigué, miné par les soucis, silencieux la plupart du temps et parfois de mauvaise humeur contre sa famille, regrettant de l'avoir fait venir.

«Au pays, je garde le souvenir de mon père, surtout pendant le mois d'été. Il me donnait de l'argent, on sortait ensemble. Il était détendu, fier. Ici, il travaille beaucoup, il arrive fatigué, il dort…Le soir, je vois un peu mon père. Bonjour, bonsoir, ça y est ! Nous n'avons pas grand chose à nous dire.» **(Tunisien, 17 ans)**

«Finalement, on ne se connaît pas. C'est mon père, bien sûr, mais je n'ai jamais vécu avec lui, en fin de compte. C'est juste une image fugitive que j'ai de lui, pendant un mois ou deux, quelqu'un qui gâte, qui apporte des cadeaux, qui envoie de l'argent, voilà, rien d'autre. Je le vois aujourd'hui dans son habit de travail, fatigué, dégoûté, triste. Même ma mère, aujourd'hui, dans le quotidien, elle trouve que ce n'est pas le même homme.» **(Algérien, 18 ans)**

Dans cette famille, originaire d'une toute petite ville des Aurès, tout se passe particulièrement mal. La mère qui a voulu venir en France pour se faire soigner se retrouve encore plus dépressive qu'au pays d'origine. Alors que là-bas, c'est elle qui disposait de l'argent du ménage, ici, elle n'a plus aucune initiative et ne peut plus prendre aucune décision. Le fils qui a perdu ses amis se retrouve très seul, non scolarisé et sans travail et aussi sans argent de poche. Le père, endetté pour avoir fait venir sa famille et stressé de faire des démarches administratives qu'il maîtrise mal du fait de son illettrisme, exprime des regrets d'avoir demandé le regroupement familial.

«Et lui aussi, il avait ses habitudes, sa tranquillité et puis là, il est perdu, il s'en sort plus. Il bougonne tout le temps, il se fâche pour un oui ou un non. Personne en fin de compte n'est bien !»

La seule chose qui paraisse positive dans cette odyssée familiale, c'est la découverte par le fils de la dureté des conditions de vie du père quand il était seul en France et sa prise de conscience de l'effort qu'il devait accomplir pour faire vivre sa famille au pays.

«Mais il faut voir dans quoi il vivait auparavant. Il nous a montré la dernière fois. C'est une cave, sombre et pas de lumière du tout. Tu peux à peine te retourner, pas de douche, rien. Les chiens sont mieux lotis…Quand je vois ici comment il vivait, comment il trime, il souffre. Il n'est pas heureux. Je découvre un autre visage, un autre homme. Non jamais il ne me parlait de sa vie en France. La France, c'est le paradis quand on est de l'autre côté. On gagne de l'argent ; on envoie ! Oui, il disait : je travaille, je trime pour vous, c'est tout. Il ne rentrait jamais dans les détails. Je n'ai jamais su, moi, qu'il vivait dans une cave. Il faut voir. Tu restes hébété. Tu ne crois pas tes yeux. Oui, c'est un sacrifice, je reconnais.»

Dans ce cas précis, la découverte du sacrifice du père ne semble pas suffisante pour provoquer un rapprochement, étant donné les difficiles conditions de vie de toute la famille. Dans d'autres circonstances, cette prise de conscience amène une revalorisation de l'image du père et l'expression d'une gratitude envers lui.

«Au pays, quand on lui posait des questions sur son travail, il restait vague. Je travaille comme tous les émigrés au chantier, disait-il. Mais depuis que je suis là, j'ai vu des compatriotes travailler. Je sais réellement comment il travaille. Je vois de mes propres yeux ce qu'il endure. Je me rends compte que c'est dur. Mais je ne pensais pas que c'était à ce degré là. Maintenant, je comprends mieux la vie des émigrés, je sens mieux les choses…Je comprends mieux mon père et le respecte encore plus qu'avant. Il souffre et fait tout pour ne pas montrer sa souffrance. Je reconnais son sacrifice et son amour pour nous.» **(Marocaine, 18 ans)**

Toutefois, quand il y a rapprochement affectif avec le père dans le cas du regroupement familial, c'est plutôt la figure du père «ami» qui s'impose.

«Mon père est comme un copain. Je le découvre de plus en plus. Nous parlons de tout, de sa vie passée, de son travail, de l'ambiance au boulot avant, de la France d'il y a 25 ans. Avant, il n'en parlait jamais. Il me donne des conseils. On sort ensemble. Il me montre des coins, des quartiers.» **(Algérien, 18 ans)**

Pour d'autres, malgré le rapprochement, le respect reconnu au père pour son sacrifice et les efforts qu'on lui reconnaît pour établir de bonnes relations avec ses enfants, il y a une certaine distance qui se maintient. La période où il aurait été possible d'établir une vraie relation de tendresse avec lui est déjà trop loin. L'exil du père a empêché les enfants de nouer avec lui ce type de rapport qui s'établit dans la petite enfance. C'est ce qu'exprime très bien cette adolescente marocaine venue en 2000 à Lyon s'installer auprès de son père avec le reste de la famille.

«C'est la première fois depuis que j'ai ouvert les yeux au monde que mon père a passé l'Aïd avec nous. Jusque là, c'était un étranger comme je te l'ai déjà dit. Et là, il y a eu un peu d'émotion malgré tout. Il ne m'a jamais dit un mot de travers. Mais c'est vrai que je suis grande maintenant, donc c'est difficile qu'il y ait de la tendresse. Il ne peut pas me prendre sur ses genoux aujourd'hui…C'est difficile maintenant d'être proche et c'est trop tard.» **(Marocaine, 17 ans)**

L'idée qu'il est trop tard pour établir une véritable relation d'enfant à père est partagée par plusieurs

des ces adolescents. Pour ceux qui ont été un peu contraints à venir en France par leur père, c'est aussi parfois l'occasion d'un règlement de compte, comme dans le cas de ce jeune Tunisien qui accepte mal que son père l'ait forcé à venir en France pour le rejoindre

«Je ne sais pas ce qui s'est passé dans sa tête. Il était seul. Je comprends, mais c'est trop tard pour moi. Quand j'ai eu besoin de lui, à 13 ans, 14 ans, il n'était pas là. Maintenant, à 18 ans, c'est trop tard.» **(Tunisien, 19 ans)**

Cette constatation amène le fils à faire un retour en arrière et à reprocher à son père de n'avoir jamais compris quels étaient ses vrais besoins

«Je lui ai dit une fois : «Toi, tu rentres avec des cadeaux, certes; tu as envoyé de l'argent, c'est bien. Mais tout ce que tu rapportes ne vaut pas un geste de tendresse envers moi, ne vaut pas un peu de considération, quelques moments privilégiés.» Je lui ai dit il y a autre chose de plus important que les choses matérielles.»

On peut penser que cette animosité contre le père résulte des souffrances que vivent des jeunes qui doivent s'adapter à un environnement très différent de celui auquel ils étaient habitués.

Pour ceux qui ont surmonté les difficultés liées à l'adaptation en France, la vie devient petit à petit plus facile mais il reste toujours une nostalgie profonde du pays d'origine et les rapports avec le père gardent toujours une certaine distance. Un Algérien âgé de 28 ans aujourd'hui qui est venu en 1990, à l'âge de 17 ans rejoindre son père éclaire par ses propos le cheminement qui peut s'accomplir au fil du temps dans les relations familiales après plusieurs années de séparation.

«Lorsqu'une famille est rassemblée, on sent la différence. On mène une vie normale de famille réunie. Le passage de la vie algérienne à la vie française était pourtant difficile. Maintenant je ressens un autre manque, celui des amis et de la vie calme de la Kabylie. Mon père, je le vois tous les jours. Il ne travaille pas. Il est invalide… Pour quelqu'un comme mon père qui a vécu plus de trente ans en France, il ne peut pas ne pas changer. Il est obligé de prendre les habitudes locales…Il a pris goût à la solitude. …Avec mon père, je ne parle pas de grand chose. C'est pas décent. On ne peut pas parler à égalité. Il y a le respect. Sa présence me suffit.» **(Algérien, 28 ans)**

Malgré le temps passé ensemble en France et malgré l'influence de la société française sur le comportement des uns et des autres, la relation au père demeure traditionnelle, faite de respect mais aussi de distance. La tendresse est plutôt dirigée vers les personnes qui ont assuré l'éducation dans la prime enfance au pays d'origine. Les grands-parents laissent souvent un souvenir heureux, un souvenir qui maintient l'attachement au pays d'origine, comme l'exprime cette jeune marocaine, étudiante en lettres à Paris VIII et venue à dix ans en France dans le cadre d'un regroupement familial.

«Nous allons, ma mère, ma petite sœur et moi deux fois par an au Maroc. Ma grand-mère habite une rue sans issue. A chaque fois que j'y rentre, c'est un bonheur. Je me sens toujours un mal-être quand je quitte cette rue. Dès que je rentre au Maroc, je passe les premiers jours avec mes grands-parents et le reste, je m'amuse avec les copains et les copines.» **(Marocaine, 21 ans)**

La nostalgie du pays d'origine ne disparaît pas avec le temps, surtout quand celui-ci est associé au souvenir d'une enfance heureuse. Ce sont ceux qui ont entouré cette enfance qui font l'objet des souvenirs les plus attendris. Bien que la plupart des jeunes interrogés témoignent beaucoup de respect à leur père et aient conscience de l'ampleur du sacrifice qu'il a accompli pour les faire vivre, ce n'est pas avec lui qu'ils ont vécu les moments les plus heureux de leur vie. De ce fait, une certaine gêne persiste dans les rapports que les jeunes venus en France depuis longtemps entretiennent avec lui. Au mieux, il peut être un ami. Mais il reste souvent un symbole d'autorité parfois mal accepté. La jeune marocaine mentionnée précédemment décrit ainsi ses relations d'adulte avec ses parents.

«Avec ma mère, j'ai une relation de sœur à sœur. Evidemment, chacune connaît sa place. Mais on se dit tout. La communication passe bien. Mon père, je me heurte souvent à sa personnalité. J'ai 21 ans et il me demande des comptes à rendre sur mes sorties et tout ce que je fais.»

Il y a toujours un reproche inconscient vis-à-vis du père, double reproche d'abord d'être parti puis ensuite d'avoir obligé les enfants à quitter un pays dans lequel ils avaient leurs meilleurs souvenirs et toutes leurs relations. Malgré la réussite qu'ils ont parfois connue en France, ils gardent toujours un désir d'y repartir. Comme leurs parents, ils vivent toujours un peu entre les deux mondes et cherchent eux aussi des solutions pour résoudre la contradiction consubstantielle à la condition d'immigré. L'étudiante marocaine semble avoir trouvé quant à elle un espoir de résoudre un jour ce paradoxe.

«J'ai en tête l'idée de revenir m'installer au Maroc pour enseigner dans le secondaire dans des écoles

françaises. Dès que j'aurai la nationalité française, je passerai le CAPES pour pouvoir exercer dans un établissement secondaire français du Maroc.»
Tous n'ont pas les mêmes possibilités pour parvenir à vivre à la fois bien dans les deux mondes mais tous ont reçu en héritage de leur père immigré ce désir contradictoire de trouver leur place entre deux pôles.

L'avenir des enfants

L'objectif des hommes en quittant leur pays était d'assurer à leurs enfants des moyens de vivre mieux qu'ils avaient vécu eux-mêmes. Il semble qu'ils y aient réussi. Au cours des enquêtes réalisées auprès des enfants, nous n'avons jamais rencontré personne dans la pauvreté. Ceux qui ont été interrogés au pays tout comme ceux qui ont été interrogés en France disaient ne manquer de rien sur le plan matériel. Au Maghreb, les enfants d'émigrés affichent même une aisance matérielle supérieure à la moyenne de ceux de leur âge. Au Mali, les aides envoyées par le père sont partagées entre un plus grand nombre et on trouve moins ce comportement ostentatoire des enfants d'émigrés qui veulent épater leurs camarades avec les vêtements qu'ils peuvent s'offrir grâce aux subsides du père. Mais là aussi personne ne semble manquer de l'essentiel. L'émigration des hommes permet donc incontestablement d'assurer aux familles restées au pays un niveau de vie plus que décent. Il arrive bien sûr que certains hommes oublient leurs obligations vis-à-vis de la famille. Nous n'en avons pas rencontré mais on nous a cité quelques cas de personnes qui n'envoyaient plus rien et ne donnaient même plus de leurs nouvelles. Même dans des circonstances pareilles, cela ne posait pas de problème insurmontable. Le maintien d'une solidarité forte entre les membres de la famille fait qu'il est toujours possible de palier l'insuffisance des envois en faisant appel aux uns et aux autres et en sollicitant éventuellement un autre parent ou allié qui se trouve en émigration. Les familles des émigrés sont souvent bien logées, un des premiers investissement entrepris avec l'argent de la migration étant de faire construire une grande maison qui sera le signe de la réussite du père.
Les équipements collectifs nécessaires à la vie quotidienne sont également présents dans la plupart des villes et villages d'où viennent les immigrés rencontrés en France. Dans les pays du Maghreb, l'Etat a fait un effort soutenu en faveur de la scolarisation et les écoles sont présentes partout. On trouve des collèges et des lycées dans la plupart des villes situées au cœur des fortes régions de départ. Au Mali comme au Sénégal, beaucoup de villages disposent maintenant d'une école primaire construite grâce à l'argent envoyé par les émigrés organisés en associations. La multiplication des jumelages entre les communes des régions de départ et diverses collectivités territoriales françaises sollicitées par les associations de migrants permet aussi de disposer d'autres types

d'équipement : dispensaires, châteaux d'eau, téléphone. Si beaucoup de migrants rencontrés en France se plaignent de n'avoir pas pu apprendre à lire à cause du manque d'école dans leur pays, leurs enfants ont eux la possibilité de pouvoir suivre une scolarité au moins primaire, même si beaucoup abandonnent avant d'être allés jusqu'au bout du cycle.

Si le but des migrants était de faire en sorte que leurs enfants vivent mieux qu'eux avaient vécu dans leur enfance, ce but est incontestablement atteint. Mais au delà de ces aides immédiates dont bénéficient les enfants grâce aux envois du père, quel avenir peuvent-ils espérer ?

Pour beaucoup, la réussite doit passer par les études. Un nombre non négligeable d'enfants d'immigrés a fait des études supérieures. Certains même occupent des emplois qualifiés. On trouve quelques médecins, professeurs, ingénieurs et cadres administratifs. La plupart cependant n'ont pas poussé très loin les études et beaucoup n'ont pas d'emploi stable. La plupart des filles ont eu une scolarité écourtée et se sont retrouvées vite femmes au foyer bien que, de l'aveu de leur père, elles étaient souvent plus motivées pour apprendre que les garçons. Quelle est la part des émigrés dans la réussite scolaire et professionnelle de leurs enfants et quelle est leur responsabilité éventuelle dans leur échec ?

Il y a bien sûr la conjoncture des pays d'origine qui joue à ce niveau de façon indépendante de l'action des émigrés. Parmi les Algériens, les hommes les plus âgés sont les plus nombreux à avoir des enfants qui ont fait des études supérieures et qui occupent parfois des postes de responsabilité. Les pères interrogés mettent en partie ces réussites au crédit du régime de Boumédienne, époque bénie selon eux où il était possible d'avoir facilement des bourses pour étudier et où se créaient de nombreux emplois qualifiés dans les sociétés nationales. Par la suite, la situation s'est dégradée. Les bourses d'étude ont été plus aléatoires à obtenir, le chômage a connu un développement exponentiel et beaucoup de jeunes diplômés se sont retrouvés sans emploi. Le découragement s'est emparé d'eux. Les enfants plus jeunes sont en général dans une situation beaucoup moins favorable que les aînés du point de vue de l'emploi et des études. Les pères expliquent cela par la dégradation de la situation en Algérie, phénomène qu'ils vivent très mal.

«Il fut un temps où tous les étudiants en Algérie avaient une bourse, une chambre. Depuis les années 80, ce n'est plus la même chose. Et puis, il y en a qui ont vu dernièrement que même en faisant des études supérieures, les jeunes ne trouvent pas obligatoirement du travail, ça ne motive pas ça !… Après l'indépendance, on espérait beaucoup. On imaginait un autre avenir pour notre pays et nos enfants. On y a cru dans les années 70. Et puis, tu vois ce que c'est devenu aujourd'hui…le frère qui tue son frère, la misère, la vie chère… Qui aurait imaginé cette catastrophe.» **(Algérien, 67 ans)**

Les jeunes Algériens venus en France expriment scepticisme profond sur ce que pouvait être leur avenir dans le pays, même s'ils lui restent très attachés. Un jeune kabyle arrivé à Lyon en mai 2000 exprime bien le sentiment de la plupart des jeunes vis-à-vis de l'Algérie :

«Ce n'est pas le pays qui n'est pas bien, c'est ceux qui le gouvernent qui ont tout gâché. Le pays est le meilleur de tous les pays.» **(Algérien, 18 ans)**

Ses deux frères et sa sœur ont arrêté très tôt leurs études. Il est le seul à avoir été au lycée et aurait du passer le baccalauréat l'année où il est arrivé en France. Malgré les difficultés qu'il rencontre à s'adapter au lycée où il se trouve actuellement, il estime qu'il a de la chance d'être venu en France. Il révise toutefois à la baisse ses ambitions en matière d'études.

«Avec les évènements qu'il y a en Algérie depuis quelques années, mes parents se sont dit qu'il valait mieux que je continue mes études en France et que mon avenir serait meilleur. En Algérie, même si tu fais des études, tu ne trouves pas de travail ou alors, il faut du piston, des connaissances…Ici, je préfèrerai accéder en section générale. Mais, bien sûr, si je ne réussis pas en Générale, j'irai en lycée professionnel.»

Dans le cas des Marocains et surtout des Tunisiens, l'avenir au pays paraît moins bouché. Les enfants des Tunisiens sont les plus nombreux à avoir fait des études supérieures et c'est chez eux qu'on trouve le plus grand nombre de filles à avoir accédé à ce niveau. Mais on trouve aussi parmi eux des gens qui ont arrêté les études très tôt et qui «bricolent» dans le pays, sans avoir un emploi fixe. Les parents qui ont fait venir leurs enfants en France sont convaincus qu'ils auront une meilleure chance de réussite. Par contre les enfants ne partagent pas cet avis. Ils restent persuadés qu'au Maroc ou en Tunisie, ils auraient pu faire de bonnes études secondaires alors qu'en France, ils craignent d'être orientés vers des filières courtes. Les parents ne comprennent pas leur déception et restent persuadés qu'un emploi peu qualifié en France est toujours meilleur qu'un diplôme dans le pays d'origine.

«Aujourd'hui, mon père a compris. C'est très dur. Je lui en parle tout le temps. Je lui répète que je trouve tout très difficile. Je ne comprends rien. Qu'est-ce

que je vais faire, qu'est-ce que je vais devenir ? Il me répond : tu feras un métier, ce n'est pas grave !» **(Marocaine, 17ans)**

Les pères ne pensent pas que leur absence soit pour quelque-chose dans l'échec scolaire ou professionnel de leurs enfants.

«Ils sont allés à l'école mais n'ont pas réussi. Celui qui a quatorze ans va encore à l'école, mais il n'est pas motivé. La mère et l'oncle paternel leur répétaient qu'il fallait bien travailler à l'école. Mais ils ne les ont pas assez serrés. Même moi, je ne sais pas si j'aurai pu être plus sévère. Dieu seul le sait !» **(Algérien, 67 ans)**

En fait il semble que l'attitude de nombreux pères qui se voulaient très protecteurs pour leurs enfants et ont continué à les aider jusqu'à l'âge adulte, leur assurant le gîte et le couvert a été pour beaucoup dans l'absence de motivation des jeunes à chercher à réussir. Nous avons vu beaucoup de jeunes hommes adultes se contenter de pour toute activité de «garder» la maison familiale que le père avait fait construire, vivant des subsides qu'il continuait à leur envoyer. Dans certains cas, on trouve même un fils marié vivant avec sa famille dans un étage de la maison que le père avait fait construire spécialement pour lui.

Certains pères sont conscients des effets pervers de leur aide et pestent contre la paresse de leurs enfants.

«J'aurais dû les laisser se débrouiller et souffrir pour vivre au lieu de leur envoyer toujours de l'argent. Ceux qui ont abandonné leurs enfants là-bas et se sont mariés avec une dévergondée ici ont des enfants finalement débrouillards… Quand je reviens au Maroc pour y passer mes vacances, je me mets toujours en colère car mes enfants dorment jusqu'à dix heures du matin. Tout ça parce qu'ils n'ont pas connu la misère.» **(Marocain, 63 ans)**

Le projet des enfants adultes restés au pays était souvent de faire comme le père : émigrer. Beaucoup reprochent au père de ne pas les avoir aidés dans cette entreprise, les décourageant même en leur disant que la vie en France était très dure, qu'il n'y avait plus de travail, que la vie était chère. Vu de l'autre côté de la méditerranée, la France leur apparaît toujours comme un eldorado, ce qu'elle n'est pas pour ceux qui y sont venus dans le cadre du regroupement familial. Du côté des pères, personne ne souhaite à ses enfants de vivre l'immigration dans les conditions où eux l'ont vécue. Ceux qui pensent que l'avenir de leurs enfants sera meilleur en France qu'au pays d'origine entreprennent de les aider à faire des études. Le diplôme leur apparaît comme le meilleur viatique pour l'immigration dans le futur.

Chez les Africains noirs, les projets pour les enfants sont sensiblement différents. Rares sont les pères qui refusent l'idée que leurs enfants émigrent pour ne pas connaître les souffrances qu'eux-mêmes ont connues. L'émigration est en effet devenue une donnée structurelle des économies locales.

«Je veux que mes enfants partent chercher l'argent où ils peuvent le trouver, ici, en France. Il faut qu'ils émigrent car il n'y a rien d'autre à faire au Mali» **(Malien, 63 ans)**

«Moi, je suis parti, mon père était parti, mes frères aussi. Pourquoi est-ce que mes enfants ne partiraient pas eux aussi ? Vous savez, là-bas, il n'y a pas grand-chose à faire. Celui qui veut gagner de l'argent doit partir en aventure pour le trouver. L'argent ne vient qu'à celui qui va le chercher en dehors de chez lui.» **(Sénégalais, 49 ans)**

Dans les villages où il y a un nombre significatif d'hommes vivant en France, une véritable frénésie de départs semble s'être emparés des enfants et des jeunes. Cela commence par l'émigration saisonnière. Les enfants partent en ville ou dans un pays voisin en période de sécheresse et reviennent au moment de l'hivernage pour participer au travail de récolte. Certains enfants partent dès l'âge de dix ans. Ils le font sans l'accord des parents et s'en vont de nuit, en général en cachette. Les parents ne font aucune démarche pour savoir ce qu'ils sont devenus. Même s'ils se sont opposés verbalement au départ des enfants, ils s'accommodent de leur départ car ils savent qu'ils reviendront.

«Les jeunes partent très tôt. Certains partent dès l'âge de dix ans. Quand un jeune est élevé et que ses parents sont vieux et ne disposent pas de beaucoup de moyens, le jeune n'a pas d'autre choix que de partir. Globalement, les très jeunes partent en fuyant. Quand on n'est pas instruit, un des moyens de comprendre, de savoir, c'est de voyager. Quand les parents disent non au départ de l'enfant, celui-ci comprend que ça veut dire oui. Ces enfants partent quand il n'y a plus de travail ici. Les plus grands, ils préviennent de leur départ. Ils partent, mariés ou non. Ceux qui partent non mariés, reviennent quelques années après pour se marier» **(Chef d'un village du cercle de Nioro)**

Ce simulacre de fuite des enfants permet aux parents de ne pas être impliqués dans l'émigration des très jeunes, tout en la laissant faire car elle les arrange bien sur le plan matériel.

Avec ces migrations saisonnières vers les villes ou les plantations où l'on peut s'employer comme salariés agricoles, les enfants gagnent de quoi aider un peu leur famille et surtout de quoi s'acheter les

objets valorisés par les jeunes : un transistor radio, des vêtements, parfois une motocyclette. Cela les conduit souvent à abandonner une scolarité qui s'avérait déjà démotivante en raison du manque de moyens, même si l'école se trouvait à proximité.

«Les enfants manquent de moyens pour étudier. Ils se découragent et abandonnent les études pour partir chercher du boulot. Les enfants qui sont à Bamako pour étudier au lycée manquent de subsides pour se déplacer de leur lieu de résidence jusqu'au lycée. Les parents décident alors qu'ils n'iront plus à l'école à cause du manque de moyens.» **(Directeur d'école, cercle de Nioro)**

L'existence de l'école n'est pas tout dans la scolarité. Les frais annexes sont souvent trop élevés pour les familles. Pour les enfants, la tentation est donc grande de partir précocement en migration. Cela les expose aux risques de tomber sous la coupe d'exploiteurs. La représentation Unicef au Mali était confrontée au moment où nous nous sommes rendus dans ce pays à un problème d'enfants victimes d'une véritable traite vers la Côte d'Ivoire.

Les jeunes adultes sont moins vulnérables et partent plus loin et plus longtemps. L'horizon migratoire des villages soninké où nous avons enquêté s'est considérablement élargi. On nous a cité un nombre impressionnant de pays où des habitants de ces villages se trouvaient actuellement en migration : la France, bien sûr mais aussi les pays africains «riches» : Côte d'Ivoire, Nigeria, Libye, Gabon, Congo et des pays beaucoup plus lointains : Etats Unis, Japon, Indonésie et même Chine…

Devant une telle frénésie de départs, quelle stratégie les pères vivant en France peuvent-ils construire. Si pour beaucoup, la migration est inéluctable, ils souhaiteraient que leurs enfants puissent au moins être bien armés pour l'entreprendre. Ils attachent donc une certaine importance aux études mais ils voient surtout l'intérêt pragmatique des études.

«Ce n'est pas la peine qu'ils fassent des études supérieures. Au Sénégal, il y a plein de diplômés qui n'ont pas de travail. L'essentiel, c'est qu'ils sachent bien lire et écrire. Il faudrait aussi qu'ils aient un bon métier, qu'ils sachent faire du commerce par exemple.» **(Sénégalais, 51 ans)**

La rentabilité immédiate de la formation semble être une condition indispensable pour des hommes qui veulent avant tout que leurs enfants puissent les relayer rapidement en immigration pour qu'eux-mêmes puissent rentrer au pays. L'idée d'une formation commerciale répond à une vieille tradition migratoire chez les Soninké.

«Après la sécheresse et la fin du royaume de Wagadu, les Soninké sont devenus des commerçants itinérants et des travailleurs saisonniers. Dans l'alimentation, on a besoin de condiments. Il faut aller chercher ça loin, car le pays est enclavé. Les gens partaient à pieds au Sénégal. Ils travaillaient là pendant l'hivernage. Avec l'argent gagné, ils achetaient les condiments qu'ils ramenaient ici pour les vendre. Moi, mon père était à la fois marabout, vendeur de Kola et cultivateur.» **(Maire d'une commune rurale, cercle de Nioro)**

Le commerce reste l'activité noble par excellence. La plupart des migrants qui rentrent au pays ouvrent un commerce en ville. Le travail salarié ne sert qu'à accéder au rang de commerçant. L'idéal pour beaucoup de migrants serait que leurs enfants puissent devenir commerçants mais comme cela ne peut pas advenir rapidement, il faut d'abord passer par la migration de travail. La migration sert à perpétuer la communauté rurale qui à son tour entretient la migration en présentant toujours aux jeunes le départ comme une nécessité. Le maire du village mentionné précédemment poursuit son explication sur les nécessités de la poursuite de l'émigration.

«C'est par la force des choses que nous acceptons l'exode mais nous souhaiterions que tout le monde soit réuni. Nous avons besoin de l'aide de nos émigrés. S'il n'y avait pas cette aide, les deux tiers de la population du village auraient déjà pris la tangente !»

Si l'émigration sert à aider la communauté rurale à survivre et entraîne une reproduction du phénomène migratoire d'une génération à l'autre, à long terme, elle risque toutefois de l'affaiblir.

«Ce qui nous fait mal, c'est de savoir que ceux qui sont ailleurs vont finir par y rester définitivement. Il y a des gens qui vont oublier leurs origines, c'est inévitable. On n'y peut rien. Toi, en tant que papa, tu peux revenir ici, mais es-tu en mesure de faire revenir tes enfants ?»

Pour limiter un tel risque il existe deux moyens. Tout d'abord, il faut que les enfants restent au village pour que leur père continue d'envoyer de l'argent qui bénéficie à toute la population. Quand les gens sont partis en famille, il faut les encourager à maintenir le contact entre leurs enfants et le village. Certains enfants d'émigrés reviennent pour les vacances. Ils sont en général perçus comme très étrangers par la population, ayant acquis des habitudes urbaines qui étonnent dans un milieu resté profondément paysan.

«Ils ne parlaient que le français. Ils avaient un tas de médicaments qu'ils prenaient tous les jours. Ils aimaient beaucoup les animaux. Ils jouaient à monter sur le dos des ânes et de chevaux et ils leur

donnaient à manger avec les mains.» **(habitant d'un village du cercle de Nioro)**

Si le enfants des émigrés choquent par leurs comportements, eux-mêmes sont choqués par les attitudes des villageois à leur égard. Quand il sont renvoyés par leurs parents pour des raisons de manque de discipline, ils sont encore plus mal à l'aise, ayant aussi accumulé en France des difficultés scolaires qui les empêchent de se remettre à niveau au Mali.

«Il y a des enfants nés en France que les parents renvoient dans les familles car ils ne peuvent plus les garder. Ils ont des difficultés à suivre à l'école. Ici, ils rencontrent beaucoup de contraintes dans la famille élargie. Il faut qu'ils fassent des travaux, qu'ils aident aux récoltes et ça ne leur convient pas. Ils sont d'un niveau très bas. Ils se débrouillent pour communiquer à l'oral mais sont très faibles à l'écrit. Ils savent à peine lire. Ils ont du mal à se soumettre aux exigences du milieu et ne pensent qu'à une chose, c'est repartir en France. Les parents les renvoient ici parce qu'ils ne savent plus comment faire avec eux. Ils se disent que la famille au Mali les recadrera. Tous les cas que j'ai connus ici ont été des échecs sauf un. Il a passé son examen de fin d'études ici et est reparti faire des études en France.» **(Directeur d'école, village du Kaarta)**

Un autre moyen d'inciter les enfants des émigrés à rester en contact avec le pays est de les marier avec un conjoint du village. Cela ne pose pas trop de problème pour les garçons qui acceptent semble-t-il facilement le mariage avec une fille du pays. C'est plus problématique pour les filles qui ne tiennent pas à épouser un homme du village. Les services sociaux de Kayes sont de temps à autre sollicités par des jeunes filles venues de France à qui on veut imposer un mariage et qui le refusent.

Pour beaucoup d'immigrés la meilleure stratégie est encore de laisser les enfants au pays pendant toute la durée de leur éducation et de ne les faire venir en France que quand ils son adultes. Certains s'organisent pour faire venir une épouse en France, ont un enfants avec elle qui sera Français en vertu du droit du sol puis renvoient la mère et l'enfant au pays au bout d'un an. Quand l'enfant approche la majorité, ils le font venir près d'eux. Il pense que son admission en France ne posera pas de problème du fait qu'il y est né et que devenu majeur il obtient la nationalité française.

Un adolescent rencontré au Mali se trouve dans cette situation et espère que son père le fera venir dès qu'il aura fini ses études secondaires.

«Je suis né en France. Je suis revenu au Mali avec ma mère à l'âge de un an. J'aimerais bien repartir en France. Je parle souvent de la France avec ma mère. Je voudrais y aller pour faire des études. Je voudrais devenir médecin. Mon père a fait les papiers pour que je vienne le rejoindre. Il me dit qu'à présent, il voudrait que je sois près de lui. Je suis le seul de la famille qui doit aller le rejoindre en France. Ma mère et les autres femmes de mon père resteront ici. Mes frères et sœurs aussi. Mon père est exigeant pour ma scolarité. Il me pousse à étudier. Il me ramène des livres. Il me téléphone pour me demander comment ça va au lycée.» **(Malien, 16 ans)**

Le cas de ce garçon révèle une stratégie bien élaborée de la part du père émigré en France. Il est le seul de la fratrie à être allé à l'école et seul parmi les fils de son père à être né en France. Une de ses sœurs née aussi en France n'a pas été scolarisée. Le père l'a choisi depuis longtemps pour émigrer à son tour et s'efforce de lui donner les meilleurs atouts pour réussir. Le cycle migratoire se perpétue mais de manière plus adaptée aux exigences actuelles de la vie en France. Les migrants ont intégré l'idée de la nécessité d'une formation plus poussée pour réussir la migration. Toutefois, les espoirs des jeunes africains par rapport à la France risquent d'être déçus, comme nous avons pu le voir avec les jeunes Maghrébins rencontrés à Lyon.

Conclusion

Les immigrés qui ont vécu en isolés en France ont incontestablement réussi à atteindre le principal objectif qu'ils s'étaient fixé en quittant leur pays. Ils ont permis à leur famille demeurée au pays de vivre dans de bonnes conditions, sur le plan matériel. Ils ont souvent souffert de la solitude et de l'éloignement des leurs mais leur sacrifice n'a pas été complètement inutile. Les enfants ont conscience d'avoir bien vécu au pays grâce aux subsides envoyés par le père. Le fait de vivre en foyers et de bénéficier, grâce au conventionnement, d'un effort très modéré pour se loger permet à des hommes vieillissant qui ont aujourd'hui des ressources très faibles de contribuer encore financièrement à l'entretien de leur famille.

Ont-ils pourtant réussi à assurer l'avenir à plus long terme de leurs enfants ? Malgré une amélioration considérable du niveau scolaire des enfants d'immigrés par rapport à la génération de leurs pères, l'insuffisance de développement des zones d'origine ne permet pas à tous d'accéder à l'emploi et l'aide du père reste quelquefois indispensable. Certains hommes sont ainsi obligés de rester en France alors qu'ils aspireraient à rentrer chez eux simplement pour pouvoir encore envoyer de l'argent à leur famille. Bien que beaucoup d'immigrés ne souhaitent pas que leurs enfants aient à s'exiler à leur tour, le cycle migratoire tend à se perpétuer. Pour les jeunes qui vivent encore au Maghreb ou en Afrique sahélienne, la France apparaît toujours comme un eldorado et le désir d'émigrer reste fort malgré les réticences exprimées par les pères et les déceptions enregistrées par les enfants venus dans le cadre du regroupement familial. Conscients des difficultés que présente désormais l'immigration, les pères s'efforcent de ne faire venir que ceux de leurs enfants qui sont les mieux armés pour réussir dans une société où le marché du travail est moins ouvert qu'à leur époque et où les emplois disponibles exigent toujours plus de diplômes et de qualification. Les jeunes rencontrés en France dans le cadre de cette recherche sont tous confrontés à des difficultés d'adaptation qu'ils n'imaginaient pas. Les conditions de l'immigration ont beaucoup changé par rapport à ce qu'elles étaient à l'époque de leurs parents.

Les choses auraient-elles été plus faciles pour tous si les pères avaient fait venir leurs familles beaucoup plus tôt, si les enfants avaient été élevés auprès de leur père ?
La majorité des hommes interrogés au cours de ce travail est plutôt persuadée du contraire. La société française actuelle ne leur apparaît pas comme un milieu où il est possible d'éduquer les enfants selon les valeurs de leur culture d'origine. Ils ont sous les yeux un certain nombre d'exemples d'échecs conjugaux et familiaux chez des compatriotes qui ont fait le choix de faire venir leur famille en France qui renforcent chez eux l'idée qu'ils ont bien fait de laisser femmes et enfants au pays.

L'éducation que les enfants ont reçue au pays semble, dans l'ensemble satisfaire les pères. Les enfants ont en général été bien pris en charge par les membres de la famille étendue et ont souvent trouvé dans un oncle, un grand-père ou un aîné un substitut au père manquant. Sur le plan affectif toutefois, cette longue séparation a laissé des traces. Beaucoup de jeunes se souviennent avoir ressenti dans leur enfance un manque du fait de l'absence de leur père, un manque que ne comblaient pas les retours de celui-ci à l'occasion des vacances et les distributions de cadeaux auxquelles il se livrait à cette occasion. Progressivement, il y a eu un détachement entre les enfants et leur père et quand il leur faut à nouveau vivre ensemble, la relation qui se reconstruit prend un autre contenu. Au mieux, elle évolue vers un contenu plutôt amical, ce qui est plutôt inédit dans le contexte des cultures traditionnelles représentées au sein de l'immigration. La plupart du temps, c'est une relation plutôt distante faite d'évitement et d'incompréhension mutuelle. Parfois, c'est une relation conflictuelle dans laquelle les enfants reprochent à leur père sa longue absence, son comportement marqué par les années qu'il a passées seul en France dans le contexte d'une autre culture et remettent en cause aussi bien son choix de partir en les laissant au pays que son choix de les ramener trop tard près de lui. Si les immigrés ont assuré l'entretien de leur famille, l'éducation à distance de leurs enfants, ils n'ont pas pu véritablement connaître l'expérience de la paternité et le lien filial a du mal à se retisser avec des adolescents et de jeunes adultes qui ont établi ailleurs leurs repères familiaux. Que faire pour éviter que l'émigration des hommes seuls ne débouche pour les pères et leurs enfants sur des destins parallèles condamnés à évoluer sans jamais pouvoir se rejoindre ?

Le maintien de contacts fréquents entre les uns et les autres atténuent la distance. Au cours des enquêtes réalisées nous avons pu constater que les relations étaient meilleures quand le père parvenait à rentrer assez souvent au pays d'origine et communiquait régulièrement avec les siens. Quand il y a eu plusieurs années d'interruption dans les relations, même si on en revient ensuite à des contacts réguliers, père et enfants ne parviennent plus à se parler et à se comprendre. C'est souvent pour des raisons matérielles que les hommes ne rentrent pas au pays. On peut se poser la question d'une aide qui leur permettrait malgré tout de maintenir des contacts plus réguliers avec leur famille au cours de leur vie active pour éviter que

quand ils se retrouvent à la retraite ils ne puissent pas réaliser leur projet de retour définitif en raison du fossé qui s'est creusé entre eux et leur famille.
Que faire d'un autre côté pour les enfants restés au pays ? La plupart d'entre eux sont entourés par leur mère et une nombreuse famille et ne souffrent que modérément de l'absence du père, surtout dans des sociétés locales marquées par une forte tradition d'émigration où l'absence des hommes actifs est devenue la norme. Le retour régulier du père reste cependant apprécié, même si l'aspect d'intérêt matériel qu'il peut présenter prend souvent le pas sur l'intérêt affectif. Beaucoup de pères émigrés ont aussi investi dans des projets éducatifs pour leurs enfants, ayant compris qu'ils ne pouvaient pas assurer leur avenir seulement en envoyant de l'argent. Il serait opportun d'accompagner ces efforts et de les amplifier afin de répondre à une préoccupation de plus en plus marquée des émigrés : comment faire pour donner à leurs enfants de meilleurs atouts en ce qui concerne l'instruction de base et la formation professionnelle que ceux qu'ils ont eus eux-mêmes ? Il serait opportun d'encourager davantage la scolarisation des filles, très négligée par la plupart des pères émigrés, alors qu'elle représenterait un facteur efficace de modernisation de la vie en milieu rural.

L'éducation des enfants dans le milieu d'origine se révèle en fin de compte moins difficile que l'éducation dans la société d'installation et peut-être plus épanouissante pour eux, si elle peut bénéficier de l'appui de personnes compétentes. Les parents choisissent parfois le regroupement familial pour donner à leurs enfants de meilleures chances de réussite scolaire et professionnelle. Un appui aux régions d'origine des migrants au niveau des structures éducatives contribuerait sans doute à réduire l'inégalité des chances qui existe au départ entre les enfants restés au pays et ceux venus en France.
Il est donc possible d'agir efficacement à divers niveaux en faveur des enfants de migrants restés au pays et en agissant ainsi on agirait également en faveur de leurs pères dont l'exil en France n'a de sens que s'il contribue à assurer un meilleur avenir pour leur descendance.

Contacts presse :

Sonacotra
Claire Jouany
42, rue de Cambronne - 75015 Paris
Tél. : 01 40 61 44 49 - Fax : 01 40 61 44 45
e-mail : claire.jouany@sonacotra.fr

Unicef
Nolwenn Bodo
3, rue Duguay Trouin - 75006 Paris
Tél. : 01 44 39 77 70 - Fax : 01 44 39 77 78
e-mail : nbodo@unicef.asso.fr

Conception et impression KRPLUS [21692] - Crédits photos : Le bar floréal - **JUIN 2001**.